

**Votez pour du
CHANGEMENT**

● PARTI VERT

Plateforme électorale 2025



Table des matières

Introduction

L'économie dont nous avons besoin maintenant

Imposition équitable	5
Emploi	9
Commerce	13
Ressources naturelles et industries	17
Transition énergétique	20
Approvisionnement	23
Transports et infrastructures	26
Innovation	29
Petites entreprises	32
Agriculture et sécurité alimentaire	34
Pêches et conservation des océans	38

Protéger l'avenir du Canada

Affaires internationales	43
Défense nationale	45
Préparation aux situations d'urgence	48
Action climatique	52
Protection de l'environnement	56

La sécurité pour chaque Canadien·ne

Logement	62
Mettre fin à la pauvreté	67
Soins de santé	71
Soins de longue durée	77
Soutien et droits des personnes en situation de handicap	80
Aînés	83
Anciens combattants	85
Éducation postsecondaire	87
Jeunesse	89
Prendre soin des enfants	92
Combattre la haine et défendre les droits humains	95

Un gouvernement à votre service

Réforme démocratique et bonne gouvernance	100
Conseil des gouvernements canadiens	105
Réconciliation avec les peuples autochtones	107
Québec	111
Communautés rurales et éloignées	113
Immigration	115
Justice	120
Arts, culture et patrimoine	125
Affaires municipales	130
Gérer les transformations technologiques	132
Protection des consommateur·rice·s	135
Postes Canada	137

Introduction

LE CHANGEMENT EST POSSIBLE, MAIS IL FAUT VOTER POUR QU'IL SE RÉALISE.

Nous vivons une période de bouleversements profonds. Des catastrophes climatiques à la montée de l'autoritarisme, des hôpitaux débordés aux coûts du logement qui défient toute logique, les gens sentent le sol se dérober sous leurs pieds. On leur demande de faire confiance à la « stabilité », de croire que les mêmes institutions qui ont créé cette crise pourront, d'une manière ou d'une autre, nous en sortir.

Le changement ne viendra pas d'en haut. Il n'existe pas de retour possible à la normale.

Le changement, c'est nous.

Cette plateforme s'adresse à tous ceux qui ont été poussés dans la marge. Ceux qui ont été mis à l'écart, sous-estimés, ignorés et qui en ont assez du statu quo. Ceux qui s'organisent, se mobilisent et exigent davantage.

Cette plateforme n'est pas un ramassis de slogans ou de demi-mesures. C'est un plan pour transformer les systèmes qui façonnent nos vies, car il nous faut une vraie transformation pour nous adapter à la période que nous vivons. Cette transformation doit s'attaquer aux causes profondes des inégalités : la richesse accaparée par une minorité, les services publics vidés de leur substance, des communautés livrées à elles-mêmes pendant que des entreprises milliardaires tirent profit de la crise qu'elles ont contribué à créer. Cette plateforme affirme ce que la plupart des partis politiques n'osent pas dire : le système fonctionne exactement comme il a été conçu et il est temps d'en concevoir un meilleur.

Nous croyons en un Canada qui se tient debout, qui prend soin de son monde et qui avance avec courage et conviction. Un Canada où la nourriture, le logement et les soins de santé ne sont pas des privilèges, mais des droits fondamentaux. Un Canada où les droits des peuples autochtones ne sont pas qu'une ligne dans un discours, mais une réalité vécue et protégée par la loi. Un Canada véritablement bilingue et prêt à dialoguer avec les gens. Un Canada où personne n'est laissé sans soins, chassé de son quartier par la hausse des prix ou pénalisé par sa pauvreté.

Nous croyons en un Canada où votre capacité à mener une vie digne ne dépend pas de vos revenus, de votre lieu de résidence, ni de vos origines. Un Canada où l'argent public sert le bien public et où chacun a ce dont il a besoin pour vivre dans la dignité, d'un revenu viable garanti à un toit au-dessus de sa tête.

Cette plateforme ne cherche pas à jouer la carte de la prudence. Il s'agit d'une invitation à cesser de se contenter du minimum, de la procrastination et de dirigeants qui trouvent toujours une raison pour ne pas agir.

Votez pour un logement abordable.

Votez pour des soins de santé accessibles quand vous en avez besoin.

Votez pour une imposition équitable et un revenu viable garanti.

Votez pour la gratuité scolaire, la sécurité alimentaire et une énergie propre et abondante.

Votez pour du changement, du courage, de la clarté et des actions.

L'économie dont nous avons besoin aujourd'hui

Le Canada doit être un pays où le travail porte ses fruits et où chacun peut bâtir une vie digne, peu importe où il vit ou le métier qu'il exerce. Cependant, depuis des années, l'économie est biaisée en faveur d'une minorité très riche, tandis que les gens ordinaires portent un fardeau de plus en plus lourd et reçoivent de moins en moins en retour.

Nous sommes prêts à changer cela. Notre plan repose sur l'équité, tout simplement. Nous réduirons les impôts pour la majorité des Canadiens et nous ferons en sorte que les plus grandes entreprises et les particuliers les plus riches paient enfin leur juste part. Fini les passe-droits et les échappatoires fiscales. Nous voulons un système fiscal qui fonctionne pour les gens, pas uniquement pour le profit des grandes entreprises.

Nous ferons des investissements publics intelligents qui créeront des emplois pour les Canadiens : construction de logements, modernisation des infrastructures, transition énergétique vers les énergies propres et relance d'industries qui profitent réellement à nos communautés. Nous protégerons les droits des travailleurs, nous soutiendrons les petites entreprises et nous veillerons à ce que l'ensemble de la population ait les outils et les opportunités nécessaires pour s'adapter dans un monde en changement.

Nous ferons tout cela en défendant l'indépendance du Canada. Nous ne pouvons plus dépendre d'autres pays, surtout pas de ceux qui ne partagent pas nos valeurs, pour notre énergie, notre alimentation ou notre avenir.

Il est temps de bâtir une économie qui fonctionne pour tout le monde. Nous avons le talent. Nous avons les outils. Ce qu'il nous faut maintenant, c'est le courage d'agir.

Imposition équitable

Depuis des décennies, les travailleur·euse·s et les petites entreprises canadiennes portent une charge fiscale de plus en plus lourde sur leurs épaules, tandis que les grandes entreprises et les ultra-riches profitent de généreuses échappatoires et subventions, contribuant moins tout en engrangeant davantage de profits aux dépens de tout le monde. Ce déséquilibre doit cesser. Il nuit à l'équité économique, compromet notre bien-être collectif et affaiblit les fondements de la société canadienne.

Nos politiques de fiscalité équitale garantiront que le système fiscal canadien serve enfin les gens qui travaillent, et non seulement les plus riches. Nous nous engageons à réduire considérablement les impôts des personnes gagnant 100 000 \$ ou moins. En parallèle, nous éliminerons les échappatoires, abolirons les subventions injustes et veillerons à ce que les grandes entreprises et les Canadien·ne·s les plus fortuné·e·s paient leur juste part. Grâce à un impôt progressif sur la richesse, à un renforcement de la fiscalité des entreprises et à une lutte rigoureuse contre l'évasion fiscale, nous récupérerons des milliards de dollars à investir directement dans les services publics essentiels, les infrastructures et les programmes qui bénéficient à toute la population.

Il ne s'agit pas seulement de rendre le système fiscal plus juste — il s'agit de bâtir un Canada où chaque personne et chaque famille a une véritable chance de s'épanouir. Il s'agit de choisir une économie fondée sur l'équité plutôt que sur la cupidité corporative, sur la transparence plutôt que l'opacité, et sur la prospérité collective plutôt que l'accaparement de la richesse. Le Parti vert est résolu à mener ces réformes audacieuses et équitales, parce que l'équité n'est pas qu'un principe — elle est essentielle à un Canada qui fonctionne pour tout le monde.

ALLÈGEMENT FISCAL POUR LES CANADIEN·NE·S À REVENU MODESTE

- Éliminer l'impôt fédéral sur le revenu pour les personnes à faible revenu et réduire le fardeau fiscal des Canadien·ne·s gagnant 100 000 \$ ou moins, en augmentant le montant personnel de base à 40 000 \$.

AUGMENTATION DE L'IMPÔT POUR LES GRANDES ENTREPRISES ET LES PLUS FORTUNÉ·E·S

- Hausser le taux d'imposition de 14% à 21% pour les entreprises dont les profits dépassent 100 millions \$ (permettant de générer 44 milliards de revenu).

Imposition équitable

- Instaurer une taxe permanente sur les profits excessifs (« taxe sur les bénéficiaires exceptionnels ») applicable aux grandes entreprises, y compris les banques, les chaînes d'alimentation et les compagnies d'énergies fossiles, afin de prévenir les profits abusifs réalisés aux dépens de la population canadienne. Cette taxe s'élèvera à 15% sur la portion des profits excédant 120% de la moyenne des profits de l'entreprise au cours des quatre années précédentes, garantissant ainsi une contribution équitable des grandes entreprises lorsqu'elles engrangent des gains excessifs.
- Mettre en place une taxe de 0,2% sur les transactions financières (taxe Tobin) appliquée aux opérations portant sur les actions, les obligations, les produits dérivés et les devises. Cette mesure permettra de freiner les pratiques spéculatives qui déstabilisent les marchés et de générer des revenus importants pour financer des programmes sociaux, économiques et environnementaux.
- Appliquer une taxe corporative pour les entreprises de commerce électronique transnationales opérant au Canada.
- Implanter un impôt progressif sur la richesse nette dépassant les 10 millions de dollars. L'impôt s'élèvera à 1% sur les avoirs de plus de 10 M\$, 2% sur les avoirs de plus de 50 M\$, et 3% sur les avoirs de plus de 100 M\$. Cette mesure ne concernera que 0,5% des ménages canadiens.
- Renforcer la taxe de sortie du Canada pour empêcher les ultra-riches d'éviter l'impôt en transférant leurs actifs à l'étranger. Nous appliquerons une taxe de sortie de 35 % sur la richesse nette dépassant 10 millions de dollars pour les personnes qui renoncent à leur résidence fiscale au Canada, afin que celles et ceux qui ont le plus profité de l'économie canadienne contribuent de manière significative avant leur départ. Les échappatoires fiscales permettant l'évitement par des structures corporatives ou des actifs exemptés seront également fermées.
- Assurer une imposition équitable des gains en capital extrêmes en appliquant une taxe progressive uniquement sur les profits dépassant 10 millions de dollars. Pour empêcher les investisseurs fortunés d'éviter indéfiniment l'impôt, nous limiterons également la possibilité de déduire les pertes sur investissements passés à une période maximale de dix ans.
- Réviser la Loi sur la taxe sur certains articles de luxe afin d'éliminer la règle du « montant le moins élevé » et appliquer un taux fixe de taxe de luxe (ex. : 10 % ou plus sur le prix total d'achat).
 - » Augmenter les taux d'imposition pour les achats de luxe extrêmes (ex. : taux plus élevés pour les jets privés et les superyachts.)
 - » Fermer les échappatoires permettant aux entreprises d'acheter ces biens afin d'éviter la taxe sur les articles de luxe.

Imposition équitable

- » Exempter de cette taxe les navires commerciaux et récréatifs fabriqués au Canada, afin de soutenir les petits manufacturiers et les industries côtières.
- Travailler avec des partenaires internationaux pour mettre en place un impôt minimum mondial sur les sociétés et lutter contre l'évasion fiscale.
- Mettre fin aux conventions fiscales avec les paradis fiscaux reconnus afin de perturber les stratagèmes internationaux d'évitement d'impôt.

FERMER LES ÉCHAPPATOIRES FISCALES ET LUTTER CONTRE L'ÉVASION FISCALE

- Fermer les échappatoires liées aux options d'achat d'actions et aux gains en capital, qui bénéficient principalement aux cadres les plus fortuné-e-s.
- Mettre fin à l'évasion par le biais de comptes étrangers en imposant les fonds dissimulés et en exigeant une preuve concrète d'activités commerciales à l'international.
- Recentrer l'ARC sur la détection des avoirs dissimulés et la récupération des revenus perdus dans les paradis fiscaux, plutôt que sur la vérification des personnes à faible revenu.
- Interdire aux entreprises canadiennes de déduire les revenus publicitaires sur les plateformes étrangères (ex. : Google, Facebook).
- Supprimer la déduction de 50 % des repas et divertissements d'affaires.

METTRE FIN AUX SUBVENTIONS AUX ENTREPRISES QUI NE SERVENT PAS L'INTÉRÊT PUBLIC

- Éliminer immédiatement toutes les subventions aux combustibles fossiles, y compris les déductions fiscales pour les projets de GNL, de pétrole, de gaz et de charbon. Aucun fonds public ne devrait soutenir l'expansion continue de ces industries.
- Réviser et éliminer progressivement les subventions aux entreprises qui n'apportent aucun bénéfice économique, environnemental ou social démontré, en accordant la priorité à celles qui :
 - » Faussent les marchés sans améliorer le bien-être collectif.
 - » Contribuent à la concentration corporative dans des secteurs clés.
 - » Profitent de manière disproportionnée aux grandes entreprises plutôt qu'aux petites entreprises et aux travailleur-euse-s.
 - » Sont accordés à des sociétés à participation majoritaire étrangère, en particulier des sociétés basées aux États-Unis, ce qui porte atteinte à la souveraineté économique du Canada.
 - » Échouent à une analyse des coûts-bénéfices.

Imposition équitable

- Accroître la transparence des subventions aux entreprises en imposant la divulgation publique complète des avantages fiscaux, subventions et prêts — incluant les entreprises bénéficiaires et l'impact économique de cette aide.
- Veiller à ce que les subventions liées à l'économie propre profitent aux travailleur·euse·s et aux communautés — et non uniquement aux profits corporatifs, en exigeant des conditions strictes en matière de travail, d'environnement et de transparence pour tout financement public.

RÉFORME DU SYSTÈME FISCAL

- Créer une Commission fiscale fédérale indépendante pour évaluer en continu l'équité fiscale.

FISCALITÉ INTERNATIONALE ET RÉFORME FINANCIÈRE

- Appuyer l'instauration d'une taxe mondiale sur la pollution générée par l'aviation et le transport maritime, afin que les grands pollueurs internationaux paient leur juste part. Collaborer avec des partenaires mondiaux, y compris le Fonds monétaire international (FMI), pour mettre en place un système équitable et efficace.
- Plaider en faveur de réformes des institutions financières internationales afin de stabiliser l'économie mondiale, favoriser un commerce équitable et promouvoir un développement durable, en veillant à ce que le Canada joue un rôle actif dans la construction d'un système financier juste et résilient.

Une économie équitable ne se limite pas à créer de la richesse—elle doit garantir que les travailleur·euse·s reçoivent leur juste part de la prospérité qu'ils-elles contribuent à générer. Pourtant, depuis trop longtemps, les travailleur·euse·s canadien·ne·s doivent composer avec des salaires peu élevés, des emplois précaires et des protections faibles, alors que le coût de la vie ne cesse d'augmenter. L'essor de l'automatisation, du travail à la pige et les transformations économiques exigent des mesures audacieuses pour protéger les droits, la sécurité et la dignité des travailleur·euse·s.

Nos politiques en matière d'emploi et de travail visent à garantir que chaque travailleur·euse au Canada bénéficie d'un salaire équitable et d'une sécurité d'emploi. Nous défendrons activement et renforcerons le droit à la syndicalisation, et nous veillerons à ce que la négociation collective permette d'obtenir une rémunération juste, des milieux de travail plus sûrs et de meilleures conditions de travail. Nous appliquerons l'équité salariale, lutterons contre l'exploitation dans l'économie de plateformes, et renforcerons les protections contre les abus en milieu de travail. À mesure que les milieux de travail évoluent, nous établirons aussi des règles strictes pour les emplois touchés par l'IA et l'automatisation, afin de garantir que les décisions liées à l'emploi soient équitables, transparentes, et ne profitent pas injustement aux machines.

Il n'y a pas d'économie sans travailleur·euse·s, et aucune économie digne de ce nom ne devrait mal les traiter. Nos politiques visent à offrir aux travailleur·euse·s canadien·ne·s et à leurs communautés des protections concrètes qui les prémunissent contre les abus, tout en assurant l'accès continu à des emplois de qualité et à des programmes de formation. Nous sommes résolu·e·s à défendre les droits et le bien-être de tous les travailleur·euse·s, pour qu'ils-elles puissent s'épanouir dans une économie en pleine transformation.

ASSURER UN REVENU DÉCENT ET LA STABILITÉ ÉCONOMIQUE

- Rehausser le salaire minimum fédéral à 21 \$/h et l'indexer à l'inflation et à la croissance de la productivité.
- Établir un indice national du revenu viable pour fixer des seuils salariaux régionaux fondés sur le coût du logement, de l'alimentation et des biens essentiels.
- Imposer un revenu viable pour tous les emplois financés par des fonds fédéraux, incluant ceux en sous-traitance.
- Travailler avec les provinces et les gouvernements autochtones pour mettre en œuvre un revenu viable garanti (RVG) assurant la sécurité économique de toutes les personnes au Canada.

PROTÉGER ET RENFORCER LES DROITS DES TRAVAILLEUR·EUSE·S

- Appliquer intégralement les lois fédérales sur l'équité salariale, assurant un salaire égal pour un travail de valeur égale. La Commission de l'équité salariale est sous-financée et nécessite une hausse de budget.
- Renforcer les protections contre la fausse classification et l'exploitation des travailleur·euse·s :
 - » Mettre en place un test ABC clair pour déterminer correctement le statut d'emploi et prévenir l'exploitation dans l'économie de plateformes.
 - » Lutter contre les faux contrats de sous-traitance et la classification abusive de travailleur·euse·s comme travailleur·euse·s autonomes.
- Augmenter le nombre d'inspecteur·rice·s du travail au fédéral et les ressources pour l'application de la loi, afin de lutter efficacement contre les infractions des employeurs, incluant la classification erronée, le vol de salaire et les pratiques de travail déloyales.
- Créer un Bureau fédéral des droits des travailleur·euse·s pour soutenir les personnes confrontées à du harcèlement, au vol de salaire ou à un traitement injuste.
- Étendre et appliquer le principe des droits successoraux complets, afin d'empêcher le contournement des conventions collectives par les changements de contrats (contract flipping).

TRAITER ÉQUITABLEMENT LES TRAVAILLEUR·EUSE·S À LA PIGE

- Exiger que les entreprises de transport à la pige (Uber, DoorDash, Amazon, etc.) garantissent une rémunération minimale, le remboursement du kilométrage et des protections en matière d'emploi.
- Mettre en place un fonds d'avantages sociaux transférables pour les travailleur·euse·s de plateformes, leur donnant accès à :
 - » Des régimes de retraite, d'assurance-santé et de congés payés, quel que soit leur statut d'emploi.
 - » Ce fonds sera financé par une contribution obligatoire des employeurs par course ou par heure.
- Financer une étude permanente de Statistique Canada sur le travail à la pige, afin de disposer de données fiables pour orienter les politiques du travail.

RÉGLER L'IA ET LA VIE PRIVÉE AU TRAVAIL

- Créer une Table ronde fédérale sur l'IA et la vie privée en milieu de travail pour encadrer les changements liés à l'automatisation.

- Renforcer les protections des travailleur-euse-s dans les milieux intégrant l'IA pour prévenir les pertes d'emploi injustes.
- Exiger des évaluations obligatoires des impacts de l'IA pour les entreprises financées par le fédéral, afin de garantir une utilisation éthique de l'IA et la sécurité de l'emploi.
- Étendre les protections prévues dans le Code canadien du travail contre la surveillance excessive et l'exploitation algorithmique, et garantir le droit des travailleur-euse-s à contester les décisions prises par l'IA.

UNE TRANSITION ÉQUITABLE

- Adopter une Loi sur la transition équitable garantissant que les travailleur-euse-s et les communautés touchées conçoivent elles-mêmes leurs plans de transition, avec des droits légalement protégés au soutien du revenu, à la reconversion et au placement professionnel.
- Créer une prestation de transition équitable incluant une assurance salaire, des protections de revenu, des options de retraite anticipée et du soutien à la relocalisation pour les travailleur-euse-s de secteurs en déclin.
- Établir des centres de transition équitable ancrés localement, pour connecter les travailleur-euse-s déplacé-e-s à de nouveaux emplois, formations et opportunités de développement économique.
- Créer une base de données nationale de suivi des compétences et de transition, assurant à chaque travailleur-euse du secteur des combustibles fossiles un accès direct à des emplois durables et bien rémunérés.

EMPLOIS VERTS

- Mettre en place un Corps national de défense civile — un service national civil dédié à la résilience et à la préparation aux urgences. Cette initiative offrira des emplois significatifs aux travailleur-euse-s touché-e-s par les transitions économiques, en les formant à l'intervention en cas de catastrophe, à la gestion des urgences, à la protection des infrastructures et à la résilience climatique. (Voir la section « Préparation aux urgences »)
- Lancer un programme national de formation et d'apprentissage pour les emplois verts, offrant de la formation gratuite, des stages rémunérés et un soutien salarial, en priorisant les travailleur-euse-s affecté-e-s par la transition hors des énergies fossiles et par l'automatisation.
- Accroître les initiatives de formation et d'emploi dirigées par des Autochtones dans le secteur des énergies propres, pour assurer leur pleine participation à l'économie de transition du Canada.

- Soutenir le Corps jeunesse pour le climat afin de créer des dizaines de milliers d'emplois pour les jeunes dans les domaines de l'infrastructure verte, de la conservation et du service public. (Voir la section « Jeunesse »)

DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET ACCÈS À LA FORMATION

- Accroître les investissements dans la formation du marché du travail en rendant permanents les compléments aux ententes sur le développement de la main-d'œuvre.
- Élargir l'accès à la formation pour tous les travailleur·euse·s, en s'assurant que les programmes d'emploi couvrent :
 - » L'obtention ou la mise à niveau d'un diplôme d'études secondaires.
 - » L'alphabétisation et le calcul chez les adultes.
 - » L'apprentissage de l'anglais ou du français.
 - » Le développement de la main-d'œuvre dirigé par les syndicats et les communautés.
- Fournir un soutien au revenu aux travailleur·euse·s en formation, en éliminant les obstacles financiers aux reconversions professionnelles.

FILETS DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAILLEUR·EUSE·S EN PERTE D'EMPLOI

- Moderniser l'assurance-emploi (AE) en :
 - » Réduisant le seuil d'admissibilité à 360 heures ou 12 semaines.
 - » Prolongeant la période maximale de prestations à 50 semaines à l'échelle nationale.
 - » Rehaussant le taux de remplacement de revenu de 55% à 66,6% des gains précédents.
 - » Créant un fonds d'intervention d'urgence pour les travailleur·euse·s touché·e·s par des catastrophes, des ralentissements économiques ou des fermetures de secteurs.
 - » Établissant une prestation minimale de 450 \$/semaine, avec une augmentation progressive.
 - » Augmentant le maximum des gains assurables (MGA) à 94 000 \$, en l'alignant sur le régime québécois d'assurance parentale.

Les Canadien-ne-s ont peur. La guerre commerciale avec les États-Unis ne fait que commencer, et ses douloureuses répercussions se font déjà sentir dans tout le pays. L'inflation continue de grimper en flèche. Les familles canadiennes sont forcées de faire des choix difficiles quant à leurs dépenses. Et les entreprises canadiennes continuent de subir les contrecoups de l'extrême volatilité des marchés. L'avenir du commerce équitable et pacifique — et ce qu'il signifie pour les Canadien-ne-s au quotidien — n'a jamais été aussi incertain. Il est temps de défendre notre indépendance économique.

Au cœur de notre politique commerciale se trouve la volonté de protéger les Canadien-ne-s contre les effets des attaques injustes et sans précédent des États-Unis contre notre économie. Nous croyons qu'il faut placer le Canada en priorité en investissant dans nos entreprises et nos infrastructures, tout en nous libérant de l'influence des multinationales américaines, en particulier celles liées à Trump et à ses alliés. Nous devons renforcer la souveraineté canadienne. Cela signifie créer une réserve nationale de ressources clés, interdire l'exportation de matières premières non transformées (comme le bois), et continuer de mettre les États-Unis sous pression en appliquant des taxes à l'exportation sur certaines ressources. Nous continuerons aussi à développer des partenariats commerciaux avec le Mexique et l'Europe afin d'atténuer les effets des tarifs douaniers illégaux des États-Unis. Et nous tiendrons les entreprises américaines responsables de leurs activités au Canada, en leur imposant des taxes, notamment sur les monopoles technologiques et les sociétés pétrolières, pour ensuite réinvestir ces revenus dans les économies locales et dans les emplois canadiens. Il est temps que les intérêts américains paient leur juste part.

L'avenir du partenariat commercial entre le Canada et les États-Unis n'a jamais été aussi incertain. Mais cette situation est aussi une opportunité. En résistant à l'intimidation des États-Unis, nous pouvons ouvrir la voie à un futur économique plus équitable et plus vert — fondé sur la souveraineté et l'indépendance.

PROTÉGER LE CANADA CONTRE LA COERCITION ÉCONOMIQUE DES ÉTATS-UNIS

- Créer des réserves nationales stratégiques de ressources canadiennes pour nous protéger des perturbations commerciales américaines, stabiliser les marchés locaux et renforcer la souveraineté canadienne.
 - » Constituer des stocks de matières premières essentielles afin d'assurer un approvisionnement stable et de prévenir les hausses de prix en période de pénurie.
 - » Gérer les réserves selon un modèle de recouvrement des coûts.

- Interdire l'exportation de ressources non transformées. Veiller à ce que le pétrole, les minéraux, le bois et les produits de la mer canadiens soient raffinés, transformés et valorisés avant leur exportation, afin de créer des emplois au Canada et de réduire l'emprise des États-Unis sur notre économie.
- Appliquer des taxes à l'exportation sur les ressources canadiennes clés dont dépendent les États-Unis — comme le pétrole, le gaz, l'uranium, l'aluminium, la potasse et le gaz naturel. Cela rendra l'approvisionnement plus coûteux pour les industries américaines, découragera l'imposition de tarifs douaniers sur les produits canadiens et générera des revenus à réinvestir dans les industries nationales.
- Coordonner nos réponses économiques avec le Mexique et d'autres partenaires clés afin de créer des contre-mesures conjointes aux tarifs douaniers américains.

METTRE LE CANADA EN PRIORITÉ

- Annuler les contrats gouvernementaux avec les entreprises américaines liées aux alliés corporatifs de Trump, et rediriger ces fonds vers des entreprises canadiennes ou des partenaires internationaux éthiques.
- Renforcer les protections contre les prises de contrôle étrangères en abaissant le seuil de révision gouvernementale des acquisitions d'entreprises canadiennes par des investisseurs américains ou étrangers. Cela empêchera les investisseurs américains d'acheter à bas prix des industries canadiennes en difficulté et garantira que les secteurs stratégiques demeurent sous contrôle canadien.
- Réformer la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada afin que tous les fonds de pension soient investis au Canada, au bénéfice des travailleur-euse-s, des communautés et des infrastructures canadiennes. La version actuelle de l'OIRPC exige que les fonds soient investis uniquement en fonction du rendement du capital investi (RCI).
 - » Prioriser les investissements dans les industries canadiennes, les énergies propres, les infrastructures publiques et la résilience économique à long terme, plutôt que les activités spéculatives.
 - » Accroître la transparence et la responsabilité dans la gestion des fonds du RPC pour s'assurer que les investissements respectent les priorités économiques et sociales du Canada.

RESPONSABILISER LES ENTREPRISES AMÉRICAINES AU CANADA

- Instaurer une taxe sur les monopoles technologiques américains opérant au Canada, afin que des entreprises comme Apple, Google, Meta, Tesla et Starlink paient leur juste part.

Cette mesure comprendra une taxe sur les services numériques (TSN) applicable à la publicité en ligne, aux frais des magasins d'applications, aux services de diffusion en continu et à la monétisation des données des consommateur·rice·s, ainsi qu'une surtaxe d'impôt sur les sociétés visant les géants technologiques. Les revenus générés seront réinvestis dans la technologie canadienne, l'expansion du réseau Internet et le journalisme indépendant, réduisant ainsi notre dépendance aux multinationales américaines tout en renforçant la souveraineté numérique du Canada.

- Instaurer des taxes ciblées sur les entreprises pétrolières et gazières américaines opérant au Canada, afin qu'elles contribuent équitablement à notre économie. Cette mesure empêchera les compagnies d'énergies fossiles américaines de tirer profit des ressources canadiennes pendant que leur gouvernement impose des tarifs douaniers sur les exportations canadiennes.

RÉDUIRE LA DÉPENDANCE AUX ÉTATS-UNIS ET ÉLARGIR LE COMMERCE MONDIAL

- Investir dans les infrastructures commerciales Est-Ouest du Canada. Améliorer les réseaux ferroviaires, routiers et les lignes de transmission d'énergie afin de renforcer les marchés intérieurs et de réduire la dépendance aux exportations vers les États-Unis.
- Renforcer les relations commerciales avec l'Europe, l'Amérique latine, l'Afrique et les pays du BRICS+ (Inde, Brésil, Afrique du Sud, etc.) pour ouvrir de nouveaux marchés aux biens et services canadiens.
- Réévaluer les restrictions commerciales avec la Chine afin d'équilibrer stratégiquement les objectifs économiques et environnementaux, en maintenant les tarifs douaniers sur les véhicules électriques chinois importés pour protéger la fabrication canadienne et les emplois dans notre secteur national des VÉ en pleine croissance, tout en réduisant les tarifs douaniers sur les panneaux solaires chinois afin de favoriser l'adoption d'énergies renouvelables abordables et de créer des emplois dans l'installation solaire.

PROTÉGER LES TRAVAILLEUR·EUSE·S, LES CONSOMMATEUR·RICE·S ET LES INDUSTRIES CANADIENNES

- Mettre en œuvre des politiques « Acheter canadien ». Prioriser les achats publics et la consommation de biens fabriqués au Canada, en veillant à ce que les gouvernements fédéral et provinciaux montrent l'exemple.
- Réduire les barrières du commerce interprovincial, tout en garantissant l'équité pour les travailleur·euse·s et les industries.

- Soutenir les chaînes de valeur locales et régionales. Investir dans les chaînes d'approvisionnement nationales en alimentation, en énergie et en fabrication afin de renforcer la résilience économique et de protéger les ménages canadiens contre les chocs des prix mondiaux.
- Interdire l'importation de produits alimentaires contenant des substances interdites au Canada, afin de protéger la santé publique, la salubrité des aliments et les normes agricoles canadiennes.

ASSURER DES ACCORDS COMMERCIAUX ÉQUITABLES ET SOUVERAINS

- Veiller à ce que toutes les négociations commerciales et les mesures de souveraineté économique reflètent notre engagement en faveur d'une prise de décision partagée par l'intermédiaire du Conseil des gouvernements canadiens. (voir la section « Conseil des gouvernements canadiens »)
- Aligner la politique commerciale nationale avec les objectifs climatiques et instaurer des tarifs douaniers fondés sur l'impact carbone des biens importés.
- Renégocier les accords commerciaux afin de supprimer les dispositions relatives au règlement des différends investisseur-État (RDIE), qui permettent aux multinationales de poursuivre le Canada en raison de lois d'intérêt public.
- Diriger un effort mondial pour transformer l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en une Organisation mondiale du commerce et du climat, afin que les accords commerciaux priorisent la justice environnementale et sociale.

Ressources naturelles et industries

Notre économie fait face à plusieurs menaces existentielles : la crise climatique, la guerre commerciale avec les États-Unis et les intérêts corporatifs cupides qui tirent injustement profit de nos ressources naturelles. Mais nous pouvons nous protéger contre ces menaces et créer une plus grande sécurité à long terme pour la population canadienne en repensant notre gestion et notre protection des forêts, des bassins versants et des minéraux. Nous devons effectuer une transition vers une économie fondée non plus sur l'extraction des ressources, mais sur des valeurs : une économie propre, inclusive, qui ne brade pas nos ressources ni ne délocalise les emplois manufacturiers canadiens. Une économie au service des besoins des Canadien-ne-s.

Notre politique sur les ressources naturelles met le Canada en priorité et favoriserait le retour de la fabrication et de la transformation des matières premières ici, chez nous. Il n'est ni économique ni écologique d'exporter nos ressources naturelles pour ensuite les racheter. Nous voulons voir le secteur canadien de l'énergie propre se développer, et nous prévoyons des investissements dans la production de batteries, l'acier vert et le bois d'ingénierie. C'est bon pour l'environnement et pour l'emploi au Canada. Nos politiques mettront aussi en place des mécanismes de protection pour sauvegarder nos forêts et nos eaux contre les abus des grandes entreprises et les pillages par des intérêts étrangers. Nous croyons également que les communautés autochtones doivent avoir leur mot à dire sur le développement des ressources au Canada. Nos politiques financeront la protection des forêts anciennes dirigée par les Autochtones et élargiront leur participation à la surveillance environnementale.

Les menaces qui pèsent sur notre économie sont réelles et imminentes. Mais nous pouvons protéger l'avenir du Canada — et bâtir dès maintenant une économie équitable — en adoptant une nouvelle approche de la gestion des ressources.

RESTRUCTURER L'ÉCONOMIE DES RESSOURCES DU CANADA

- Créer des réserves stratégiques nationales de ressources critiques, y compris les minéraux essentiels, les métaux, les ressources énergétiques et le bois, pour stabiliser les marchés intérieurs, contrer les perturbations commerciales et renforcer la souveraineté du Canada.
- Éliminer progressivement les exportations de ressources brutes en donnant la priorité aux réserves domestiques, à la transformation locale et à la fabrication intérieure.
- Accroître la productivité en encourageant l'utilisation à valeur ajoutée des ressources à l'aide d'incitatifs fiscaux, de subventions à l'innovation et de partenariats industriels visant à maximiser l'efficacité.
- Développer le secteur industriel propre du Canada par des investissements dans les industries à valeur ajoutée telles que :

Ressources naturelles et industries

- » La production de batteries et le raffinage des minéraux critiques ;
 - » La transformation de l'acier vert et de l'aluminium sans émission ;
 - » Le bois massif et la production de bois d'ingénierie.
- Utiliser l'approvisionnement public pour stimuler la demande de matériaux transformés au Canada, en veillant à ce que les projets d'infrastructure fédéraux utilisent d'abord des ressources canadiennes.
 - Aligner les politiques canadiennes sur les ressources avec la Stratégie énergétique pancanadienne afin que l'extraction, la transformation et le développement industriel soutiennent la transition vers une économie carboneutre.
 - Élaborer une Stratégie nationale de décarbonation industrielle pour permettre aux secteurs de la fabrication, de la transformation des ressources et de l'industrie lourde de se détourner des combustibles fossiles.
 - Réorienter les ressources de Ressources naturelles Canada pour soutenir le développement industriel à faibles émissions, l'extraction durable des ressources et l'innovation en technologies propres.

FORESTERIE DURABLE ET CONSERVATION DES TERRES

- Élaborer une Stratégie nationale sur les forêts axée sur la séquestration du carbone, la résilience face aux incendies et la restauration de la biodiversité.
- Développer les infrastructures de pépinières et investir dans la recherche en foresterie durable pour accélérer les efforts de reboisement.
- Financer la protection des forêts anciennes et boréales dirigée par des Autochtones tout en soutenant les initiatives de foresterie communautaire durable.

EXPLOITATION MINIÈRE POUR UNE ÉCONOMIE VERTE

- Transformer le secteur minier canadien en un pôle d'innovation en technologies vertes, en garantissant une extraction et un raffinage responsables des minéraux critiques pour l'énergie propre et la fabrication de pointe.
- Investir dans un pôle d'innovation minière à Sudbury pour favoriser des pratiques minières durables et une transformation responsable.
- Imposer des normes rigoureuses de protection environnementale et de respect des droits des travailleur-euse-s pour tous les projets miniers.

Ressources naturelles et industries

PROTECTION DE L'EAU

- Élaborer une Stratégie nationale de l'eau pour garantir la protection à long terme des ressources en eau douce, en collaboration avec les gouvernements autochtones et provinciaux.
- Reconnaître l'eau comme une ressource collective dans la législation fédérale afin d'en empêcher la privatisation et l'extraction non durable.

RENFORCER LA CONSULTATION AUTOCHTONE ET LA SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE

- Accroître la participation autochtone à la prise de décisions liées aux projets industriels en augmentant le financement de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada.
- Élaborer conjointement avec les Premières Nations une législation fédérale pour établir des cadres de partage des revenus des ressources naturelles, garantissant des accords structurés et fondés sur les droits qui respectent les obligations des traités et les principes de la DNUDPA.
- Mettre en place des mécanismes de responsabilisation environnementale plus stricts pour prévenir les abus corporatifs envers les ressources naturelles du Canada.

SOUTENIR L'INDUSTRIE ET LA FABRICATION CANADIENNE

- Soutenir la transition vers une économie circulaire en investissant dans les secteurs de la réparation, de la remise à neuf et du recyclage local, afin de réduire la dépendance à l'extraction de matières premières tout en créant des emplois durables.

Transition énergétique

Il est grand temps que le Canada mette fin à sa dépendance aux combustibles fossiles. Depuis trop longtemps, nous avons compté sur des énergies polluantes pour alimenter nos foyers, nos entreprises et notre économie. Heureusement, de plus en plus de Canadiens prennent conscience de la catastrophe imminente que représente la crise climatique. Un sentiment d'urgence grandit : nous avons besoin d'un vrai plan concret pour cesser notre dépendance toxique au pétrole, au gaz et au charbon. Nous ne pouvons plus continuer avec nos vieilles habitudes énergétiques. Nous ne pouvons plus nous permettre de subventionner les grandes entreprises au détriment de notre sécurité et de la santé de nos communautés. Il est temps de repenser l'avenir énergétique du Canada.

Les politiques de transition énergétique du Parti vert permettront au Canada de se libérer des combustibles fossiles en interdisant tout nouveau projet de pipeline et de développement pétrolier ou gazier et en mettant fin immédiatement aux subventions accordées à ces industries. Les fonds publics ne devraient pas soutenir des secteurs qui détruisent l'environnement et freinent la transition du Canada vers une énergie propre. Nous investirons plutôt dans les énergies renouvelables, y compris l'hydroélectricité, l'énergie éolienne et l'énergie solaire, pour faire du Canada un leader mondial en matière d'énergie propre. Nous relierons les réseaux électriques régionaux pour créer un véritable réseau national alimenté à 100% par de l'électricité renouvelable. Quand le soleil brille sur les Prairies ou que les vents soufflent sur les côtes, l'énergie générée sera injectée et stockée dans le réseau afin d'alimenter les régions produisant momentanément moins d'électricité. Cette initiative assurera une infrastructure énergétique souple et résiliente face à un avenir plus imprévisible. Nous mettrons également en place un programme national d'efficacité énergétique afin de réduire la demande dans nos maisons et nos entreprises. Des bâtiments écoénergétiques signifient moins de gaspillage et plus d'économies pour les particuliers, les familles et les petites entreprises. Notre politique de transition énergétique est bonne pour la planète et bonne pour l'ensemble de la population canadienne.

La crise climatique touche tout le monde au Canada et nous croyons qu'il est de la responsabilité du gouvernement de la affronter avec toute la détermination que le moment exige. Construire un avenir fondé sur une énergie propre demande le courage d'affronter les intérêts corporatistes et de dépasser l'indifférence gouvernementale. Nos politiques proposent une action concrète pour répondre à certains des défis les plus graves auxquels le Canada est confronté. Nous avons espoir qu'un véritable changement est possible pour construire ensemble un avenir sûr et durable.

CONSTRUIRE L'AVENIR ÉNERGÉTIQUE PROPRE DU CANADA

- Assurer une transition rapide du Canada vers un système électrique entièrement renouvelable en éliminant la production d'électricité au charbon, au pétrole et au gaz.

Transition énergétique

- Investir dans les énergies solaire, éolienne, hydraulique et géothermique en s'appuyant sur des réseaux de transport modernisés, des réseaux intelligents et des systèmes de stockage d'énergie.
- Ces investissements permettront de décarboner entièrement l'approvisionnement en électricité du Canada, de favoriser une industrie et des transports propres et de positionner le Canada comme un leader mondial des exportations d'énergie renouvelable.
- Mettre en œuvre une stratégie nationale pour le réseau électrique afin de connecter et de moderniser les réseaux régionaux, d'améliorer le partage interprovincial de l'énergie et de garantir une circulation efficace de l'électricité renouvelable dans l'ensemble du pays.
- Soutenir les collectivités nordiques et éloignées dans leur transition vers l'abandon du diesel en élargissant l'accès aux microréseaux renouvelables communautaires, adaptés aux besoins et aux priorités locales.
- Interdire le développement du nucléaire et orienter les investissements fédéraux exclusivement vers des solutions d'énergie renouvelable éprouvées et rentables.

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET RÉDUIRE LA DEMANDE

- Lancer un programme national de rénovation énergétique afin de réduire les émissions des bâtiments, des habitations et des installations industrielles.
- Fournir des subventions directes et des prêts à taux zéro pour les installations d'énergie renouvelable dans les habitations, les entreprises et les collectivités.
- Rendre obligatoires les normes de construction à consommation énergétique carboneutres d'ici 2030 en mettant à jour le Code national du bâtiment.
- Fixer un objectif national de réduction de la demande énergétique globale de 50% dans tous les secteurs d'ici 2050 grâce à des mesures d'efficacité énergétique, à l'électrification et à un urbanisme durable.

ÉLIMINATION PROGRESSIVE DES COMBUSTIBLES FOSSILES

- Annuler tous les nouveaux pipelines et projets d'exploration pétrolière.
- Mettre fin aux contrats fédéraux d'exploitation des combustibles fossiles et retirer les autorisations existantes.
- Interdire toute nouvelle exploitation pétrolière et gazière côtière et cesser progressivement les opérations existantes.

Transition énergétique

- Interdire la fracturation hydraulique en raison des risques environnementaux et sismiques.
- Éliminer progressivement la production de bitume pour le carburant grâce à une stratégie d'abandon progressif.
- Étudier les options de propriété publique ou de nationalisation des actifs liés aux combustibles fossiles dans les cas où des entreprises sous contrôle étranger se retirent de leurs obligations environnementales ou menacent la sécurité énergétique et climatique du Canada.
- Rendre les entreprises de combustibles fossiles pleinement responsables des puits et bassins de résidus abandonnés. Lorsque cela est viable, réaffecter les puits orphelins à l'énergie géothermique et restaurer tous les sites restants par la réhabilitation des sols, le réensauvagement et la récupération des terres par les communautés autochtones.

METTRE FIN AU FINANCEMENT DES COMBUSTIBLES FOSSILES ET BÂTIR L'INDUSTRIE CANADIENNE

- Mettre fin immédiatement à toutes les subventions aux combustibles fossiles.
- Désinvestir les fonds d'investissement publics fédéraux des combustibles fossiles et exiger des sociétés d'État qu'elles fassent de même.
- Obliger les banques et les caisses de retraite canadiennes à éliminer progressivement les investissements dans les combustibles fossiles et à orienter le financement vers les énergies propres.
- Donner la priorité aux travailleurs et aux chaînes d'approvisionnement canadiens dans la transition énergétique en investissant dans la fabrication nationale de panneaux solaires, d'éoliennes et de technologies de stockage d'énergie.
- Utiliser les politiques d'approvisionnement public et les accords commerciaux pour renforcer les industries nationales d'énergie propre et réduire la dépendance aux technologies importées.
- Instaurer des ajustements carbone aux frontières afin de protéger les industries canadiennes des importations à fortes émissions et d'assurer une concurrence équitable. Utiliser ces outils pour encourager la réduction des émissions mondiales et encourager l'action climatique dans le commerce international.

LEADERSHIP INTERNATIONAL ET JUSTICE ÉNERGÉTIQUE

- Soutenir une transition mondiale juste en contribuant au financement international de la lutte contre les changements climatiques, notamment à l'aide d'un Fonds pour la justice mondiale.

Approvisionnement

En pleine guerre commerciale avec les États-Unis, il est plus urgent que jamais que le gouvernement soutienne notre économie locale. En achetant des biens fabriqués au Canada, en faisant appel à une main-d'œuvre locale et en favorisant les technologies propres produites chez nous, le gouvernement peut avoir un impact réel sur notre stabilité et notre souveraineté économique. Le gouvernement fédéral possède un immense pouvoir d'achat, et il a l'obligation de l'utiliser pour stimuler la croissance de nos communautés et assurer le bien-être des générations canadiennes futures.

Notre politique fédérale en matière d'approvisionnement met en place une stratégie complète « Acheter propre, acheter canadien » qui priorise les biens fabriqués au Canada, à faible émission de carbone et produits de façon éthique. Nos politiques fixent des cibles ambitieuses pour l'adoption de technologies propres, l'approvisionnement en aliments locaux pour les écoles et les hôpitaux, ainsi que la réconciliation économique et l'autodétermination des entrepreneur·e·s autochtones. Nous augmenterons les achats de technologies propres fabriquées au pays — comme les panneaux solaires, les éoliennes, les batteries et les thermopompes. Nous nous engageons à utiliser les contrats publics pour nourrir les industries canadiennes et permettre aux familles canadiennes de partager la richesse du pays. Et nous offrirons ces soutiens tout en accélérant la transition nécessaire vers une économie verte porteuse de prospérité.

Nous miserons sur les dépenses publiques pour renforcer les chaînes d'approvisionnement locales, créer des emplois durables pour les Canadien·ne·s et bâtir une économie juste et équitable pour tout le monde.

RENFORCER LES ÉCONOMIES LOCALES ET LA TRANSPARENCE

- Mettre en œuvre une stratégie nationale « Acheter propre », en veillant à ce que :
 - » Au moins 75% des achats fédéraux priorisent les biens et services fabriqués au Canada.
 - » Au moins 50% des achats fédéraux priorisent les technologies propres et les matériaux à faibles émissions.
 - » Tous les projets d'infrastructure financés par le gouvernement fédéral respectent les normes « Acheter propre ».
 - » Une révision des processus d'approvisionnement assure la conformité aux accords commerciaux tout en protégeant les industries canadiennes.
- Élargir les achats de technologies propres fabriquées au Canada, incluant les panneaux solaires, les éoliennes, les batteries et les thermopompes.

Approvisionnement

- S'assurer que tous les contrats gouvernementaux soient attribués par appel d'offres public, pour garantir la transparence et l'équité.
- Renforcer les initiatives « Acheter canadien » dans tous les secteurs, pour que les projets fédéraux d'infrastructure et de transport utilisent des biens et de la main-d'œuvre canadiens.
- Exiger qu'au moins 5% des contrats fédéraux soient attribués à des entreprises autochtones, pour soutenir la réconciliation économique et l'autodétermination des communautés autochtones.
- Veiller à ce que les gouvernements des Premières Nations, et non les fonctionnaires fédéraux, déterminent l'admissibilité aux programmes d'approvisionnement autochtones et mettre en place des mesures de protection pour prévenir les demandes frauduleuses d'identité autochtone.
- Imposer des normes obligatoires de diligence raisonnable en matière de droits humains et de travail pour tous les contractants gouvernementaux, afin d'assurer des chaînes d'approvisionnement éthiques.
- Étendre les programmes d'approvisionnement « de la ferme à l'institution » afin que les établissements publics (écoles, hôpitaux, universités) priorisent les aliments produits au Canada.
- Imposer une politique d'achat « Canada d'abord » pour tous les programmes fédéraux d'achat d'aliments, exigeant un minimum de 75% d'aliments cultivés au Canada, en priorisant les fournisseurs locaux et provinciaux.
- Utiliser l'approvisionnement social pour soutenir les coopératives de travailleur-euse-s, les entreprises communautaires et les organismes à but non lucratif dans les achats gouvernementaux.
- Exiger que les biens achetés par le fédéral respectent les principes d'économie circulaire, incluant la réparabilité, la durabilité et le contenu recyclé, afin de réduire les déchets et de soutenir les industries durables.

METTRE LE CANADA EN PRIORITÉ

- Annuler les contrats gouvernementaux avec les entreprises américaines liées aux alliés corporatifs de Trump, et rediriger les fonds publics vers des entreprises canadiennes et des partenaires internationaux éthiques.
- Réformer la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (OIRPC) pour que tous les fonds de pension soient investis au Canada, au bénéfice des travailleur-euse-s, des communautés et des infrastructures canadiennes. Actuellement, l'OIRPC exige que les fonds soient investis uniquement en fonction du rendement du capital investi (RCI).

Approvisionnement

- » Prioriser les investissements dans les industries canadiennes, les énergies propres, les infrastructures publiques et la résilience économique à long terme, plutôt que les activités spéculatives des marchés financiers.
- » Accroître la transparence et la reddition de comptes dans la gestion des fonds du RPC, en s'assurant que les investissements correspondent aux priorités économiques et sociales du Canada.

Transports et infrastructures

Les infrastructures de transport en commun du Canada sont vieillissantes et dépassées. Elles ne répondent plus aux besoins des communautés locales ni à la demande croissante pour un transport public abordable et accessible. Les gouvernements successifs ont traité le transport en commun comme une pensée secondaire dans nos efforts pour lutter contre la crise climatique. Nous échouons envers les Canadiens, envers nos villes, et envers la planète, mais nous pouvons encore corriger le tir. Il est temps d'investir dans un transport moderne, abordable et écologique qui fonctionne pour tout le monde. Nous pouvons réduire les émissions de carbone, alléger le fardeau financier des familles et bâtir des villes responsables qui servent et relient nos quartiers locaux.

Dans le cadre de notre plan pour l'avenir du transport au Canada, nous nous engageons à décarboner les transports en commun et le transport de marchandises ainsi qu'à assurer la transition nécessaire loin des moteurs à combustion interne pour les véhicules de passagers. La transition vers les véhicules carboneutres est essentielle et attendue depuis trop longtemps. Pour accélérer cette transition, nos politiques prévoient l'expansion des bornes de recharge pour véhicules électriques dans toutes les installations fédérales, la réduction des droits de douane sur les importations de véhicules électriques ainsi que la création d'exemptions fiscales fédérales pour l'achat de véhicules neufs et usagés à zéro émission. Nous croyons également qu'un meilleur accès aux services de transport en commun encouragera les Canadiens à adopter des alternatives vertes et abordables. Nous nous engageons à construire un réseau de trains à grande vitesse pour les trajets interurbains dans les principaux corridors et nous offrirons un soutien financier aux services de transport en commun locaux. Nous créerons aussi un fonds national pour aider à l'expansion des pistes cyclables et à la création de programmes municipaux de vélos en libre-service.

Ensemble, ces efforts jetteront les bases d'un système de transport plus propre et plus écologique. Notre politique ne vise pas seulement à réduire les émissions, elle vise à améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens en rendant le transport accessible, responsable et abordable.

TRANSPORTS EN COMMUN CARBONEUTRES D'ICI 2040

- Adopter une stratégie nationale de transport pour atteindre un transport en commun terrestre carboneutre partout au Canada d'ici 2040.
- S'engager à créer un fonds fédéral permanent et dédié au transport en commun chaque année à compter de 2026.
- Exiger que tous les projets de transport en commun financés par le gouvernement fédéral n'achètent que des autobus carboneutres afin d'accélérer la transition vers l'abandon des combustibles fossiles.

Transports et infrastructures

- Permettre aux villes d'utiliser le financement fédéral du transport en commun pour leurs opérations, notamment l'embauche de chauffeurs, l'augmentation de la fréquence des services et la réduction des tarifs.
- Préconiser la gratuité du transport en commun avec un transfert fédéral annuel aux municipalités.
- Soutenir des tarifs préférentiels pour les jeunes et garantir des options de transport sécuritaires et accessibles aux aînés.
- Exiger que tous les traversiers de passagers soient convertis à des systèmes électriques ou hybrides.

MODERNISATION ET DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE

- Construire un train à grande vitesse dans les corridors Toronto-Ottawa-Montréal-Québec et Calgary-Edmonton afin d'offrir des déplacements interurbains rapides et écologiques.
- Faire du transport ferroviaire la plaque tournante des réseaux de transport en commun avec des liaisons par train léger et par autobus électriques dans chaque ville et région.
- Adopter la Loi sur VIA Rail afin de protéger les services ferroviaires et d'assurer un transport en commun fiable entre les grandes villes.
- Investir dans des lignes ferroviaires dédiées afin d'accroître la fréquence du service VIA Rail et de privilégier les trains de passagers au transport de marchandises.
- Soutenir l'expansion du transport ferroviaire régional et du transport en commun rural afin de relier les communautés mal desservies.
- Augmenter le financement du transport ferroviaire régional grâce à des investissements à long terme pour renforcer les réseaux ferroviaires nationaux.

TRANSPORT ACTIF

- Créer un Fonds national pour les infrastructures cyclables et piétonnes afin de développer les pistes cyclables, les infrastructures piétonnes et les programmes municipaux de vélos en libre-service.
- Donner la priorité à la marche, au vélo et aux transports en commun dans l'urbanisme, réduisant ainsi la dépendance à la voiture.
- Introduire des mesures fiscales équitables pour encourager les choix de mobilité durable, notamment l'utilisation des transports en commun et des transports actifs.

VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET BORNES DE RECHARGE

- Interdire la vente de véhicules de tourisme à moteur à combustion interne d'ici 2030.
- Exempter les véhicules carboneutres neufs et usagés de la taxe de vente fédérale.
- Développer les bornes de recharge pour véhicules électriques dans tous les stationnements et toutes les installations fédérales.

UN TRANSPORT EFFICACE : PROPRE, SÉCURITAIRE ET PUBLIC

- Nationaliser le réseau ferroviaire de marchandises du Canada (CN) en tant qu'infrastructure publique afin d'assurer un transport efficace et respectueux du climat, ainsi qu'une résilience économique. Garantir un service aux agriculteurs canadiens et garantir la priorité au transport ferroviaire de voyageurs sur le transport de marchandises.
- Détourner les voies ferrées de marchandises des zones habitées et renforcer la réglementation en matière de sécurité ferroviaire.
- Élaborer un programme de transport de marchandises écologique avec les industries logistiques afin de réduire les émissions dues au camionnage et au transport maritime.

AVIATION ET TRANSPORT MARITIME

- Introduire une taxe internationale sur le carburant de l'aviation et du transport maritime afin de garantir que ces industries contribuent aux initiatives climatiques.

Nous croyons que favoriser l'innovation technologique et la recherche de pointe est essentiel pour l'avenir du Canada. Si nous espérons surmonter les nombreux défis auxquels nous faisons face — notamment la crise climatique, la pression sur notre système de santé, et l'évolution du paysage de la concurrence internationale — nous devons nous appuyer sur une communauté dynamique de chercheurs scientifiques et de technologues. Heureusement, le gouvernement peut jouer un rôle clé dans le développement de ces communautés. Notre politique d'innovation donne la priorité au retour du soutien à la recherche et au développement au Canada.

Nous nous engageons à augmenter le financement des conseils de recherche canadiens chaque année, et promettons de rétablir et d'élargir la recherche climatique significative. En plus de ce réinvestissement et d'un financement accru pour la recherche axée sur les technologies de fabrication zéro déchet et les systèmes de recyclage avancés, nous mettrons en œuvre une politique d'intégrité scientifique afin de protéger l'indépendance de la recherche. Le financement seul ne suffit pas; les scientifiques canadiens doivent avoir la liberté de s'exprimer. Nous nous engageons à assurer la transparence et l'ouverture scientifique, et nous rendrons obligatoire la publication ouverte de toute recherche financée par le gouvernement.

Mais notre soutien à la recherche et au développement ne s'arrête pas aux universités et aux institutions publiques. Notre politique d'innovation prévoit une augmentation du financement pour les entreprises privées et les entreprises dirigées par des étudiant-es. Nous voulons voir plus de recherches transformées en produits concrets ici même au Canada.

Nous croyons que les politiques de soutien à l'innovation sont bénéfiques pour le Canada — surtout celles qui nous aident à sortir d'une économie fondée sur les ressources non renouvelables. Cela stimule l'économie et crée des emplois et de la richesse pour toutes et tous. Favoriser l'innovation locale ne permet pas seulement de créer de nouvelles industries — cela aide aussi le Canada à devenir un chef de file dans la transition mondiale vers les nouvelles énergies et les technologies vertes. Cette approche tournée vers l'avenir contribuera à bâtir une économie plus forte et plus résiliente pour l'avenir.

PROMOUVOIR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET LE LEADERSHIP MONDIAL

- Augmenter le financement de la recherche à 2,7% du PIB afin d'aligner le Canada sur la moyenne de l'OCDE.
- Augmenter le financement des organismes de recherche (CRSNG, CRSH, IRSC) afin d'assurer un taux de réussite minimal de 60% aux concours de subventions.

- Rétablir et élargir le financement de la recherche sur les changements climatiques et l'atmosphère (RCCA) et fournir un financement annuel au Laboratoire de recherche atmosphérique en environnement polaire.
- Assurer la mise en œuvre intégrale des politiques d'intégrité scientifique dans l'ensemble des ministères afin de protéger l'indépendance de la recherche.
- Augmenter le financement de la recherche et de l'innovation pour les solutions d'économie circulaire, notamment les technologies de récupération des matériaux, la fabrication zéro déchet et les systèmes de recyclage avancés.

RENFORCER LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ET LA COMMERCIALISATION DE L'INNOVATION

- Augmenter le financement fédéral annuel direct de la recherche et développement des entreprises privées et étudiantes afin de garantir la commercialisation d'une plus grande partie de la recherche par les entreprises canadiennes.
- Soutenir les partenariats de transfert de technologie entre les entreprises et les universités tout en veillant à ce que la recherche financée par des fonds publics demeure accessible.
- Développer des outils flexibles d'octroi de licences de propriété intellectuelle et offrir aux entreprises canadiennes des droits de propriété intellectuelle à prix réduit financés par le gouvernement fédéral afin de renforcer l'écosystème d'innovation du Canada.
- Mettre pleinement en œuvre les recommandations de la Chambre des communes sur la propriété intellectuelle et le transfert de technologie en veillant à ce que les politiques de transfert des connaissances profitent à la fois aux chercheurs et à la population.

ASSURER L'ÉQUITÉ DANS LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

- Rendre obligatoire l'intégration des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans les subventions fédérales de recherche afin de garantir un financement éthique et durable de la recherche.
- Assurer l'équité du financement des STIM en allouant au moins 10% de l'ensemble des fonds des conseils de recherche au soutien des groupes sous-représentés en sciences et technologies.
- Introduire un programme de financement direct et non évalué de la recherche à toutes les universités canadiennes, en fonction du nombre d'étudiants aux cycles supérieurs, à condition que tous les résultats soient rendus publics.

- Rendre obligatoire le libre accès à la recherche financée par des fonds publics en suivant le modèle européen du « Plan S » pour rendre la science accessible gratuitement.
- Créer un portail public pour les données scientifiques et décisionnelles du gouvernement afin d'améliorer la transparence et la confiance de la population.

RENFORCER L'ÉCOSYSTÈME D'INNOVATION DU CANADA

- Fournir un financement direct à la recherche aux universités canadiennes, attribué automatiquement en fonction des inscriptions d'étudiants aux cycles supérieurs dans des programmes de thèse, afin d'assurer un financement de base stable pour la recherche motivée par la curiosité. Cela permettra de soutenir la recherche scientifique à long terme et les découvertes révolutionnaires sans le fardeau des demandes de subventions concurrentielles.
 - » Exiger que toutes les recherches financées par ce programme soient entièrement publiques, empêchant ainsi la privatisation des connaissances financées par des fonds publics et garantissant un accès libre aux chercheurs, aux entreprises et à la population.
- Exiger de Statistique Canada qu'une enquête annuelle sur les technologies soit réalisée afin de suivre les tendances en matière d'innovation et les besoins d'investissement.
- Créer un programme d'« entrepreneur en résidence » dans les laboratoires nationaux afin de faciliter le partage des connaissances entre les chercheurs et les entreprises.

Petites entreprises

Nous vivons actuellement une période d'incertitude économique mondiale, nourrie par une guerre commerciale croissante avec les États-Unis, l'inflation, des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, la rareté des ressources et d'innombrables autres obstacles liés à la crise climatique. Malheureusement, ce sont les petites entreprises qui en subissent le fardeau de façon disproportionnée. Cela signifie que nous risquons de perdre cette composante essentielle de l'économie canadienne. Nous ne pouvons pas laisser cela se produire. Les petites entreprises sont un moteur d'innovation et de création d'emplois. Elles sont au cœur de chaque communauté au Canada. Il est de notre responsabilité de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour permettre aux petites entreprises de prospérer.

Notre politique vise à bâtir une économie plus résiliente et équitable pour toutes et tous, en soutenant les petites entreprises. Nous élargirons l'accès au capital pour les entreprises en démarrage et les petites et moyennes entreprises (PME). Nous réduirons le fardeau administratif qui leur est imposé et simplifierons la déclaration de revenus. Nos politiques encourageront l'adoption de technologies propres et la transition vers une économie verte grâce à un soutien financier pour les entreprises locales en démarrage. Nous sommes déterminé-e-s à construire une économie équitable qui élève chaque Canadien-ne. Grâce à des initiatives de formation et de financement, nos politiques soutiendront les entreprises dirigées par des entrepreneur-e-s autochtones, noir-e-s et des femmes. Et nous veillerons à ce que les petites entreprises reçoivent une part plus importante des contrats fédéraux. Sous un gouvernement du Parti vert, une part significative des contrats fédéraux sera attribuée aux petites entreprises, et celles appartenant à des groupes sous-représentés recevront leur juste part.

Les petites entreprises canadiennes sont le pilier de nos communautés. Il est temps de leur offrir le soutien qu'elles méritent et de commencer à bâtir un avenir plus inclusif, plus vert et plus prospère pour l'ensemble des Canadien-ne-s.

SOUTENIR LA CROISSANCE ET L'INNOVATION DES PETITES ENTREPRISES

- Accroître l'accès au capital pour les petites entreprises grâce à un programme annuel de prêts et de subventions, afin de permettre aux entreprises en démarrage et aux PME de prendre de l'expansion.
- Créer une désignation d'entreprise à impact/entreprise sociale pour les entreprises enregistrées au fédéral qui utilisent leurs revenus pour générer un impact social et environnemental.
- Maintenir le taux d'imposition des petites entreprises à 9% sur les premiers 500 000 \$ de revenu actif.

Petites entreprises

- Continuer de réduire le fardeau administratif des petites entreprises en éliminant les déclarations fiscales redondantes et les formalités bureaucratiques, y compris la numérisation complète des rapports fiscaux des PME.
- Simplifier les processus d'approbation pour permettre aux PME d'adopter de nouvelles technologies et ainsi demeurer concurrentielles.
- S'assurer que toute nouvelle législation tienne compte de son impact sur les petites entreprises.

DÉVELOPPER L'ENTREPRENEURIAT VERT ET INCLUSIF

- Créer un fonds de capital-risque vert financé par le gouvernement fédéral pour soutenir les entreprises vertes locales en phase de démarrage.
- Subventionner l'adoption de technologies propres par les PME, en investissant pour accélérer les solutions climatiques menées par les entreprises.
- Élargir les programmes de formation et de soutien à l'entrepreneuriat pour les groupes en quête d'équité, notamment les entreprises dirigées par des femmes, des personnes autochtones et des personnes noires, à l'aide d'un programme annuel de subventions.

AMÉLIORER L'ACCÈS DES PETITES ENTREPRISES AUX CONTRATS FÉDÉRAUX

- Veiller à ce qu'au moins 30% des contrats fédéraux soient attribués à des petites entreprises, avec une priorité accordée aux entrepreneur·e·s issu·e·s de groupes en quête d'équité.
- Investir dans l'infrastructure numérique et rurale des entreprises.
- Garantir un accès abordable et universel à Internet à travers le pays, en investissant dans l'expansion du réseau à large bande pour les entreprises rurales.

Agriculture et sécurité alimentaire

Les Canadien-ne-s ont besoin d'une alimentation saine, nutritive et abordable. Pourtant, presque rien n'a été fait par les gouvernements précédents pour protéger notre accès fondamental à la nourriture. Des pratiques agricoles nuisibles continuent d'introduire des substances chimiques dangereuses dans notre chaîne alimentaire. L'insécurité alimentaire est en hausse. Et des politiques gouvernementales sans vision à long terme ont donné la priorité aux profits des grandes entreprises plutôt qu'au bien-être des travailleur-euse-s, des animaux et de toutes les personnes qui souhaitent simplement nourrir leur famille de manière saine et abordable. Il n'y a pas d'avenir sans nourriture; il est temps de nous engager à garantir l'avenir de l'alimentation au Canada.

Notre plan pour renforcer l'agriculture et la sécurité alimentaire repose sur l'idée qu'il faut consolider et accroître la production alimentaire locale et régionale. Cela signifie investir dans les infrastructures agricoles locales, aider les petit-e-s producteur-ric-e-s à accéder à de plus grands marchés et rediriger les subventions gouvernementales de l'agro-industrie vers les fermes biologiques de petite et moyenne taille. Cela signifie offrir des incitatifs économiques aux producteur-ric-e-s pour qu'ils-elles se libèrent de leur dépendance aux pesticides et aux produits pétrochimiques. Cela signifie aussi protéger les terres agricoles contre l'étalement urbain et interdire l'acquisition massive de terres agricoles, afin d'assurer la souveraineté alimentaire du Canada, aujourd'hui comme pour les générations futures.

Le Parti vert s'engage à créer un avenir où personne ne souffre de la faim, où les agriculteur-ric-e-s prospèrent en adoptant des pratiques à faible impact, et où la gestion des terres reflète une vision responsable de l'avenir de notre pays.

RENFORCER LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES LOCAUX ET RÉGIONAUX ET LA PROTECTION DES AGRICULTEUR-RICE-S

- Construire et développer les infrastructures de transformation, d'entreposage et de distribution des aliments.
- Accroître l'autosuffisance alimentaire du Canada en remplaçant le tiers des importations par des aliments produits localement.
- Mettre en place un réseau de centres alimentaires régionaux.
- Renforcer les chaînes de valeur alimentaires régionales en garantissant l'accès aux marchés et en éliminant les obstacles réglementaires interprovinciaux inutiles.
- Renforcer la gestion de l'approvisionnement afin de protéger les agriculteur-ric-e-s canadien-ne-s tout en assurant aux petit-e-s producteur-ric-e-s et aux coopératives alimentaires un accès équitable aux marchés.

Agriculture et sécurité alimentaire

- Réduire les barrières réglementaires pour les petites entreprises de transformation afin de faciliter l'accès des producteurs locaux à la transformation alimentaire.
- Investir dans l'agriculture urbaine afin d'augmenter la production et la distribution alimentaire dans les zones à forte densité.
- Développer les marchés fermiers, le tourisme culinaire et la vente directe aux consommateurs, afin de réduire le contrôle des grandes entreprises sur la distribution alimentaire et soutenir les coopératives et installations locales.
- Élaborer des politiques et des programmes qui renforcent la souveraineté alimentaire et intégrer cette approche dans les décisions politiques dans l'intérêt du public.
- Mettre en place des mécanismes pour empêcher la spéculation sur les terres agricoles.
- Appuyer une transition vers des systèmes agroécologiques en s'appuyant et en respectant les savoirs écologiques traditionnels.
- S'assurer que le Programme national de repas scolaires priorise l'achat d'aliments locaux et régionaux.

AGRICULTURE DURABLE ET RÉSILIENTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Encourager une alimentation à base de végétaux, en cohérence avec le Guide alimentaire canadien, afin de promouvoir la santé publique et de réduire l'impact environnemental de la production alimentaire.
- Rediriger les subventions à l'agro-industrie vers les fermes régénératrices et biologiques de petite et moyenne taille.
- Encourager la séquestration du carbone dans les sols en soutenant davantage les pratiques agricoles régénératrices.
- Investir dans la recherche et les appuis directs aux fermes biologiques et régénératrices.
- Investir dans l'agriculture résiliente au climat en soutenant les cultures résistantes à la sécheresse, l'agriculture de précision, les systèmes de conservation de l'eau et la recherche.
- Établir des cibles sectorielles de réduction des émissions, incluant des stratégies de réduction des engrais, la capture du méthane pour l'élevage, et des incitatifs pour des productions alimentaires à faibles émissions.
- Rétablir le Programme de réhabilitation des prairies afin d'assurer un financement adéquat pour l'adaptation à la sécheresse, la conservation des sols et la gestion de l'eau.

Agriculture et sécurité alimentaire

- Réinstaurer les plans environnementaux pour les fermes, en fournissant un soutien financier direct aux pratiques durables de conservation de l'eau et des sols.
- Préserver les terres agricoles en collaboration avec les gouvernements provinciaux et municipaux.
- Réformer les programmes de gestion des risques d'entreprise afin d'offrir une aide en cas de catastrophe, une meilleure résilience climatique et des secours rapides pour les agriculteur·rice·s touché·e·s par des événements météorologiques extrêmes.
- Relancer et élargir le Réseau national de surveillance des pesticides pour évaluer les impacts environnementaux et les risques pour la santé publique liés aux pesticides.
- Interdire les pesticides néonicotinoïdes et investir dans un soutien direct aux agriculteur·rice·s pour des systèmes alternatifs de gestion des ravageurs.
- Réduire de 50% l'utilisation de pesticides agricoles et d'herbicides non sélectifs d'ici 2030.
- Renforcer la surveillance réglementaire par l'ARLA (Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire), l'ACIA (Agence canadienne d'inspection des aliments) et Santé Canada afin d'assurer l'adoption des meilleures pratiques scientifiques dans l'agriculture et la production alimentaire.
- Mettre en œuvre une Stratégie nationale de réduction du gaspillage alimentaire, en favorisant la redistribution des surplus alimentaires et le compostage.

DROITS DES TRAVAILLEUR·EUSE·S AGRICOLES

- Réviser en profondeur le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) pour protéger les travailleur·euse·s contre l'exploitation, tout en répondant aux besoins critiques en main-d'œuvre dans le secteur agricole. Cela comprend le renforcement de l'application des protections du travail, des salaires équitables, un logement adéquat et des conditions de travail sécuritaires pour les travailleur·euse·s agricoles saisonnier·ère·s étranger·ère·s, ainsi que la levée des obstacles à l'accès aux programmes de sécurité sociale comme l'assurance-emploi et les protections en matière de handicap.
- Réduire la dépendance au PTET en élargissant les voies d'immigration dirigées par les employeurs, pour offrir aux travailleur·euse·s migrant·e·s des parcours clairs et équitables vers la résidence permanente.
- Prévenir la traite de personnes et l'exploitation au travail en imposant des permis de travail ouverts, en augmentant les inspections inopinées des lieux de travail et en appliquant des sanctions strictes aux employeurs abusifs.

BIEN-ÊTRE ANIMAL

- Créer un ministère indépendant responsable du bien-être et de la sécurité des animaux, séparé de l'agriculture et de l'agroalimentaire.
- Reconnaître les animaux comme des êtres sensibles en vertu de la loi canadienne et inciter les gouvernements provinciaux à abroger les exemptions qui affaiblissent la protection de certains animaux.
- Adopter une loi nationale complète sur le bien-être animal, imposant des normes obligatoires pour le traitement sans cruauté des animaux d'élevage.
- Investir dans l'amélioration des conditions d'élevage et du bien-être des animaux de ferme.
- Soutenir les agriculteur-riche-s souhaitant passer de l'élevage à l'agriculture végétale durable.
- Établir des normes minimales nationales pour la vente, le transport et l'abattage sans cruauté des animaux d'élevage, en réduisant les durées maximales de transport à quatre heures.
- Introduire des sanctions strictes et augmenter les inspections fédérales pour assurer le respect des lois sur le bien-être animal.
- Éliminer progressivement les tests sur les animaux et imposer une interdiction nationale, tout en finançant la recherche et la promotion d'alternatives éthiques et sans cruauté.

PROTECTION DES TERRES AGRICOLES ET DES SEMENCES

- Rétablir l'Inventaire des terres du Canada pour assurer un suivi précis de l'utilisation des terres agricoles, de la santé des sols et des conversions de terres agricoles, afin d'éviter la perte de celles-ci.
- Interdire l'acquisition massive de terres agricoles par des investisseurs non résident-e-s, afin de garantir que les agriculteur-riche-s canadien-ne-s conservent la propriété et le contrôle de ces terres.
- Collaborer avec les provinces pour renforcer les lois de protection des terres agricoles, afin qu'elles demeurent destinées à l'agriculture et accessibles aux nouvelles générations d'agriculteur-riche-s.
- Protéger les droits collectifs sur les semences. Garantir que les agriculteur-riche-s puissent conserver, échanger et utiliser leurs propres semences sans restriction de la part de corporations.
- Soutenir les banques de semences dirigées par les agriculteur-riche-s, les échanges de semences et les fiducies foncières communautaires, afin d'empêcher la mainmise des grandes entreprises sur les ressources agricoles essentielles.

Pêches et conservation des océans

Nos océans sont en grand danger. Depuis des décennies, nous assistons à l'effondrement alarmant des écosystèmes marins et des pêches, tout en voyant les populations de poissons diminuer. Pendant ce temps, les communautés locales luttent pour survivre et ne sont pas considérées par les grandes entreprises. Les Nations autochtones, gardiennes de nos eaux côtières depuis des générations, sont ignorées par les décideurs politiques. Nous n'avons pas traité nos océans ni les communautés de pêche avec le respect qu'ils méritent. Il est temps de changer cela. Nous avons la responsabilité de restaurer la santé de nos océans et de rendre leur dignité aux communautés côtières.

Nos plans pour les pêches et les océans du Canada reposent sur l'équité, la conservation et le contrôle local. Nous voulons donner du pouvoir aux dirigeants autochtones et aux communautés de pêche et redonner la gestion des pêches aux personnes qui en dépendent. Nous voulons également soutenir ces communautés en plaçant la conservation au cœur de nos priorités. Cela signifie utiliser les meilleures données scientifiques disponibles pour fixer les quotas de capture, interdire les pratiques destructrices comme l'aquaculture en enclos ouverts, éliminer progressivement l'aquaculture industrielle nuisible et investir dans des alternatives à petite échelle, comme la culture de coquillages et d'algues, et rendre la gestion des pêches transparente. Nous croyons que les décisions qui façonnent nos côtes doivent appartenir aux communautés qui y vivent.

Des océans en santé sont essentiels pour notre environnement, notre économie, notre sécurité alimentaire et notre avenir. Le moment d'agir, c'est maintenant.

GESTION DURABLE DES PÊCHES

- Transférer la gestion des pêches côtières à une gouvernance autochtone et communautaire en veillant à ce que l'établissement des quotas, les décisions en matière de conservation et leur application reflètent les connaissances traditionnelles et la gestion locale.
- Assurer la transition du ministère des Pêches et des Océans (MPO) vers un modèle de cogouvernance et de gestion autochtone dans les régions clés.
- Mettre à jour la réglementation fédérale sur les pêches afin de l'harmoniser avec les lois et les plans de gestion autochtones, garantissant ainsi leur autorité légale sur les mesures de conservation et la gestion des ressources.
- Mettre en œuvre des limites de capture fondées sur des données scientifiques, des protections de l'habitat et une application plus stricte de la loi contre la surpêche conformément aux recommandations de l'audit des pêches 2024 d'Oceana.

Pêches et conservation des océans

- S'assurer que tous les poissons capturés dans une pêcherie, y compris la pêche à l'appât et la pêche récréative, sont comptabilisés dans les décisions de gestion afin d'améliorer l'évaluation des stocks et leur durabilité.
- S'assurer que toutes les politiques sur les pêches tiennent compte des impacts des changements climatiques, en ajustant les quotas et les protections pour refléter l'évolution des populations de poissons.
- Achever les plans de rétablissement de tous les stocks de poissons en danger d'épuisement afin de prévenir l'effondrement des pêcheries.
- Investir dans des recherches indépendantes sur les stocks de poissons sur cinq ans afin de garantir que les décisions de gestion sont fondées sur les meilleures données scientifiques disponibles et de combler les lacunes critiques en matière de données.
- Assurer la transparence de la gestion des pêches en rendant publics tous les processus d'établissement de quotas, de conservation et de prise de décision.
- Réaliser un examen du processus d'évaluation du potentiel de rétablissement (EPR) afin de déterminer si ses lacunes sont dues à une complexité inutile ou à une mauvaise mise en œuvre.
- Protéger les pêcheurs indépendants et les communautés côtières en empêchant le contrôle des permis de pêche côtière par les entreprises.
- Mettre en œuvre les principales recommandations du rapport 2024 du Parlement sur les pêches de la Côte Ouest afin de garantir un accès équitable aux ressources halieutiques et une meilleure protection des communautés côtières.
- Élaborer un programme canadien de type « subventions pour la mer » pour financer la recherche halieutique, soutenir les communautés côtières et accroître la mobilisation populaire en faveur de la gestion durable des pêches, en consultation avec les principales sociétés scientifiques canadiennes et internationales.

LEADERSHIP AUTOCHTONE ET GOUVERNANCE MARINE

- Entamer un processus de transition officiel pour remplacer le ministère des Pêches et des Océans (MPO) par une gouvernance marine dirigée par les Autochtones dans les régions où les Nations autochtones, inuites et métisses ont revendiqué ou s'efforcent d'exercer une intendance marine souveraine.
- Jusqu'à ce que la souveraineté de la gouvernance autochtone soit pleinement reconnue, veiller à ce que le MPO n'agisse qu'à titre consultatif dans ces régions en soutenant la gestion dirigée par les Autochtones plutôt qu'en la dirigeant.

Pêches et conservation des océans

- Appuyer les Nations autochtones dans l'élaboration active de modèles de gouvernance régionale, comme le modèle de Haida Gwaii, et assurer la reconnaissance fédérale des nouveaux systèmes de gouvernance marine autochtones.
- Reconnaître les lois et les plans de gestion autochtones comme juridiquement contraignants sur leurs territoires, garantissant ainsi une pleine autorité sur les mesures de conservation, l'établissement de quotas et leur application.
- Réformer et élargir les dispositions de cogestion de la Loi sur les océans afin de refléter l'autorité légale et la souveraineté des Nations autochtones, inuites et métisses. Veiller à ce que ces dispositions soutiennent la transition complète vers une gouvernance dirigée par les Autochtones, le MPO jouant un rôle consultatif, le cas échéant.
- Assurer un financement stable et à long terme pour les initiatives de conservation, de surveillance et d'intendance marines menées par les Autochtones, y compris les programmes de gardiens et les pêcheries gérées localement.

RÉFORME ET RÉGLEMENTATION DE L'AQUACULTURE

- Exiger que toutes les exploitations aquacoles de poissons à nageoires passent à des systèmes en parc clos, en commençant par l'élimination progressive des fermes aquacoles en parcs en filet dans les eaux du Pacifique d'ici 2025 et dans toutes les eaux canadiennes d'ici 2030, afin d'assurer une transition équitable pour les travailleurs et les communautés touchés.
- Supprimer le mandat de Pêches et Océans Canada de promouvoir la salmoniculture en veillant à ce que son rôle réglementaire privilégie la protection de l'environnement aux intérêts de l'industrie.
- Transférer la réglementation de l'aquaculture de Pêches et Océans Canada à Agriculture et Agroalimentaire Canada afin de prévenir les conflits d'intérêts dans la gestion des pêches.
- Soutenir l'aquaculture durable des mollusques et crustacés et des algues en partenariat avec les communautés autochtones en veillant à ce que ces industries créent des emplois locaux tout en protégeant les écosystèmes marins.

CONSERVATION MARINE ET RÉSILIENCE CLIMATIQUE

- Protéger et restaurer les écosystèmes côtiers et marins, notamment les herbiers marins, les forêts de varech et les marais salants, afin de soutenir la biodiversité et d'améliorer le stockage naturel du carbone.

Pêches et conservation des océans

- Développer les programmes de restauration des habitats et réduire l'impact humain sur la biodiversité marine.
- Soutenir un moratoire sur l'exploitation minière en eaux profondes, jusqu'en 2030 au moins, afin de prévenir des dommages irréversibles aux écosystèmes marins.

RÉDUCTION DES DÉCHETS MARINS ET DE LA POLLUTION

- Mettre en œuvre la responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les engins de pêche synthétiques afin de financer leur récupération et leur recyclage.
- Établir des normes strictes de rejet des déchets des navires de croisière supérieures aux réglementations internationales.

Préserver l'avenir du canada

Le monde change rapidement, et pas toujours pour le mieux. Des feux de forêt et inondations à la montée de l'autoritarisme et à l'instabilité économique, les menaces que nous affrontons sont graves et en augmentation constante. Le Canada possède cependant tout ce qu'il faut pour s'adapter à cette période historique : les ressources, les gens et le courage de tracer sa propre voie.

Ce programme présente un plan pour protéger ce qui compte le plus. Nous défendrons notre démocratie, notre territoire et notre avenir contre l'ingérence étrangère, la crise climatique et les conséquences d'un ordre mondial en mutation rapide. Nous agissons sans hésiter face à la crise climatique, non seulement en réduisant les émissions, mais aussi en investissant dans la résilience locale, les énergies propres et la conservation menée par les peuples autochtones. Nous veillerons à ce que le Canada puisse se tenir debout en reconstruisant nos systèmes d'urgence, en protégeant nos frontières et nos infrastructures et en travaillant avec des partenaires mondiaux qui partagent nos valeurs.

Protéger le Canada ne veut pas dire se replier sur soi. Cela signifie s'engager avec intégrité, indépendance et un profond engagement envers la justice. Cela implique également le refus de se laisser dicter nos choix par des puissances étrangères, se préparer aux risques réels et défendre fermement les gens et les valeurs sur lesquels notre pays a été fondé.

L'avenir est incertain, mais nous ne sommes pas impuissants. Avec des priorités claires et la volonté politique d'agir, nous pouvons protéger ce que nous aimons, nous préparer pour l'avenir et bâtir un pays fort, libre, et véritablement maître de son destin.

À la suite de l'attaque économique sans précédent des États-Unis contre le Canada et le reste du monde, il est plus important que jamais de forger des relations significatives et productives avec nos alliés en Europe et ailleurs. Nous devons protéger notre liberté économique et politique face aux intérêts corporatifs et aux puissances étrangères qui cherchent à exploiter nos citoyens et nos ressources naturelles. Nous avons aussi le devoir de promouvoir la paix dans le monde et de protéger les familles canadiennes contre l'insécurité engendrée par la crise climatique et l'instabilité politique.

Nos politiques visent à établir des alliances diplomatiques et économiques avec les démocraties du monde entier. Nous ne pouvons plus compter uniquement sur les États-Unis; il est temps de créer des partenariats qui nous protégeront contre la pression économique américaine. Nous devons aussi nous impliquer dans le système des Nations Unies et augmenter le financement de nos efforts de maintien de la paix et d'aide humanitaire. Un monde stable est bénéfique pour les Canadiens. Il protège notre économie et assure notre paix durable. Nous devons nous prémunir contre les ingérences de nations hostiles qui cherchent à influencer nos élections libres et équitables. Le danger permanent d'ingérence étrangère représente une menace bien réelle pour la souveraineté canadienne. Nos politiques introduisent des mesures pour nous protéger contre les campagnes de désinformation en ligne et imposent une plus grande transparence en matière de propriété des médias. Nous devons savoir d'où proviennent nos informations et elles doivent refléter les valeurs canadiennes.

Le monde devient de plus en plus incertain et dangereux. Nous devons mettre en œuvre des politiques justes qui protègent les Canadiens et les autres peuples face à la montée de l'autoritarisme, à l'exploitation économique et à l'effondrement environnemental.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET DIPLOMATIE MONDIALE

- Veiller à ce que les décisions touchant la souveraineté nationale et les partenariats internationaux reflètent le cadre de gouvernance partagée établi par le Conseil des gouvernements canadiens (voir la section « Conseil des gouvernements canadiens »).
- Former une alliance diplomatique et économique commune (« OTAN économique ») avec des démocraties telles que l'UE, le Royaume-Uni, le Japon, l'Australie, la Corée du Sud, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, le Mexique, le Brésil et les pays de l'ANASE afin de contrer la pression économique des États-Unis.
- Mettre fin à l'Entente sur les tiers pays sûrs avec les États-Unis en veillant à ce que les demandeurs d'asile ne soient pas contraints de rester dans un pays qui contrevient aux protections internationales des réfugiés.

- Réintégrer le système des Nations Unies en augmentant le financement du Canada pour le maintien de la paix et les efforts humanitaires. Explorer les possibilités d'accueillir des programmes et des institutions élargis des Nations Unies au Canada afin de renforcer l'équité géographique mondiale dans la gouvernance multilatérale.
- Accroître le rôle du Canada dans les efforts de paix mondiaux en mettant l'accent sur la sécurité climatique, le désarmement nucléaire et la prévention des conflits.
- S'engager en faveur d'une diplomatie climatique mondiale axée sur l'équité, la justice internationale et le leadership des pays du Sud. Prioriser les contributions au financement international de la lutte contre le changement climatique et soutenir les réformes des institutions commerciales et financières mondiales qui favorisent la durabilité et les droits de la personne.
- Soutenir les initiatives diplomatiques avec une campagne de relations publiques impliquant des personnalités canadiennes de premier plan pour souligner les alliances historiques et l'indépendance du Canada.

RÉPONSE AUX CRISES INTERNATIONALES

- Reconnaître l'État de Palestine et plaider en faveur de son adhésion à part entière à l'ONU, conformément à l'engagement du Canada envers le droit international et la diplomatie multilatérale.
- Poursuivre le soutien économique et militaire du Canada à l'Ukraine, notamment en augmentant l'aide humanitaire, le partage de renseignements et l'assistance militaire.

LUTTE CONTRE LES INGÉRENCES ÉTRANGÈRES ET LES CYBERMENACES

- Élargir le Groupe de travail canadien sur la sécurité électorale en y intégrant la détection des menaces par l'IA pour lutter contre l'ingérence électorale et la manipulation étrangère.
- Rendre obligatoire la transparence dans la propriété des médias en exigeant la divulgation complète des intérêts étrangers dans les principaux médias canadiens.
- Créer une agence nationale de cyberdéfense pour centraliser la réponse du Canada à la guerre numérique, à la cybercriminalité et aux campagnes de désinformation.

Nous ne laisserons jamais les menaces extérieures affaiblir ce qui fait la force du Canada. À une époque marquée par la montée de l'autoritarisme, les menaces de l'administration américaine actuelle, l'ingérence étrangère, le cyber terrorisme et l'instabilité liée aux changements climatiques, notre défense nationale doit être audacieuse, autonome et fondée sur des principes inébranlables.

Nous réviserons la doctrine de défense du Canada pour l'adapter à l'ère moderne. Il nous faut une doctrine qui affronte ces menaces de front. Nous devons nous préparer au pire tout en défendant les valeurs de justice, d'égalité et de liberté. La réponse du Canada doit être rapide, coordonnée et sans compromis.

Nous prônons une action urgente pour défendre les frontières du Canada, protéger les Canadiens contre la désinformation et les cybermenaces et sécuriser nos ressources naturelles et infrastructures critiques contre toute ingérence étrangère.

Notre plan prévoit l'expansion des patrouilles de sécurité dans l'Arctique et sur les côtes, le renforcement des capacités de surveillance et de défense ainsi que la relance de la production nationale d'équipements de défense. Nous annulerons le contrat des F-35 et nous investirons dans des alternatives canadiennes ou alliées qui renforcent notre souveraineté et notre capacité industrielle.

La sécurité du Canada n'est pas seulement physique, elle est également éthique. Nous mettrons fin aux exportations d'armes vers les régimes qui violent les droits de la personne, nous interdirons les systèmes d'armes autonomes et nous signerons le traité international sur l'abolition des armes nucléaires.

Nous reconnaissons également que la préparation militaire doit s'accompagner d'une résilience civile. Grâce au Corps national de défense civile, nous préparerons les Canadiens à répondre aux catastrophes climatiques et aux urgences ici, chez nous.

DOCTRINE DE DÉFENSE CANADIENNE MODERNE

- Réviser la doctrine de défense du Canada pour faire face aux menaces modernes, notamment la guerre hybride, les cybermenaces et le risque d'agression directe des États-Unis.
- Doter les Forces armées canadiennes (FAC) de capacités sur mesure et modernisées pour faire face aux menaces actuelles, notamment la cyberguerre, les catastrophes liées au climat et la guerre hybride.
- Stabiliser les investissements en capital dans les forces armées afin d'assurer une formation uniforme et un équipement moderne.

SOUVERAINETÉ DANS L'ARCTIQUE ET LES ZONES CÔTIÈRES

- Développer les patrouilles de sécurité dans l'Arctique et sur les côtes en améliorant les équipements de surveillance, de contrôle et de défense afin de protéger la souveraineté nordique et maritime du Canada.
- Accroître la capacité de la marine et de la garde côtière dans l'Arctique afin de protéger les frontières septentrionales du Canada.
- Renforcer la souveraineté dans l'Arctique en augmentant les patrouilles et les investissements communautaires.
- Accroître les mesures de souveraineté dans l'Arctique par des investissements dans les infrastructures militaires et des partenariats stratégiques.

DÉFENDRE LES FRONTIÈRES ET LES INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES DU CANADA

- Augmenter les ressources consacrées à la sécurité des frontières en déployant davantage de drones, de capteurs thermiques et de capacités de surveillance pour contrôler les passages irréguliers et les trafics illégaux.
- Interdire les importations de produits alimentaires et pharmaceutiques américains qui ne répondent pas aux normes de sécurité internationales afin de protéger les consommateurs canadiens contre les produits déréglementés.
- Défendre l'infrastructure numérique du Canada, y compris les systèmes financiers, les réseaux de communication et les chaînes d'approvisionnement, contre la surveillance étrangère, le sabotage et les perturbations.
- Mettre fin à la dépendance du Canada à l'égard des systèmes de défense numériques et informatiques appartenant aux États-Unis en investissant dans des infrastructures souveraines et des partenariats avec des démocraties aux vues similaires afin de renforcer la cybersécurité et la sécurité nationale.

DÉFENSE NON MILITAIRE ET PRÉPARATION CIVILE

- Normaliser le déploiement des FAC pour la protection des civils lors des catastrophes climatiques.
- Accroître les capacités d'assistance et de réaction rapide en cas de catastrophe par le biais des dépenses en matière de défense.
- Soutenir la préparation des civils par l'intermédiaire du Corps national de défense civile (voir la section « Préparation aux situations d'urgence »).

DÉSARMEMENT ET POLITIQUE MILITAIRE ÉTHIQUE

- Mettre fin aux exportations d'armes canadiennes vers des régimes qui enfreignent les droits de la personne en veillant à ce que les armes fabriquées au Canada ne soient pas utilisées dans des conflits qui contreviennent au droit international.
- Signer et ratifier le traité d'abolition des armes nucléaires et faire pression en faveur d'un désarmement mondial.
- Interdire les systèmes d'armes autonomes et prendre la tête d'un pacte mondial visant à les proscrire.
- Interdire les exportations d'armes vers les dictatures et les régimes qui enfreignent les droits de la personne.
- Interdire l'importation de pétrole saoudien au Canada.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET COOPÉRATION EN MATIÈRE DE DÉFENSE

- Séparer notre architecture de sécurité de celle des États-Unis et poursuivre la production et l'acquisition de matériel militaire défensif au niveau national ainsi qu'avec des démocraties aux valeurs similaires.
- Élargir le rôle du Canada dans les missions de maintien de la paix de l'ONU et dans la mise en place d'institutions après les conflits.
- Soutenir la doctrine de l'ONU sur le devoir de protection tout en rejetant le militarisme des entreprises.
- Travailler avec le réseau des Verts mondiaux pour favoriser la création d'une nouvelle alliance de sécurité pour les démocraties englobant l'Europe, l'Amérique du Sud et l'Asie-Pacifique.

Préparation aux situations d'urgence

À mesure que la crise climatique s'aggrave, les phénomènes météorologiques deviennent dangereusement imprévisibles et les catastrophes naturelles de toutes sortes menacent la vie et les moyens de subsistance d'un nombre croissant de Canadiens. Au cours des dix dernières années, nous avons assisté à une augmentation sans précédent des feux de forêt, des inondations et des phénomènes météorologiques extrêmes qui ont dévasté des communautés partout au pays. Bien sûr, nous avons besoin de politiques qui s'attaquent réellement à la crise climatique. Il nous faut également un plan pratique et bien coordonné pour protéger les Canadiens face à l'état d'urgence environnementale qui menace désormais nos foyers et nos familles.

Notre plan vise à renforcer la prévention des catastrophes, à développer des infrastructures résilientes au climat et à faire en sorte que le Canada soit prêt à répondre rapidement et efficacement en cas de crise. Nous créerons une agence nationale de gestion des urgences pour coordonner les interventions entre tous les ordres de gouvernement et nous mettrons en place une force d'intervention rapide entièrement financée pour protéger les Canadiens. Nous améliorerons les stratégies de prévention des feux de forêt et des inondations à l'aide de la cartographie des risques alimentée par l'IA et nous augmenterons la fabrication nationale de fournitures d'urgence, d'équipements médicaux et de produits pharmaceutiques afin de réduire notre dépendance aux chaînes d'approvisionnement étrangères. Nous veillerons également à ce que les Canadiens touchés par une catastrophe puissent accéder rapidement à une aide financière pour se relever.

La crise climatique continue de nous mettre tous en danger. Nous devons agir maintenant, tant qu'il en est encore temps, et faire tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger les familles canadiennes.

GESTION ET COORDINATION DES URGENCES NATIONALES

- Transformer Sécurité publique Canada en Agence nationale de gestion des urgences (ANGU), une agence équivalente à la LMEE, dotée d'équipes spécialisées dans les interventions en cas de catastrophe, prêtes à être déployées rapidement.
- Incorporer les gouvernements autochtones dans tous les efforts nationaux de planification et d'intervention en cas d'urgence par l'intermédiaire du Conseil des gouvernements canadiens. (voir la section « Conseil des gouvernements canadiens »)
- Créer un cadre fédéral-provincial-territorial d'intervention en cas d'urgence, garantissant une coordination sans faille entre les gouvernements fédéral, provinciaux, municipaux et autochtones.
- Développer et financer pleinement les forces d'intervention d'urgence, notamment :

Préparation aux situations d'urgence

- » Rangers du Nord
- » Garde côtière
- » Corps national de protection civile
- » Gardes du parc
- » Patrouille des pêches

CORPS NATIONAL DE DÉFENSE CIVILE (CNDC)

- Créer un corps national de défense civile (CNDC) pour renforcer la préparation du Canada aux situations d'urgence, protéger les infrastructures essentielles et soutenir la résilience nationale face aux menaces du XXI^e siècle.
- Structurer le CNDC comme un programme à plusieurs niveaux qui comprend des stages rémunérés, des rôles saisonniers ou à durée déterminée et des bénévoles, tous contribuant à la préparation des communautés et à la résilience nationale.
- Créer des postes de service civil rémunérés dans les domaines des interventions d'urgence, de la protection des infrastructures et de la restauration de l'environnement en donnant la priorité aux travailleurs et aux communautés touchés par la transition économique, y compris les anciens travailleurs des secteurs des combustibles fossiles et des ressources naturelles.
- Les membres du CNDC soutiendront les interventions d'urgence, la reprise après sinistre et les efforts d'adaptation au climat dans leurs propres communautés.
- Les membres du CNDC dispenseront aux Canadiens une formation universelle en matière de défense civile, couvrant les premiers secours, les interventions en cas de crise et la sensibilisation à la cybersécurité, et ceux qui l'auront suivie recevront un certificat de défense civile, ce qui les reconnaîtra comme faisant partie du réseau de résilience plus large du Canada.
- Promouvoir la préparation nationale non militarisée en soutenant les campagnes de sensibilisation de la population, les possibilités de formation universelle et l'engagement communautaire en matière de défense civile.
- Veiller à ce que les possibilités offertes par le CNDC soient ouvertes et accessibles aux personnes de tous horizons, âges, capacités et régions, reflétant ainsi la diversité et la force de la société canadienne.

Préparation aux situations d'urgence

RÉSILIENCE DES INFRASTRUCTURES AUX FEUX DE FORÊT ET AUX INONDATIONS

- Lancer une stratégie nationale de résilience aux feux de forêt en invoquant les pouvoirs d'urgence fédéraux pour étendre la plantation d'arbres, les coupe-feu et les efforts de lutte contre les feux de forêt.
- Acheter des bombardiers d'eau supplémentaires pour les zones à haut risque.
- Restaurer les zones tampons naturelles pour protéger les communautés vulnérables contre les incendies et les inondations.
- Rendre obligatoire la cartographie des zones inondables et des risques de catastrophe en améliorant la cartographie des zones inondables, des couloirs de tornades et des risques naturels afin de soutenir la planification des mesures d'urgence au niveau local.
- Intégrer les outils de prévision des catastrophes basés sur l'IA dans la planification nationale.
- Accroître les investissements dans des infrastructures résistantes au climat en donnant la priorité aux réseaux d'eau potable et d'eaux usées afin de les protéger contre les inondations, les sécheresses et les contaminations.
- Accroître le financement de l'adaptation pour les communautés les plus vulnérables, en particulier les communautés autochtones et isolées.

PRÉPARATION DES ÉQUIPEMENTS D'URGENCE ET DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

- Accroître les capacités de production d'urgence du Canada en finançant la fabrication nationale d'équipements essentiels d'intervention en cas de catastrophe, notamment des bombardiers d'eau, des outils de recherche et sauvetage et des fournitures médicales d'urgence.
- Établir une réserve stratégique nationale de fournitures d'urgence essentielles.
- Accroître la production pharmaceutique nationale du Canada afin d'assurer l'autosuffisance en cas de crise.
- Établir une réserve d'EPI afin de prévenir les pénuries lors de futures pandémies ou catastrophes climatiques.

SANTÉ PUBLIQUE ET PRÉPARATION DES COMMUNAUTÉS

- Créer un Fonds national de résilience des communautés face aux catastrophes pour soutenir la formation, la planification et la prévention des catastrophes au niveau communautaire.

Préparation aux situations d'urgence

- Donner la priorité aux programmes locaux de préparation aux situations d'urgence pour les communautés rurales, éloignées et autochtones.
- Fournir un financement fédéral permanent à l'Agence de santé publique du Canada (ASPC) afin de protéger la santé publique et de maintenir une capacité de pointe en cas de crise nationale.
- Mettre en œuvre des lignes directrices fédérales normalisées en matière d'évacuation afin d'assurer une coordination sans faille entre les agences fédérales, provinciales et municipales.

COMMUNICATIONS ET ALERTES D'URGENCE

- Moderniser les réseaux d'alerte et de communication d'urgence du Canada en améliorant les systèmes nationaux de radiodiffusion d'urgence afin de garantir une communication en temps réel en cas de catastrophe.
- Développer les alertes d'urgence par satellite pour les régions éloignées.
- Développer des systèmes de communication d'urgence redondants, notamment :
 - » Réseaux de radioamateurs de secours.
 - » Alertes décentralisées fonctionnant en cas de défaillance des tours de téléphonie cellulaire.

REVENU D'URGENCE

- Mettre en place des mesures d'intervention d'urgence de l'assurance-emploi, garantissant des ajustements automatiques de l'éligibilité en cas de catastrophe nationale.
- Verser des indemnités immédiates aux travailleurs touchés par une catastrophe en renonçant aux délais d'attente habituels.
- Étendre la mesure spéciale d'urgence de l'assurance-emploi relative au partage du travail afin d'éviter les licenciements massifs.

Action climatique

Le Canada doit faire face à la crise climatique avec une détermination sans faille et un leadership inébranlable. Nous instaurerons des réductions d'émissions juridiquement contraignantes en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement afin de placer le Canada sur la voie de la carboneutralité d'ici 2050.

Grâce à un réseau électrique national modernisé et à des infrastructures de stockage alimentées entièrement par l'hydroélectricité, l'énergie éolienne et l'énergie solaire, nous fournissons une électricité 100% renouvelable à l'ensemble du pays d'ici 2035. Aucun nouveau projet lié aux énergies fossiles ne sera autorisé, les subventions seront éliminées et nous viserons une élimination complète de la production et des exportations de combustibles fossiles d'ici 2045.

Une Stratégie nationale d'adaptation permettrait aux communautés de mener la résilience à partir du terrain. Nous adopterons une loi sur la transition équitable qui place les travailleurs et leurs familles au cœur du processus, garantissant une formation professionnelle, une sécurité du revenu et une retraite dans la dignité.

Deux nouveaux corps de métier seraient créés pour soutenir ces stratégies d'adaptation. Le Corps des jeunes pour le climat se consacrerait à la résilience climatique de demain par la restauration des écosystèmes, la conservation et la prévention des catastrophes. Le Corps national de défense civile s'occuperait, entre autres, de la préparation nationale aux urgences, y compris les catastrophes climatiques.

Notre Loi sur les changements climatiques établira des cibles d'émissions contraignantes et des sanctions en mettant l'accent sur les industries les plus polluantes. Parmi les autres priorités : des plafonds d'émissions par secteur, l'instauration de lois sur le droit à la réparation, des investissements dans la conservation menée par les Autochtones et l'expansion de l'agriculture durable. En ce qui concerne les véhicules neufs, nous interdirons la vente de voitures à essence pour passagers dès 2030.

Nous voulons assurer une transition juste pour nous éloigner des combustibles fossiles et ouvrir un nouveau chapitre vers la justice climatique.

MESURES RÉGLEMENTAIRES ET RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

- Mettre en place un cabinet climatique transpartisan et exiger des rapports annuels sur les progrès climatiques au Parlement, garantissant ainsi que les décisions en matière de politique climatique demeurent en place, quels que soient les changements de gouvernement.

- » Cet organisme comprendra des députés de tous les partis fédéraux, des dirigeants autochtones et des experts du climat, garantissant ainsi une prise de décision à long terme fondée sur la science en matière de réduction des émissions, de transition énergétique et de résilience climatique.
- Utiliser la partie quatre de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement pour mettre en œuvre des cibles de réduction des émissions juridiquement contraignantes, conformes à l'Accord de Paris. Atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, avec des objectifs intermédiaires clairs tous les cinq ans. Établir des budgets carbone sectoriels pour toutes les grandes industries. Exiger des audits indépendants et des rapports annuels pour garantir la conformité.
- Interrompre immédiatement la construction de nouvelles infrastructures de combustibles fossiles et éliminer les subventions aux combustibles fossiles. Éliminer progressivement toute production et exportation de combustibles fossiles d'ici 2045.
- Introduire une loi du pollueur-payeur, garantissant que les entreprises responsables des dommages environnementaux assument l'intégralité des coûts de nettoyage et d'adaptation aux changements climatiques.

TRANSITION VERS UNE ÉNERGIE PROPRE

- Moderniser le réseau électrique canadien en créant des réseaux électriques régionaux interconnectés et en garantissant une production d'électricité 100% renouvelable à l'échelle nationale d'ici 2035 grâce à l'hydroélectricité, à l'énergie éolienne, à l'énergie solaire et au stockage. (voir Transition énergétique)
- Assurer une transition rapide du Canada vers une production d'électricité 100% renouvelable en investissant massivement dans les technologies solaires, éoliennes, hydroélectriques et géothermiques.
- Élargir le financement public de la recherche et développement pour les technologies de nouvelle génération, notamment l'hydrogène vert, le stockage par batteries longue durée et le captage du carbone pour les industries difficiles à réduire.
- Rétablir et augmenter progressivement le système canadien de tarification du carbone, neutre sur le plan des recettes, afin d'assurer l'équité pour les Canadiens à faible revenu et les communautés rurales.
- Renforcer les ajustements carbone aux frontières afin de protéger les industries canadiennes de la concurrence déloyale des importations à fortes émissions.
- Lancer un programme de thermopompes à faible coût offrant des rabais pour soutenir l'adoption de thermopompes électriques. Prioriser les ménages à faible revenu, les communautés rurales et les régions soumises à des conditions météorologiques extrêmes.

ADAPTATION ET RÉSILIENCE AU CLIMAT

- Mandater la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) pour qu'elle consacre au moins 50% de ses investissements à des projets de résilience climatique, notamment des mesures de protection contre les inondations et l'atténuation des feux de forêt. Mettre en place des financements à faible taux d'intérêt et des subventions pour permettre aux municipalités et aux gouvernements autochtones de mettre en œuvre des mesures de protection climatique dans leurs projets d'infrastructures publiques.
- Développer la main-d'œuvre verte du Canada en tirant parti du Programme national de formation et d'apprentissage pour les emplois verts afin de garantir la transition des travailleurs déplacés vers des carrières dans les énergies renouvelables et les infrastructures propres.
- Créer un Corps national de défense civile pour renforcer la préparation du Canada aux catastrophes climatiques. Ce corps civil jouera un rôle clé dans la réponse aux menaces liées au climat, comme les feux de forêt, et dans l'aide au rétablissement des collectivités après une catastrophe. (Voir la section « Préparation aux situations d'urgence »)
- Lancer un Corps des jeunes pour le climat qui emploierait des dizaines de milliers de jeunes Canadiens dans des projets de restauration et de conservation des écosystèmes, de prévention des feux de forêt et d'autres stratégies de résilience climatique axées sur l'écologie.
 - » Privilégier le leadership autochtone et les efforts locaux de conservation, en veillant à ce que les projets soient conformes aux connaissances écologiques traditionnelles et aux besoins des communautés.
 - » Offrir des salaires équitables et des perspectives de carrière afin que les participants puissent poursuivre des opportunités à long terme dans le secteur environnemental.
- Établir une stratégie nationale d'adaptation, en veillant à ce que les lacunes en matière d'adaptation climatique qui ne sont pas couvertes par le Corps national de défense civile, le Corps des jeunes pour le climat, le Programme national de formation et d'apprentissage aux emplois verts ou la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) soient pleinement comblées.
 - » Concentrer le financement sur les initiatives d'adaptation communautaires, en particulier pour les communautés autochtones, rurales et éloignées, afin de renforcer la résilience locale.
 - » Fournir un financement ciblé pour la préparation aux situations d'urgence, notamment pour les voies d'évacuation résilientes au climat, les centres de refroidissement, la protection contre les feux de forêt et les systèmes d'intervention en cas de catastrophe.

Action climatique

- » Lancer des subventions régionales pour la planification des risques climatiques et la résilience, dotant les municipalités des ressources nécessaires à l'élaboration de stratégies d'adaptation à long terme adaptées aux menaces climatiques locales.
- Accroître la résilience climatique de l'agriculture en intégrant le Programme de rétablissement agricole des Prairies et les plans environnementaux des fermes aux efforts nationaux d'adaptation au climat.
- Veiller à ce que l'adaptation à la sécheresse, la conservation de l'eau et la gestion durable des sols soient pleinement soutenues par la stratégie climatique du Canada.

RÉDUCTION DES DÉCHETS ET CONSOMMATION DURABLE

- Adopter les principes de l'économie circulaire pour prolonger la durée de vie des produits, minimiser les déchets et créer des emplois locaux dans les secteurs de la réparation, de la réutilisation et du recyclage.
- Supprimer les déductions fiscales des grandes entreprises pour les biens de consommation non vendus, mettant fin aux incitations financières à l'élimination inutile des stocks.
 - » Exiger des grands détaillants et fabricants qu'ils donnent, recyclent ou réutilisent leurs stocks excédentaires au lieu de les détruire.
 - » Établir des objectifs fédéraux de réacheminement des déchets et financer le soutien logistique afin d'aider les entreprises à faire don de leurs surplus aux banques alimentaires, aux refuges et aux programmes communautaires.
- Introduire un indice national de durabilité pour les appareils électroménagers et électroniques, obligeant les fabricants à afficher les notes de durabilité, de réparabilité et de recyclabilité sur tous les produits.
 - » Exiger que tous les achats financés par le gouvernement fédéral donnent la priorité aux appareils électroniques à haut rendement en veillant à ce que les fonds publics soutiennent des produits durables et réparables.
- Mettre en œuvre la législation sur le droit à la réparation en garantissant aux consommateurs et aux entreprises de réparation indépendantes l'accès aux pièces de rechange, aux manuels et aux mises à jour logicielles.

Protection de l'environnement

La crise climatique est une menace existentielle pour nos communautés, nos familles et notre environnement. Entre les feux de forêt dévastateurs, les inondations, les dommages à la faune et la pollution des cours d'eau, les conséquences des changements climatiques sont bien visibles. Protéger l'environnement du Canada ne devrait pas être une question partisane. Chaque personne a besoin d'eau potable, de systèmes alimentaires stables et d'un air respirable pour survivre, peu importe ses convictions politiques. Il n'y a pas d'avenir au Canada, économique ou autre, sans des écosystèmes sains.

Nos politiques mettent l'accent sur la préservation et la protection de notre environnement naturel. Nous appuierons l'expansion des habitats protégés et donnerons la priorité aux efforts de préservation dirigés par les Autochtones en assurant un financement à long terme pour les aires protégées et de conservation autochtones (APCA) et les programmes de gardiens de la terre. Le leadership autochtone orientera la conservation des terres, des zones marines et des parcs, assurant une protection durable grâce à la gestion coopérative et au savoir écologique.

Nous voulons lutter contre la perte de biodiversité par la réhabilitation des zones humides, la restauration des rivières et l'expansion des zones marines protégées. Nous devons aussi réduire les menaces environnementales en éliminant les plastiques à usage unique et en renforçant notre infrastructure de recyclage. La pollution par les microplastiques est un problème environnemental grave pour nos cours d'eau et l'interdiction actuelle des microbilles au Canada doit être élargie pour inclure les produits de nettoyage ménagers et industriels.

L'accès à l'eau potable est un droit. Nous mettrons fin aux avis d'ébullition de l'eau et protégerons les bassins versants contre la pollution et la privatisation. Nous combattons les déchets toxiques et les déchets électroniques en tenant les entreprises responsables du nettoyage et du recyclage. La justice environnementale n'est pas une option, elle est essentielle. Notre plan ramènera la nature dans nos villes, protégera les espèces menacées et défendra chaque écosystème, des océans aux forêts urbaines.

Le Parti vert s'engage à investir massivement dans la préservation à grande échelle des écosystèmes, au renforcement de la réglementation sur la pollution, à la protection de l'eau potable sous leadership autochtone tout en tenant l'industrie responsable et en bâtissant la résilience climatique à l'échelle du pays.

PROTECTION DES TERRES ET DE LA BIODIVERSITÉ

- S'engager à financer annuellement la conservation de la biodiversité en veillant à ce que 30% des terres et des eaux du Canada soient protégées d'ici 2030 et à ce que ce pourcentage atteigne 50% d'ici 2050 grâce à des aires protégées, à la restauration des habitats et à des accords de conservation avec les provinces et les nations autochtones.
 - » Donner la priorité aux efforts de conservation menés par les Autochtones, à la connectivité écologique et à la protection des écosystèmes riches en carbone comme les tourbières, les zones humides et les forêts boréales.
- Rétablir les normes de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE) d'avant 2012, garantissant des évaluations environnementales rigoureuses et fondées sur des données scientifiques pour les projets industriels et d'extraction de ressources. Exiger des évaluations des impacts cumulatifs afin de tenir compte des considérations liées au climat, à la biodiversité et à l'utilisation des terres autochtones dans toutes les approbations de projets fédéraux.
- S'engager à financer annuellement les efforts de conservation menés par les communautés autochtones, garantissant ainsi un soutien à long terme aux aires protégées et de conservation autochtones (APCA) et aux programmes de gardiens des terres.
- Élargir la cogestion autochtone des parcs nationaux et des terres de conservation en intégrant les connaissances écologiques traditionnelles à la stratégie canadienne en matière de biodiversité.
- Investir dans la restauration des écosystèmes et les efforts de réensauvagement en inversant la perte de biodiversité par la réhabilitation des milieux humides, le boisement et des projets de rétablissement des espèces. Privilégier les solutions climatiques fondées sur la nature qui améliorent la séquestration du carbone, l'atténuation des inondations et la restauration des habitats fauniques.
- Allouer des fonds pour établir des corridors fauniques, protéger les principales voies de migration et relier les parcs nationaux, les terres de conservation et les territoires gérés par les Autochtones. Interdire le développement industriel dans les principaux corridors fauniques, assurant ainsi la continuité de l'habitat des espèces en péril et des espèces migratrices.
- S'engager à financer les plans de rétablissement des espèces en voie de disparition en assurant une surveillance fédérale stricte et l'application des mesures de protection de l'habitat. Accorder la priorité au caribou des bois, aux poissons d'eau douce et aux oiseaux migrateurs en collaborant avec les provinces et les nations autochtones pour restaurer les habitats essentiels.

Protection de l'environnement

- Augmenter le financement annuel de Parcs Canada en assurant une meilleure protection écologique, l'entretien des sentiers et une intendance autochtone des parcs nationaux et des sites patrimoniaux.
- Investir dans des initiatives de biodiversité urbaine en élargissant la couverture forestière, en créant des paysages favorables aux pollinisateurs et en naturalisant les espaces verts dans les villes. Exiger des plans d'action pour la biodiversité dans toutes les grandes villes en intégrant les écosystèmes urbains dans la planification de la résilience climatique.

EAU PROPRE ET PROTECTION DU MILIEU MARIN

- Lancer une stratégie nationale garantissant l'accès universel à l'eau potable, la protection des écosystèmes d'eau douce et une meilleure gestion des bassins versants.
 - » Reconnaître l'eau comme une ressource publique commune en interdisant les transferts internationaux de bassins hydrographiques et les exportations massives d'eau douce afin d'empêcher la privatisation et la spéculation.
 - » Renforcer les protections juridiques des bassins hydrographiques, des eaux souterraines et des aquifères du Canada, afin d'empêcher la pollution, la surexploitation et l'extraction par les entreprises.
- Élaborer conjointement et introduire une Loi renforcée sur l'eau potable des Premières Nations afin d'affirmer la compétence des Premières Nations sur l'eau de source, l'eau potable, les eaux usées et les infrastructures connexes, en garantissant l'alignement avec les normes minimales de la DNUDPA — et mettre fin définitivement aux avis d'ébullition de l'eau grâce à des solutions à long terme menées par les Autochtones.
- Étendre les zones marines protégées (ZMP) à 30% des eaux canadiennes d'ici à 2030 et investir dans la conservation des écosystèmes côtiers, la pêche durable et la restauration de la biodiversité marine.
 - » Donner la priorité aux efforts de conservation menés par les Autochtones, en veillant à ce que les APCA reçoivent un financement permanent et une reconnaissance juridique dans le cadre de la gouvernance marine du Canada.
- Investir dans un programme national de restauration des voies navigables et des puits de carbone en restaurant les rivières, les zones humides et les zones tampons afin d'améliorer la qualité de l'eau, d'atténuer les inondations et de séquestrer le carbone.

Protection de l'environnement

- Financer la restauration des écosystèmes marins en mettant l'accent sur les herbiers marins, les forêts de laminaires et les initiatives de piégeage du carbone dans les océans afin de lutter contre l'acidification des océans et la dégradation des habitats.
- Interdire les nouveaux projets d'exploitation pétrolière et gazière en mer et arrêter progressivement les activités existantes afin de protéger les écosystèmes côtiers et la biodiversité marine de la pollution et de l'expansion industrielle.
- Renforcer les politiques de réduction des émissions pour le transport maritime, les déversements d'hydrocarbures et les industries côtières afin de garantir une protection à long terme des océans du Canada.

RÉDUCTION DE LA POLLUTION ET GESTION DES DÉCHETS

- Signer le Traité mondial sur les plastiques et mettre en œuvre une stratégie nationale de lutte contre la pollution par les plastiques, garantissant ainsi que le Canada élimine les plastiques à usage unique non essentiels, développe les solutions de recharge réutilisables et renforce les infrastructures de recyclage.
- Imposer la responsabilité des producteurs en matière de déchets plastiques en exigeant des entreprises qu'elles financent la collecte, les systèmes de réutilisation et le recyclage post-consommation des plastiques.
- Élargir l'interdiction des microbilles au Canada pour inclure les produits de nettoyage ménagers et industriels, prévenant ainsi la pollution par les microplastiques des cours d'eau et des écosystèmes.
- Rendre obligatoire l'installation de filtres en microfibres dans toutes les nouvelles machines à laver vendues au Canada d'ici 2026 en veillant à ce que les fabricants adoptent une technologie de filtration éprouvée pour prévenir la pollution par les microplastiques.
- Élargir les programmes de responsabilité élargie des producteurs en obligeant les entreprises à financer la collecte, le recyclage et l'élimination des emballages, des appareils électroniques et des déchets dangereux.
- Imposer la responsabilité des producteurs en matière de déchets électroniques toxiques en veillant à ce que les entreprises financent la collecte, l'élimination sécuritaire des déchets et le recyclage.
- Créer un Fonds national de recyclage et de nettoyage des déchets électroniques financé par les frais de gestion des déchets des fabricants afin de soutenir les programmes de recyclage à grande échelle et l'assainissement environnemental des sites de déchets électroniques toxiques.

Protection de l'environnement

- Interdire les fonderies polluantes de déchets électroniques et exiger des systèmes de recyclage en circuit fermé pour les déchets électroniques, empêchant ainsi le rejet de métaux lourds toxiques dans l'air et l'eau.
- Interdire l'exportation des déchets solides du Canada d'ici 2030 en veillant à ce que les déchets dangereux et plastiques soient traités au pays selon des normes environnementales strictes.
- Investir dans les infrastructures de gestion des déchets domestiques et accroître la capacité de traitement des déchets plastiques, dangereux et organiques.
- Créer un Bureau permanent de la justice environnementale de haut niveau au sein d'Environnement Canada chargé de mettre en œuvre la stratégie nationale du Canada sur le racisme et la justice environnementaux.

Sécurité pour tous les canadiens

La véritable sécurité, c'est de savoir qu'on aura toujours un toit au-dessus de notre tête, de quoi se nourrir et des soins lorsqu'on en aura besoin, peu importe qui on est et ce que la vie nous réserve. Ce n'est pas le Canada d'aujourd'hui, mais il s'agit de notre objectif.

Nous sommes prêts à affronter la crise du logement avec toute l'ampleur et l'urgence qu'elle exige. Nous triplerons la quantité de logements sociaux au Canada en seulement sept ans, en restaurant le rôle du gouvernement fédéral dans la construction, le financement et la protection des logements hors marché. Cela signifie réorienter la SCHL, lancer des usines régionales de logement préfabriqué et ramener les terrains dans le domaine public. Nous mettrons également fin au traitement de faveur pour les grands propriétaires et les spéculateurs. Les logements doivent servir les gens, pas les investisseurs.

Nous croyons que personne ne devrait être forcé à vivre dans la pauvreté. Notre revenu viable garanti remplacerait les programmes d'aide sociale désuets et dégradants par un revenu plancher unique, inconditionnel et basé sur le coût réel de la vie. Il s'agit d'une promesse simple : si vous traversez une période difficile, vous pourrez quand même vous nourrir, payer votre loyer et vivre dans la dignité.

Nous croyons que les soins ne devraient jamais être à vendre. Nous ferons respecter la Loi canadienne sur la santé, nous élargirons les services publics et nous intégrerons entièrement la santé mentale dans l'assurance maladie. Des soins de longue durée aux services de santé reproductive, en passant par les services en dépendance, nous bâtissons un système de soins qui est public, universel et ancré dans la compassion, pas dans le profit.

Voilà à quoi ressemble la véritable sécurité. Pas seulement survivre, mais vivre avec de la stabilité, du soutien et la liberté de construire un avenir.

Logement

Le logement est un droit humain, et il est temps de le traiter comme tel. Le Canada traverse une crise du logement, et nous en avons assez des solutions temporaires. L'abordabilité du logement doit être déclarée une urgence nationale, et nous lancerons un plan audacieux et ambitieux pour mettre fin à l'itinérance d'ici dix ans. Cela commence par la reconnaissance du logement comme un droit humain inscrit dans la législation fédérale, accompagné d'investissements majeurs dans la protection des locataires, l'aide au loyer et les logements hors marché.

Notre plan ambitieux consistera à construire des logements véritablement abordables sur une période de sept ans, avec l'objectif de tripler le parc de logements sociaux au Canada et de ramener la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) à sa mission initiale qui est de financer et construire directement des logements hors marché. La SCHL recevra le mandat d'implanter des usines de préfabrication de logements afin de réduire les coûts de construction et de créer des emplois. Elle offrira ensuite des prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux organismes sans but lucratif, aux coopératives et aux agences publiques de logement, afin d'éliminer les prêteurs privés et d'accélérer la construction.

Plus aucun fonds public ne sera investi pour enrichir le secteur privé. Tout logement financé par des fonds publics restera abordable en permanence.

Nous proposerons une interdiction permanente de l'achat de propriétés résidentielles par des intérêts étrangers, et nous fermerons les échappatoires qui permettent aux capitaux étrangers de dévaster le marché immobilier canadien. Nous proposerons aussi de taxer les fortunes immobilières extrêmes afin de financer le logement abordable, et de lancer un fonds public d'acquisition de terrains pour ramener ces terres dans le domaine public, là où elles doivent être.

Avec des logements prêts à affronter la crise climatique, accessibles à toutes et à tous, des stratégies de logement dirigées par des Autochtones, et de solides protections pour les locataires, il s'agit d'un plan global pour loger toute la population — des jeunes et étudiant-e-s aux communautés rurales et aux personnes en situation de handicap.

C'est un projet national. Il est temps de considérer le logement comme une infrastructure essentielle, indispensable, fondamentale et non négociable. Bâtissons l'avenir, un logement à la fois.

FAIRE DU LOGEMENT UNE PRIORITÉ NATIONALE

- Déclarer l'abordabilité du logement et l'itinérance comme des urgences nationales. Reconnaître la crise du logement à l'échelle nationale et s'engager à y mettre fin d'ici dix ans grâce à des investissements stratégiques dans les logements hors marché, l'aide au loyer et le renforcement des protections pour les locataires.

Logement

- Reconnaître le logement comme un droit humain fondamental dans la législation, en veillant à ce que les politiques et les financements fédéraux donnent la priorité aux personnes les plus vulnérables.
- Établir une définition fédérale uniforme du logement abordable, exigeant que tout logement financé par le gouvernement fédéral respecte la norme d'abordabilité, c'est-à-dire ne coûtant pas plus de 30% du revenu du ménage.
- Veiller à ce que les seuils d'abordabilité tiennent compte des différences régionales dans le coût de la vie.
- Prioriser le financement fédéral pour les logements profondément abordables, destinés spécifiquement aux ménages dont le revenu se situe entre 0% et 50% du revenu médian de la région (RMR).

INVESTIR DANS LE LOGEMENT ABORDABLE

- Tripler le nombre de logements sociaux au Canada en construisant 1,2 million de logements durablement abordables (logements locatifs hors marché ou coopératives) sur une période de sept ans.
- Rétablir le mandat de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour qu'elle finance et développe directement des logements hors marché, comme elle l'a fait entre les années 1940 et 1990.
- Exiger que la SCHL offre des prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux organismes sans but lucratif, aux coopératives et aux agences de logement public, en éliminant les prêteurs privés pour réduire les coûts et accélérer la construction de logements hors marché.
- Mandater la SCHL afin qu'elle crée cinq usines régionales de logements préfabriqués ou modulaires, afin de produire des logements abordables en série, réduire les coûts et les délais de construction, et générer des milliers d'emplois spécialisés dans le secteur manufacturier et la construction.
- Exiger que tous les logements développés avec un financement public soient assortis d'engagements d'abordabilité permanents, afin de protéger les investissements publics.
- Reconcevoir et élargir le Fonds d'acquisition de terrains publics, en créant un fonds dédié pluriannuel visant à ramener davantage de terrains privés dans le domaine public pour la construction de logements abordables hors marché. Imposer un moratoire sur la vente de terrains publics pouvant servir à répondre à des besoins sociaux importants, comme le logement abordable.
- Éliminer la TPS sur les matériaux de construction destinés aux logements hors marché.

Logement

- Étendre la suppression actuelle de la TPS pour les promoteurs de logements locatifs à but lucratif afin d'y inclure tous les logements construits dans une optique d'accès abordable à la propriété à travers des organismes comme Habitat pour l'humanité.
- Augmenter le Fonds canadien de protection des loyers pour aider les organismes sans but lucratif à acquérir des immeubles locatifs existants et à en garantir l'abordabilité permanente.
- Étendre l'initiative de financement de la construction de logements locatifs de la SCHL aux établissements postsecondaires, afin de les inciter à construire des logements étudiants abordables.
- Créer un volet de financement d'infrastructure dédié, sous la Stratégie nationale sur le logement, pour soutenir le développement de logements étudiants en complément aux investissements des collèges et universités.

LOGEMENT ADAPTÉ AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Élargir les programmes de rénovation écologique pour les logements abordables existants, afin que les locataires à faible revenu puissent bénéficier de factures d'énergie réduites.
- Exiger que tous les logements financés par le gouvernement fédéral respectent des normes rigoureuses de résilience climatique, incluant la protection contre les inondations, la résistance au feu et l'efficacité énergétique, pour mieux protéger les communautés face à l'aggravation des catastrophes climatiques.
- Veiller à ce que les usines de logements modulaires de la SCHL priorisent la construction durable et écoénergétique, en intégrant des matériaux à faible empreinte carbone dans l'expansion du logement public au Canada.

METTRE FIN À LA SPÉCULATION FINANCIÈRE SUR LE LOGEMENT

- Interdire de façon permanente l'achat de propriétés résidentielles par des intérêts étrangers. L'interdiction temporaire doit devenir permanente afin d'empêcher les investisseurs internationaux spéculatifs de continuer à fausser le marché immobilier canadien.
- Fermer les échappatoires qui permettent aux capitaux étrangers d'affluer dans l'immobilier canadien. Restreindre l'accès aux sociétés et fonds d'investissement étrangers qui contournent les interdictions de propriété au moyen de partenariats ou de sociétés écrans.
- Accroître la transparence dans les transactions immobilières. Renforcer les registres de propriété effective afin d'identifier clairement qui achète réellement les propriétés.

- Mettre fin au traitement fiscal préférentiel accordé aux fiducies de placement immobilier (FPI) et autres propriétaires immobiliers corporatifs.
- Sévir contre la spéculation immobilière corporative. Introduire une réglementation plus stricte à l'égard des fonds spéculatifs, des firmes de capital-investissement et des propriétaires immobiliers corporatifs qui contribuent à la hausse des prix du logement et à l'exclusion des Canadien-ne-s du marché.
- Instaurer une surtaxe foncière différée sur les propriétés de plus d'un million de dollars, afin que les gains immobiliers exceptionnels contribuent au financement du logement abordable.

RENFORCER LE CONTRÔLE DES LOYERS ET LA PROTECTION DES LOCATAIRES

- Exiger que toutes les provinces et tous les territoires instaurent un contrôle rigoureux des loyers et des logements vacants, ainsi que des agences de règlement des différends entre locataires et propriétaires adéquatement financées, comme condition préalable à l'accès à tout financement fédéral en matière de logement.
- Renforcer les protections juridiques des locataires en adoptant une Déclaration nationale des droits des locataires, garantissant des conditions de bail équitables, des protections contre l'expulsion et des mécanismes transparents de fixation des loyers.

PRÉVENTION ET SOUTIEN AUX PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE

- Créer un nouveau fonds annuel et stable pour la prévention et l'élimination de l'itinérance, afin de réduire de moitié l'itinérance chronique à l'échelle du pays.
- Accroître les investissements dans les programmes Logement d'abord ainsi que dans les services de soutien intégrés, afin que les personnes en situation d'itinérance aient accès à des soins en santé mentale, à la réduction des méfaits et à des services de rétablissement en dépendance, en plus d'un logement permanent.
- Augmenter le financement municipal destiné aux refuges d'urgence et aux logements de transition, en garantissant un soutien fédéral stable et à long terme pour les services de première ligne en itinérance.
- Élargir l'Initiative pour la création rapide de logements afin d'accélérer la mise en place de logements avec services de soutien pour les personnes en situation d'itinérance chronique.

LOGEMENT POUR LES PEUPLES AUTOCHTONES

- Élaborer et mettre en œuvre une Stratégie de logement par et pour les Autochtones, assurant un financement stable et à long terme pour les logements autochtones en milieu urbain, rural et nordique, plutôt que des allocations ponctuelles basées sur des projets.
- Transférer des terres fédérales à des organismes de logement dirigés par des Autochtones, afin de soutenir des solutions en logement portées par les communautés, en conformité avec les principes d'autodétermination énoncés dans la DNUDPA.
- Veiller à ce que tous les projets de logement autochtone soient financés par des mécanismes directs et hors marché, en éliminant les obstacles au développement de logements autochtones coopératifs ou dirigés par les communautés.

LOGEMENT ET ITINÉRANCE CHEZ LES JEUNES

- Augmenter le financement fédéral destiné aux refuges pour jeunes et aux logements de transition, afin d'assurer un soutien en logement dédié aux jeunes à risque d'itinérance.
- Soutenir les modèles de logement coopératif pour les jeunes, afin de leur permettre d'accéder à des solutions de logement abordables et communautaires.
- Offrir des services de soutien en santé mentale et en accompagnement social dans le cadre des programmes de logement pour les jeunes, afin de s'attaquer aux causes profondes de l'itinérance chez les jeunes.

INITIATIVES DE LOGEMENT EN MILIEU RURAL ET POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Élargir les subventions pour la rénovation des logements existants afin de les rendre accessibles, et garantir des habitations sans obstacles pour les personnes en situation de handicap.
- Exiger l'adoption de la conception universelle dans tous les logements financés par le gouvernement fédéral, afin que les nouveaux logements soient accessibles aux personnes de tous âges et de toutes capacités.
- Élaborer une stratégie de logement dédiée aux milieux ruraux, pour que le financement fédéral soutienne l'abordabilité et la disponibilité du logement dans les communautés éloignées.
- Tirer parti de la production de logements modulaires pour développer l'offre de logements abordables dans les régions rurales et éloignées, en contournant les coûts de construction élevés et la pénurie de main-d'œuvre qui freinent historiquement le développement.

Mettre fin à la pauvreté

Chaque Canadien mérite une vie pleine de possibilités, à l'abri du stress de la pauvreté. Nous financerons intégralement la Prestation canadienne pour les personnes handicapées, garantissant ainsi aux bénéficiaires le plein montant auquel ils ont droit, avec un élargissement de l'admissibilité qui éliminerait les formalités administratives et les récupérations fiscales. La pauvreté ne devrait jamais être le prix à payer pour vivre avec un handicap.

Les familles passent avant tout, et nous les soutiendrons grâce à un nouveau supplément pour mettre fin à la pauvreté versé par l'intermédiaire de l'Allocation canadienne pour enfants, qui offre un soutien significatif aux familles à faible revenu. Aucun enfant ne devrait grandir le ventre vide dans un pays riche comme le Canada.

Les prestations doivent être automatiques, rapides et accessibles. Cela signifie la déclaration automatique des revenus, l'inscription instantanée à des programmes tels que le Supplément de revenu garanti et la Prestation canadienne pour enfants, ainsi qu'une aide fiscale gratuite et communautaire pour les personnes qui travaillent dans le secteur informel, à qui il manque des documents ou qui sont confrontées à des obstacles numériques. Une nouvelle garantie de prestation d'un mois permettrait de s'assurer que personne n'attende des mois pour obtenir de l'aide.

Pour garantir que les personnes à revenu faible et moyen augmentent leur revenu net, nous chercherons à relever le seuil d'imposition fédéral et à collaborer avec les provinces pour établir un salaire minimum équitable et viable afin que les revenus reflètent le coût réel de la vie partout au pays.

Et oui, nous sommes pleinement engagés à instaurer un revenu viable garanti (RVG) basé sur le coût de la vie et adapté à chaque région. Le RMG remplacerait les programmes de soutien du revenu désuets et contribuerait à éliminer la pauvreté extrême. Ainsi, tous les Canadiens ont accès aux ressources nécessaires pour se nourrir, se loger et se procurer d'autres biens essentiels.

Bâtissons un Canada où personne n'est laissé pour compte.

Mesures immédiates de réduction de la pauvreté

RENFORCEMENT DES AIDES AU REVENU

- Financement intégral de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées et élargissement des critères d'admissibilité.
 - » Veiller à ce que les bénéficiaires reçoivent le montant maximum auquel ils ont droit en vertu de la législation qui a créé la prestation.
 - » Élargissement de l'éligibilité pour supprimer les obstacles restrictifs en garantissant un accès plus large sans condition de ressources excessives ni récupération.

Mettre fin à la pauvreté

- Introduction du Supplément pour l'élimination de la pauvreté, versé par l'intermédiaire de la Prestation canadienne pour enfants (PCE). Cibler l'aide aux familles gagnant moins de 19 000 \$ par an avec une réduction progressive au fur et à mesure que les revenus augmentent.

DES PRESTATIONS PLUS ACCESSIBLES

- Mise en œuvre de la déclaration automatique des revenus afin de garantir que tous les Canadiens à faible revenu reçoivent les prestations auxquelles ils ont droit.
 - » Inscription automatiquement des bénéficiaires du Supplément de revenu garanti (SRG), de la Prestation canadienne pour enfants (PCE), de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées et d'autres prestations fédérales/provinciales dans des systèmes de soutien du revenu fondés sur l'impôt.
 - » Élargissement de l'inscription automatique aux travailleurs à faible revenu, aux personnes âgées et aux personnes handicapées qui ne déclarent pas régulièrement leurs revenus.
- Fournir une assistance gratuite à la déclaration d'impôts pour les personnes qui ne sont pas couvertes par la déclaration automatique.
 - » Développer des centres fiscaux gratuits et de proximité pour aider les personnes qui travaillent à la chaîne, qui ont des revenus informels ou qui n'ont pas les documents nécessaires.
 - » Veiller à ce que les nouveaux arrivants, les aidants et les personnes en situation de handicap puissent accéder aux prestations auxquelles elles et ils ont droit.
- Mettre en place une garantie de prestation d'un mois afin d'assurer un versement rapide des aides au revenu.
 - » Exiger de l'ARC qu'elle traite et verse les prestations fédérales dans un délai d'un mois après un changement de vie important (perte d'emploi, début d'invalidité, changements familiaux).

RENFORCEMENT DE LA JUSTICE ÉCONOMIQUE

- Augmenter le plancher de l'impôt fédéral sur le revenu à 40 000 \$.
 - » Veiller à ce que les personnes à revenu faible ou moyen ne paient pas d'impôt fédéral sur les premiers 40 000 \$ de revenus, afin d'augmenter le salaire net de millions de Canadiens.
 - » Empêcher que l'impôt ne fasse retomber les travailleurs vulnérables dans la pauvreté lorsqu'ils passent au plein emploi.
- Établir un salaire minimum fédéral de 21 \$ de l'heure indexé sur l'inflation.

Mettre fin à la pauvreté

- » Collaborer avec les provinces pour mettre en place des salaires de subsistance adaptés aux régions et reflétant les réalités locales en matière de coût de la vie.

Mesures de réduction de la pauvreté à long terme

Le Canada ne peut pas se permettre la pauvreté, ni sur le plan économique ni sur le plan social. Malgré des décennies de solutions fragmentaires, la pauvreté systémique persiste. Pour véritablement briser ce cycle, nous devons changer notre approche en matière de soutien.

Depuis plus de deux décennies, le Parti vert plaide en faveur d'un revenu viable garanti (RVG) universel structuré comme un impôt négatif sur le revenu et accessible à tous, et pas seulement à ceux qui répondent aux critères traditionnels fondés sur les besoins. Pour réaliser ce changement transformateur, nous allons d'abord nous associer à l'Île-du-Prince-Édouard, une province déjà prête à piloter cette initiative révolutionnaire. En nous appuyant sur le succès de ce premier partenariat, nous étendrons le programme RVG à l'ensemble du pays par l'intermédiaire du Conseil des gouvernements canadiens.

La mise en œuvre d'un RVG universel répond aux appels à l'action lancés par l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA). Elle permettra également de réduire la dépendance à l'égard de programmes de soutien obsolètes et fragmentés, de réaliser d'importantes économies pour les gouvernements provinciaux et municipaux et de renforcer les économies locales en permettant à un plus grand nombre de Canadiens de passer de l'économie au noir à un emploi stable et rémunéré par l'impôt.

MISE EN PLACE DU REVENU VIABLE GARANTI

- Mettre en œuvre un RVG universel structuré comme un impôt négatif sur le revenu, accessible à tous les Canadiens sans condition.
- Commencer la mise en œuvre à l'Île-du-Prince-Édouard, en s'appuyant sur le soutien des provinces, et l'étendre à l'ensemble du pays par le biais de négociations facilitées par le Conseil des gouvernements canadiens.
- Veiller à ce que le gouvernement fédéral fournisse le financement initial, tout en reconnaissant les économies importantes réalisées à long terme par les provinces et les municipalités.

Mettre fin à la pauvreté

AJUSTEMENTS RÉGIONAUX AU COÛT DE LA VIE

- Fixer les paiements du RVG en fonction des normes régionales de la mesure du panier de consommation (MPC) et du calcul du salaire de subsistance, afin que les personnes puissent se procurer les produits de première nécessité, tels que la nourriture, le logement et les produits de première nécessité.

REEMPLACER LES PROGRAMMES D'AIDE AU REVENU OBSOLÈTES

- Simplifier et consolider les programmes existants d'aide sociale, d'aide provinciale aux personnes handicapées, de Sécurité de la vieillesse (SV), de Supplément de revenu garanti (SRG) et de Prestation de travailleur canadien (PTCC) en un cadre unique et inconditionnel d'aide au revenu.
- Maintenir des programmes distincts, tels que l'assurance-emploi (AE), le régime de pensions du Canada (RPC), les subventions pour la garde d'enfants, le logement social et les prestations de santé.

ENCOURAGER LA PARTICIPATION ÉCONOMIQUE ET METTRE FIN À L'ÉCONOMIE AU NOIR

- Ne pas récupérer les premiers 10 000 \$ de revenu gagné, avec des réductions graduelles et modérées au-delà de ce seuil, afin d'éliminer les « seuils de perte de prestation » et d'encourager le travail.
- Reconnaître que les revenus supplémentaires gagnés restent acquis aux individus, les transformant en citoyens contribuables, réduisant ainsi la participation à l'économie au noir.

SOUTENIR LES CANADIENS EN SITUATION DE HANDICAP

- Garantir qu'aucun membre de la communauté des personnes en situation de handicap ne vive dans la pauvreté, en veillant à ce qu'elles disposent d'un revenu suffisant pour vivre dans la dignité.

Soins de santé

Il est temps de mettre en place un véritable système de santé universel — public, équitable, et accessible à tout le monde. Nous prévoyons de renforcer et de faire respecter la Loi canadienne sur la santé afin de garantir que les fonds publics soutiennent les soins publics, et de prévenir l'expansion des cliniques privées, de la surfacturation, des frais d'utilisation et d'une privatisation insidieuse.

Finis les gens qui peinent à trouver un-e médecin de famille. Notre plan garantit l'accès aux soins primaires grâce à une nouvelle Loi sur les soins de santé primaires — car tout le monde mérite un-e médecin de famille et une équipe de soins. Nous voulons étendre les cliniques communautaires et former la prochaine génération de professionnel-le-s de la santé, notamment dans les régions rurales, éloignées et mal desservies.

Les soins en santé mentale sont des soins de santé. Nous les intégrerons pleinement à l'assurance-maladie, en couvrant la thérapie, l'accompagnement psychologique et les services psychiatriques. Un nouveau Transfert canadien en santé mentale financera des programmes communautaires, des services de guérison dirigés par des Autochtones, ainsi que des initiatives de réduction des méfaits — une étape vers une couverture publique complète.

Nous mettrons en place un régime universel d'assurance-médicaments et élargirons l'accès aux soins dentaires, pour que personne n'ait à choisir entre sa santé ou payer son loyer. Nous développerons les cliniques mobiles, élargirons la télémédecine et exigerons des soins culturellement sécuritaires pour les peuples autochtones et les communautés marginalisées.

Les Canadien-ne-s méritent un environnement sain et ce droit doit être inscrit dans la loi. Nous nous engageons à réorienter le mandat de Santé Canada pour qu'il priorise un environnement sain, et à interdire les produits chimiques toxiques et les pesticides nuisibles, dans une optique de prévention des maladies. Nous chercherons également à atténuer les effets néfastes dans un monde en mutation, ce qui signifie former les professionnel-le-s de la santé aux menaces sanitaires liées aux changements climatiques, et faire du Canada un chef de file dans la mise en place d'un système de santé résilient et équitable, adapté au monde de demain.

Ce n'est pas qu'une politique. Nous prévoyons de faire une révolution des soins parce que la santé doit être au service des gens, et non des profits.

ÉLARGISSEMENT DES SOINS DE SANTÉ UNIVERSELS ET ÉQUITÉ

- Renforcer et faire respecter la Loi canadienne sur la santé afin que tous les nouveaux fonds fédéraux pour la santé soient attribués à des services publics à but non lucratif, tout en empêchant l'expansion des cliniques privées, de la surfacturation, des frais d'utilisation et de la privatisation insidieuse.
- Augmenter les transferts fédéraux en santé avec des mécanismes de reddition de comptes, pour garantir que les fonds servent à améliorer l'accès et l'équité.
- Réformer le Transfert canadien en matière de santé (TCS) afin de garantir un financement équitable des services de santé dans les régions rurales et éloignées, en assurant une dotation en personnel, un financement des établissements et un accès aux services équitables dans toutes les régions.
- Adopter une nouvelle Loi sur les soins de santé primaires, complémentaire à la Loi canadienne sur la santé, afin de garantir que chaque Canadien-ne ait accès à un-e médecin de famille, un-e infirmier-ère praticien-ne et une équipe de soins primaires communautaires.
 - » Associer les nouveaux transferts fédéraux à des cibles mesurables, en obligeant les provinces et territoires à démontrer que tout le monde dispose d'un-e fournisseur-e de soins primaires.
 - » Développer les pratiques de groupe et les cliniques communautaires en recrutant davantage d'infirmier-ère-s praticien-ne-s, de professionnel-le-s en santé mentale, d'assistant-e-s médicaux-ales et de professionnel-le-s paramédicaux-ales, afin de réduire les temps d'attente et d'améliorer les soins préventifs.
- Embaucher 7 500 nouveaux médecins de famille, infirmier-ère-s et infirmier-ère-s praticien-ne-s sur une période de cinq ans afin de remédier à la pénurie de personnel en santé.
- Former et certifier 50 000 préposé-e-s aux services de soutien à la personne (PSSP) et établir un salaire horaire minimum de 25 \$ pour les PSSP et le personnel en soins de longue durée.
- Mettre en œuvre un régime universel d'assurance-médicaments à payeur unique à l'échelle canadienne.
- Étendre le Régime canadien de soins dentaires (RCSD) à toutes les personnes qui répondent aux critères d'admissibilité.
- Étendre les services communautaires de santé, notamment en déployant des cliniques mobiles dans les régions rurales et éloignées, et en renforçant le soutien à la télémédecine.

- Exiger des provinces qu'elles offrent des services de soins primaires inclusifs et culturellement sécuritaires, en particulier pour les peuples autochtones, les communautés rurales et éloignées, ainsi que les groupes historiquement marginalisés.

SANTÉ MENTALE ET SERVICES DE DÉPENDANCE

- Rendre les services de santé mentale entièrement assurés en vertu de la Loi canadienne sur la santé, en garantissant leur couverture publique, incluant la thérapie, l'accompagnement psychologique et les soins psychiatriques par l'entremise des transferts provinciaux généraux en santé.
- Mettre en place un Transfert canadien en santé mentale (TCSM) comme mesure transitoire, afin de garantir que le financement en santé mentale atteigne les services communautaires pendant que les provinces intègrent pleinement la santé mentale au régime public. Le TCSM sera éliminé une fois cette intégration complétée.
- Réserver 50% de tout le financement en santé mentale aux prestataires communautaires, afin d'assurer un financement stable et à long terme pour les organismes sans but lucratif en santé mentale, les services de réduction des méfaits et les programmes dirigés par des Autochtones.
- Lancer une Stratégie nationale de prévention du suicide, incluant l'expansion du service d'urgence 988 et le déploiement de modèles d'intervention en situation de crise dirigés par les pairs.
- Augmenter le financement des sites de consommation supervisée et des services de réduction des méfaits, afin d'en garantir l'accès partout au pays, y compris dans les régions rurales et les établissements correctionnels.
- Légaliser pleinement la possession de drogues pour usage personnel, en remplaçant les politiques discrétionnaires par un cadre juridique cohérent.
- Mettre en place un programme fédéral d'approvisionnement sécuritaire, offrant des alternatives pharmaceutiques pour prévenir les décès par surdose.

SANTÉ PUBLIQUE ET PRÉPARATION AUX PANDÉMIES

- Augmenter le financement de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) et de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) afin de soutenir les investissements à long terme dans la surveillance de la santé publique.
- Élaborer un cadre national d'équité en santé publique pour s'attaquer aux déterminants sociaux de la santé et réduire les inégalités.

- Mettre en place un Plan national permanent de préparation aux pandémies, comprenant des réserves stratégiques d'équipement de protection individuelle (ÉPI), la production nationale de vaccins et une force d'intervention rapide pour les futures urgences sanitaires.

SANTÉ AUTOCHTONE ET RÉCONCILIATION

- Mettre pleinement en œuvre les appels à l'action 18 à 24 de la Commission de vérité et réconciliation, afin de garantir à tous les peuples autochtones un accès équitable à des soins de santé culturellement sécuritaires.
- Garantir le financement intégral du principe de Jordan, pour qu'aucun enfant des Premières Nations ne soit privé de soins en raison de conflits de compétence.
- Étendre les services de santé dirigés par les Autochtones, en éliminant les obstacles à l'accès aux soins primaires et en santé mentale pour les communautés autochtones.
- Doubler le financement de l'Initiative de ressources humaines autochtones en santé (IRHAS) afin de former, recruter et maintenir en poste des professionnel-le-s autochtones de la santé.
- Soutenir l'autodétermination autochtone en matière de santé, en veillant à ce que les organisations autochtones dirigent l'élaboration des politiques et la prestation des services.
- Financer de façon permanente des programmes de guérison axés sur le territoire et dirigés par des Autochtones, qui favorisent la guérison des traumatismes et la reconnexion culturelle.
- Veiller à ce que chaque Autochtone qui cherche à se faire soigner pour une dépendance ou une toxicomanie puisse accéder à des soins rapides et adaptés à sa culture, sans obstacles financiers ou logistiques.

AIDE MÉDICALE À MOURIR (AMM)

- Créer un organisme fédéral de surveillance indépendant chargé de réglementer l'AMM, d'enquêter sur les plaintes, de garantir la responsabilisation et de garantir l'accessibilité des processus de signalement et d'appel.
- Exiger qu'aucune personne ne se voie proposer ou approuver l'AMM sans avoir au préalable bénéficié de soins de santé, de services sociaux, d'un logement et d'un soutien au revenu appropriés.
- Suspender l'extension prévue de l'AMM aux cas où la maladie mentale est la seule affection sous-jacente, jusqu'à ce que des soins de santé mentale et un soutien social significatifs soient mis en place.

- Assurer une consultation rigoureuse avec les gouvernements et les communautés autochtones sur la politique relative à l'AMM, conformément aux principes du consentement libre, préalable et éclairé.

ACCÈS UNIVERSEL AUX SERVICES DE SANTÉ REPRODUCTIVE

- Plaider en faveur de l'application de la Loi canadienne sur la santé afin de garantir que toutes les provinces et tous les territoires offrent des services complets de santé reproductive, y compris l'avortement, sans obstacles financiers ou logistiques.
- Soutenir l'expansion des services de télémédecine pour offrir des avortements médicamenteux et des soins connexes, en particulier dans les communautés mal desservies et éloignées.
- Veiller à ce que les services de santé reproductive soient inclusifs et valorisants pour les personnes LGBTQ+.
- Améliorer la collecte de données ventilées sur la santé reproductive afin d'identifier et de corriger les disparités en matière d'accès et de résultats.
- S'opposer à toute loi visant à restreindre l'accès à l'avortement ou à porter atteinte aux droits reproductifs.

REMÉDIER AUX RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES SUR LE LIEU DE TRAVAIL

- Imposer des protections en milieu de travail contre les chaleurs extrêmes, la fumée des feux de forêt et les risques climatiques, incluant :
 - » Des rabais pour l'équipement de sécurité thermique dans les milieux de travail à haut risque.
 - » Des primes de risque pour les travailleur-euse-s exposé-e-s aux dangers climatiques.
 - » Une protection du revenu grâce aux prestations d'urgence de l'assurance-emploi en cas d'interruptions de travail liées au climat.
- Des rabais pour l'équipement de sécurité thermique dans les milieux de travail à haut risque.

SOINS AUX PATIENTS LIÉS À L'ENVIRONNEMENT ET AU CLIMAT

- Légiférer pour reconnaître le droit des Canadien-ne-s à un environnement sain.
- Exiger que toutes les politiques gouvernementales fassent l'objet d'évaluations des impacts sur la santé.
- Réorienter le mandat de Santé Canada afin de prioriser :

- » La santé mentale, la prévention des maladies et les risques climatiques.
- » La formation des professionnel-le-s de la santé aux menaces sanitaires liées au climat.
- Créer une base de données nationale pour que les médecins et les salles d'urgences puissent suivre les effets indésirables des pesticides et produits chimiques.
- Rendre obligatoire la déclaration des maladies liées aux pesticides et de l'exposition aux produits chimiques toxiques, et intégrer ces données aux systèmes canadiens de surveillance de la santé. Financer des études de santé à long terme sur les répercussions de l'exposition aux produits chimiques, en mettant l'accent sur les populations vulnérables.
- Soutenir l'investissement dans la Stratégie nationale d'adaptation du Canada, en accordant la priorité aux hôpitaux adaptés au climat et aux infrastructures de santé décentralisées et alimentées par des énergies renouvelables.

PRODUITS CHIMIQUES, TOXINES ET PESTICIDES

- Fixer des cibles de réduction de l'usage des pesticides et soutenir la transition vers l'agriculture biologique.
- Renforcer la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) afin de limiter les substances toxiques.
- Interdire tous les ingrédients toxiques dans les produits de soins personnels..
- Interdire les pesticides néonicotinoïdes et soutenir les agriculteur-riche-s dans l'adoption d'alternatives.
- Interdire les usages forestiers et esthétiques des herbicides à base de glyphosate, ainsi que leur utilisation comme dessiccant pré-récolte.
- Interdire les pesticides et les produits chimiques industriels les plus nocifs liés au cancer et aux troubles du développement neurologique.

Soins de longue durée

Chaque Canadien et Canadienne mérite de vieillir dans un climat de sécurité et de bienveillance et non dans la négligence. C'est pourquoi nous visons à établir des normes nationales pour les soins de longue durée (SLD), en liant le financement fédéral à une véritable reddition de comptes. Plus jamais d'abus impunis, plus jamais de négligence. Nous imposerons un minimum national de quatre heures de soins réglementés par résident, chaque jour, parce que les soins doivent être constants, compatissants et sécuritaires.

Dans notre plan, tous les établissements de SLD devront disposer de plans d'urgence, de solides protocoles de contrôle des infections et de garanties en matière de dotation en personnel. La présence des proches constitue un soin essentiel et nous protégerons ce droit à l'aide de protocoles de santé publique qui favorisent la connexion et la compassion.

Notre vision commence avec le personnel de première ligne. Nous défendrons les droits du personnel des SLD en offrant de meilleurs salaires, des congés de maladie payés et le soutien qu'ils méritent depuis longtemps. Une rémunération équitable et le respect permettront de reconstruire le secteur des soins. Nous prévoyons également d'ouvrir la porte aux personnes immigrantes qualifiées prêtes à contribuer à nos communautés.

Nous ne nous arrêterons pas aux réformes. Nous voulons bâtir à partir des fondations. Nous prévoyons d'élargir les soins de longue durée financés par le public et ancrés dans les communautés. Un nouveau Transfert pour les soins aux aînés soutiendra les soins à domicile, les programmes communautaires et le vieillissement à domicile, parce que l'autonomie des aînés fait partie intégrante d'une vie en santé.

Les familles qui prennent soin de leurs proches ne seront plus laissées pour compte. Des crédits d'impôt remboursables pour les proches aidants et un soutien accru pour les modifications domiciliaires rendront le maintien à domicile non seulement possible, mais valorisant.

Avec responsabilité et compassion, nous voulons révolutionner les soins de santé, car personne ne devrait faire passer les profits avant le bien-être de nos aînés. Tout le monde mérite de vieillir dans la dignité.

NORMES NATIONALES ET CONTRÔLE

- Créer et appliquer des normes nationales contraignantes pour les soins de longue durée (SLD) afin de garantir la qualité, la sécurité et l'accessibilité, le financement fédéral étant lié au respect de ces normes.
- Imposer une norme nationale de quatre heures de soins réglementés par jour et par résident, en garantissant des niveaux de dotation en personnel fondés sur des données probantes.

Soins de longue durée

- Exiger des plans de préparation aux situations d'urgence et aux pandémies pour tous les établissements de SLD afin de garantir la lutte contre les infections, la capacité en personnel et la sécurité des résidents.
- Faire respecter les normes de SLD par des mesures de responsabilisation et des sanctions pénales en cas de non-respect afin d'éviter que les propriétaires de SLD ne commettent des infractions répétées.
- Garantir l'accès des familles aux établissements de SLD en toute sécurité, en respectant les protocoles de santé publique sans isoler les résidents de leurs proches.

RENFORCER LE PERSONNEL DES SLD

- Élargir les compléments de salaire pour les travailleurs des SLD et mettre en place un salaire minimum de 25 \$ de l'heure pour les travailleurs de soutien personnel.
- Financer 10 jours de maladie payés pour le personnel des SLD afin de réduire le risque de transmission de maladies dans les établissements de soins.
- Investir dans des stratégies nationales de recrutement et de fidélisation de la main-d'œuvre, en garantissant une rémunération équitable, des avantages sociaux et un développement professionnel pour les travailleurs des établissements de soins de longue durée.
- Donner la priorité aux voies d'immigration pour les professionnels des soins aux personnes âgées afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre à long terme dans le secteur.

DÉVELOPPER LES SLD PUBLIQUES, LES SOINS À DOMICILE ET LE VIEILLISSEMENT SUR PLACE

- Créer un transfert spécifique pour les soins aux personnes âgées, finançant les SLD, les soins à domicile et les aides de proximité.
- Éliminer progressivement les SLD à but lucratif, en assurant une transition graduelle vers des modèles de soins communautaires financés par l'État.
- Développer l'infrastructure publique de SLD au moyen de prêts sans intérêt, en donnant la priorité aux prestataires publics et à but non lucratif.
- Orienter la politique en matière de SLD vers le vieillissement sur place en développant les programmes d'aide à domicile et en garantissant un financement adéquat des soins à domicile.

Soins de longue durée

- Augmenter le financement des soins de proximité et des soins à domicile pour s'aligner sur les meilleures pratiques de l'OCDE.
- Rendre remboursable le crédit d'impôt pour les aidants afin d'offrir un plus grand soulagement financier aux familles qui s'occupent d'un proche.
- Élargir le crédit d'impôt pour la rénovation des logements afin que les modifications apportées aux logements permettent aux personnes âgées de vivre de manière autonome.

Soutien et droits des personnes en situation de handicap

Nous ne tolérerons pas un Canada où les personnes en situation de handicap sont forcées de vivre dans la pauvreté. Il est temps de financer adéquatement et de corriger la Prestation canadienne pour les personnes handicapées. Cela signifie une inscription automatique, sans obstacles ni contrôles excessifs par le biais de crédits d'impôt injustes. Nous lierons les prestations au revenu individuel, nous les protégerons contre les récupérations injustes et nous veillerons à ce qu'elles ne soient pas minées par des assurances privées ou des coupes provinciales.

Mais nous ne nous arrêterons pas là. Nous travaillerons avec les provinces à la mise en place d'un revenu viable garanti afin d'assurer une sécurité financière pour tout le monde, y compris les personnes en situation de handicap. Le crédit d'impôt pour personnes en situation de handicap sera enfin réformé avec des règles claires, un langage simple et des formulaires médicaux de base gratuits. Nous créerons un système conçu pour les gens, pas contre eux. Ce crédit sera remboursable afin que les personnes à faible revenu puissent aussi en bénéficier.

Notre vision est de transformer l'accessibilité d'une réflexion secondaire en une véritable garantie. La Loi canadienne sur l'accessibilité sera renforcée pour couvrir tous les projets financés par le gouvernement fédéral, du logement à la santé. Un fonds national pour l'équipement sera mis en place afin d'assurer l'accès aux fauteuils roulants et aux aides techniques nécessaires. Le design universel deviendra la norme dans tous les nouveaux logements financés par le fédéral.

Nous réformerons la composante invalidité du Régime de pensions du Canada (RPC) pour l'adapter aux réalités actuelles et soutenir l'emploi des prestataires en âge de travailler plutôt que de les pénaliser par des récupérations. Nous ferons appliquer l'équité en milieu de travail afin que les personnes en situation de handicap ne soient plus les dernières embauchées et les premières licenciées.

Les transports, les sites web et les services. Tout doit devenir plus accessible, car l'inclusion n'est pas un choix : c'est un droit.

SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE ET AIDE AU REVENU

- Financer intégralement la Prestation canadienne pour les personnes handicapées afin de permettre à tous les Canadiens en situation de handicap de sortir de la pauvreté.
 - » Modifier la Prestation afin de garantir l'inscription automatique des personnes bénéficiant déjà de programmes provinciaux, territoriaux ou fédéraux.
 - » Supprimer l'utilisation du crédit d'impôt pour personnes handicapées pour bloquer l'accès.

Soutien et droits des personnes en situation de handicap

- » Lier la Prestation au revenu individuel plutôt qu'au revenu du ménage.
- » Légiférer pour protéger les personnes contre les assurances privées et les récupérations provinciales ou territoriales.
- Travailler avec les provinces pour mettre en place un revenu viable garanti, assurant la sécurité financière de tous, y compris des personnes en situation de handicap.
- Réformer le crédit d'impôt pour personnes handicapées afin qu'il soit accessible, automatique et équitable :
 - » Instaurer des règles d'éligibilité claires et simplifiées et des documents de candidature rédigés dans un langage simple.
 - » Élargir la liste des prestataires de soins de santé qui peuvent certifier les demandes.
 - » Supprimer les obstacles financiers et administratifs (par exemple, le traitement gratuit des formulaires médicaux).
 - » Garantir l'éligibilité automatique des personnes bénéficiant déjà de prestations d'invalidité provinciales.
- Transformer le crédit d'impôt pour personnes handicapées en un crédit remboursable, en veillant à ce qu'il soit accessible aux personnes à faible revenu.
- Redéfinir les critères d'admissibilité afin de ne pas exclure les personnes handicapées en âge de travailler qui cherchent un emploi, en s'alignant sur le crédit d'impôt pour les personnes handicapées le cas échéant.

ACCESSIBILITÉ ET DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

- Renforcer et appliquer la loi sur l'accessibilité du Canada en étendant son champ d'application à tous les projets financés par le gouvernement fédéral, y compris le logement et les programmes sociaux.
- Créer un fonds national d'équipement pour fournir des fauteuils roulants et d'autres outils d'accessibilité essentiels.
- Rendre obligatoire la conception universelle des logements financés par le gouvernement fédéral, afin de garantir des options de location et de propriété accessibles.
- Diriger les transferts fédéraux en matière de santé vers les provinces pour les services de réadaptation afin de garantir un accès cohérent aux thérapies et aux appareils d'assistance.

Soutien et droits des personnes en situation de handicap

EMPLOI ET ÉQUITÉ SUR LE LIEU DE TRAVAIL

- Appliquer la Loi sur l'équité en matière d'emploi afin d'améliorer les possibilités d'emploi pour les personnes handicapées.
- Veiller à ce que les personnes handicapées ne soient pas les dernières embauchées et les premières licenciées en renforçant les protections sur le lieu de travail.
- Développer les programmes d'aide à l'emploi afin d'aider les personnes handicapées à obtenir et à conserver un travail intéressant.

SERVICES ET SOUTIENS PUBLICS INCLUSIFS

- Développer l'accessibilité des transports en commun, en veillant à ce que les autobus, les services ferroviaires et les stations de transport soient sans obstacle.
- Augmenter le financement des soins à domicile et des programmes communautaires d'aide aux personnes handicapées, afin de garantir des options de soins personnalisés.
- Garantir l'accessibilité numérique des sites web et des services en ligne du gouvernement, en imposant le respect des normes.

Nos aînés ont bâti ce pays. Ils méritent mieux que des systèmes brisés et des promesses non tenues. Il est temps d'offrir un nouveau pacte aux personnes âgées. Nous voulons faire de la protection des pensions une priorité absolue lorsque des entreprises font faillite. Notre plan prévoit un contrôle annuel de la santé des régimes de retraite, un fonds de protection soutenu par le gouvernement et un crédit d'impôt remboursable pour protéger les pensions afin qu'aucun retraité ne soit laissé pour compte. Nous adopterons une loi fédérale avec des protections juridiques solides pour mettre fin à la maltraitance des personnes âgées.

Les aînés canadiens méritent un soutien à tous les niveaux. Il nous faut lancer une stratégie nationale pour les aînés afin d'améliorer les soins de santé, le logement et les services sociaux, ainsi qu'un nouveau bureau fédéral de défense des aînés pour surveiller les soins offerts et repérer les améliorations à apporter. Nous défendons le logement abordable pour les aînés, qu'il s'agisse de programmes de cohabitation ou de l'augmentation du nombre de lits de soins de longue durée en milieu communautaire. Nous veillerons également à ce que la production de déclarations fiscales soit automatique afin que personne ne passe à côté des prestations auxquelles il a droit.

Les aînés ont aussi besoin d'investissements dans un transport en commun plus abordable et accessible pour leur permettre de rester mobiles, actifs et connectés. Nous investirons également dans des soins adaptés à leurs besoins réels. Cela implique un meilleur financement public des soins à domicile, des soins de longue durée et des services de soutien. Cela signifie également l'élargissement des programmes de rénovation domiciliaire pour que davantage d'aînés puissent vivre en sécurité et de manière autonome. Il faut former plus de préposés aux soins, bien rémunérés, afin de garantir un service de qualité.

Nous honorons nos aînés en leur offrant des logements sûrs et abordables ainsi que des soins empreints de compétence et de compassion.

PENSIONS ET SÉCURITÉ FINANCIÈRE

- Veiller à ce que les retraités passent en premier lorsque les entreprises font faillite, en donnant à leurs pensions la priorité absolue sur les autres dettes.
- Exiger que les régimes de retraite réglementés au niveau fédéral fassent l'objet d'un bilan de santé financier annuel et prennent des mesures correctives s'ils tombent en dessous des niveaux de financement sûrs.
- Offrir un crédit d'impôt remboursable pour aider les retraités à récupérer certaines pertes en cas de faillite de leur régime de retraite.
- Créer un fonds soutenu par l'État pour protéger les pensions en cas de faillite d'une entreprise afin que les retraités ne perdent pas leurs revenus.

SOUTIEN À LA SANTÉ ET AU VIEILLISSEMENT

- Créer une stratégie nationale pour les aînés afin d'améliorer les soins de santé, le logement et les services d'aide aux personnes âgées pour qu'elles puissent vivre dans la dignité.
- Créer un bureau fédéral de défense des aînés dans le cadre de la stratégie nationale pour les aînés afin de surveiller et d'améliorer les soins aux aînés.
- Soutenir les programmes de partage de logement et d'autres solutions de logement abordable pour aider les personnes âgées à rester chez elles et dans leur communauté.
- Rendre automatique la déclaration de revenus pour les aînés qui ne la remplissent pas régulièrement afin qu'elles ne perdent pas l'accès aux prestations auxquelles elles ont droit.
- Construire davantage de lits de soins de longue durée dans des établissements à but non lucratif gérés par la communauté, afin d'améliorer les options de soins.
- Adopter une loi fédérale pour prévenir la maltraitance et la négligence à l'égard des personnes âgées, notamment en renforçant les protections juridiques et les services d'aide.
- Rendre les transports en commun plus abordables et plus accessibles pour les personnes âgées.

SOINS DE LONGUE DURÉE (SLD) ET VIEILLISSEMENT SUR PLACE

- Fournir un financement fédéral spécifique pour améliorer les soins de longue durée, les soins à domicile et l'aide de proximité aux personnes âgées.
- Élargir les programmes de soutien à domicile afin que davantage de personnes âgées puissent vivre de manière autonome au lieu d'être placées dans des résidences.
- Augmenter le soutien financier pour la rénovation des maisons afin que les personnes âgées puissent rendre leur maison plus sûre et plus accessible.
- Augmenter le financement des soins à domicile et des services communautaires pour les personnes en situation de handicap afin d'offrir des options de soins personnalisées.
- Former et certifier un plus grand nombre d'aides-soignants et fixer un salaire minimum de 25 \$ de l'heure pour les aides-soignants et le personnel de soins de longue durée.

Anciens combattants

Il est temps d'honorer les anciens combattants pour leurs sacrifices et leur service autrement qu'avec un jour férié. Nous financerons de façon permanente un soutien global et intégré pour les anciens combattants et leurs familles, garantissant l'accès aux soins de santé, au logement et à la stabilité financière dès leur retour au pays.

Les anciens combattants en situation de handicap méritent une sécurité durable ainsi qu'un accès garanti à des soins spécialisés et à la réadaptation à long terme. Aucun vétéran ne devrait avoir à vivre l'itinérance ou le chômage. Notre plan prévoit un financement permanent pour le logement, la formation et les services de transition afin de bâtir un avenir solide.

Il est temps de réparer ce qui a été brisé. Nous rétablirons les pensions à vie, mettant fin à l'ère des paiements uniques qui laissent les anciens combattants dans la précarité. Les prestations pour les survivants seront protégées, sans restrictions arbitraires, et le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) sera entièrement réformé afin d'assurer transparence, responsabilité et respect des besoins des anciens combattants.

Nous consulterons directement les anciens combattants et les familles militaires partout au pays pour moderniser la Charte des anciens combattants, car personne ne comprend mieux leurs besoins qu'eux-mêmes.

Les soins de santé doivent inclure les soins en santé mentale. Les anciens combattants atteints du trouble de stress post-traumatique recevront le traitement et le soutien nécessaires. Nous financerons des programmes permanents de santé mentale et de services en toxicomanie ancrés dans les communautés afin que personne ne passe entre les mailles du filet.

Les anciens combattants ont servi ce pays avec courage et sacrifice. C'est maintenant au tour du Canada de les servir avec compassion, honneur et un engagement total. Leur service ne prend pas fin lorsqu'ils enlèvent leur uniforme, et notre soutien non plus.

SOUTIEN AUX ANCIENS COMBATTANTS ET À LEURS FAMILLES

- Financer de manière permanente des services de soutien intégrés pour les anciens combattants et leurs familles en garantissant l'accès aux soins de santé, au logement et à l'aide financière.
- Veiller à ce que les anciens combattants handicapés bénéficient de soins de santé spécialisés, de services de réadaptation et d'une sécurité financière à long terme.
- Financer de manière permanente le logement des anciens combattants, la formation professionnelle et les services de soutien afin de garantir la stabilité et de prévenir le sans-abrisme.

Anciens combattants

- Mener une consultation nationale auprès des anciens combattants et de leurs familles afin de moderniser la Charte des anciens combattants et d'améliorer les programmes d'aide fédéraux.

SÉCURITÉ FINANCIÈRE ET PROTECTION DES PENSIONS

- Rétablir les pensions à vie pour les anciens combattants afin de garantir une sécurité financière à long terme et de remplacer les paiements forfaitaires inadéquats.
- Éliminer les restrictions injustes sur les prestations de survivant en veillant à ce que les conjoints des anciens combattants bénéficient de l'intégralité de leurs droits à la pension, quelle que soit la date de leur mariage.
- Réformer le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) afin de garantir une procédure d'appel transparente, responsable et adaptée aux besoins des anciens combattants.
- Élargir l'admissibilité aux prestations d'invalidité et éliminer les obstacles inutiles à l'accès à ces prestations.

SOINS DE SANTÉ ET SOUTIEN À LA SANTÉ MENTALE

- Garantir aux anciens combattants l'accès à des soins de santé entièrement financés, y compris des services spécialisés de réadaptation, de soins de longue durée et de santé mentale.
- Veiller à ce que les anciens combattants souffrant du trouble du stress post-traumatique reçoivent un traitement spécialisé, en donnant la priorité au rétablissement et au soutien à long terme plutôt qu'à la sortie de l'hôpital.
- Financer de manière permanente les programmes communautaires de santé mentale, en veillant à ce que les anciens combattants aient accès à des services de conseil, de soutien par les pairs et de prévention du suicide.
- Veiller à ce que les anciens combattants aient pleinement accès aux services de traitement des dépendances, en supprimant les obstacles financiers et bureaucratiques aux soins.

Éducation postsecondaire

Nous considérons l'éducation comme un droit, et non comme un privilège réservé aux personnes qui peuvent se le permettre. Nous sommes déterminés à bâtir un avenir où chaque étudiant peut apprendre, s'épanouir et réussir sans craindre d'être écrasé par les dettes. Notre plan a un objectif clair : instaurer progressivement la gratuité de l'enseignement postsecondaire public au Canada.

Cela commence par la gratuité scolaire pour les étudiants à faible revenu, les étudiants autochtones et ceux qui poursuivent des études dans des domaines en forte demande, car l'équité est la voie vers l'excellence. Nous n'allons pas nous arrêter là. Nous voulons créer un chemin vers un accès universel financé par un investissement public stable. Nous devons mettre fin aux dettes d'études et à tous les obstacles à l'éducation.

Nos universités et collèges doivent être des lieux d'innovation, d'inclusion et d'excellence académique libres de la dépendance aux donateurs corporatifs. C'est pourquoi nous augmenterons le financement public à long terme pour renforcer le soutien aux enseignants, élargir le mentorat et protéger la liberté académique. Nous prévoyons aussi investir dans les infrastructures, l'accessibilité et la prochaine génération d'éducateurs et de chercheurs.

Nous mettrons fin à l'exploitation des étudiants internationaux en imposant des plafonds nationaux sur les frais de scolarité et en assurant un recrutement éthique, une transparence accrue et un traitement équitable du début à la fin des études. L'avenir du Canada repose sur l'excellence académique de ses citoyens. Grâce à un élargissement des programmes d'apprentissage, des opportunités de requalification et un financement de recherche de calibre mondial, nous libérerons le potentiel de chaque région du pays, à tous les niveaux de revenu.

ÉDUCATION POSTSECONDAIRE UNIVERSELLE ET ACCESSIBLE

- S'engager à mettre en œuvre un enseignement postsecondaire public gratuit au Canada par le biais d'une approche progressive, en s'inspirant de modèles qui fonctionnent sur la scène internationale.
 - » Commencer par offrir la gratuité scolaire aux étudiants à faible revenu, aux étudiants autochtones et à ceux qui étudient dans des domaines en demande, dans le but d'élargir progressivement l'accès à tous les étudiants.
 - » Élaborer des stratégies de financement durables pour soutenir cette transition en veillant à ce que les obstacles financiers n'entravent pas l'accès à l'enseignement supérieur.
- Éliminer toutes les dettes liées aux prêts étudiants fédéraux, offrant ainsi un allègement financier aux diplômés et aux emprunteurs actuels.
- Financer intégralement le Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire afin de couvrir les frais de scolarité et de subsistance de tous les étudiants autochtones admissibles.

- » Une fois que l'enseignement postsecondaire gratuit sera entièrement mis en œuvre, recentrer le programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire sur le financement des frais de délocalisation et de subsistance des étudiants autochtones.

FINANCEMENT INSTITUTIONNEL ET SOUTIEN ACADÉMIQUE

- Augmenter le financement fédéral stable et à long terme des universités et collèges afin de soutenir les programmes de mentorat, d'accroître la diversité du corps professoral et de créer davantage de postes menant à la permanence.
- Investir dans les programmes d'enseignement postsecondaire et professionnel afin d'améliorer les ressources étudiantes, le soutien au corps professoral et les infrastructures.
- Garantir un financement public stable aux universités et collèges afin de réduire la dépendance aux donateurs privés et de préserver l'indépendance académique.

RECRUTEMENT ÉTHIQUE DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX ET ÉQUITÉ DES FRAIS DE SCOLARITÉ

- Mettre fin à l'exploitation financière des étudiants internationaux en plafonnant les frais de scolarité à des taux justes et raisonnables.
- Établir un cadre réglementaire national pour le recrutement éthique des étudiants internationaux, garantissant une transparence et une responsabilité totales en matière de frais de scolarité, de logement et d'emploi.
- Exiger des établissements d'enseignement supérieur qu'ils divulguent des informations précises sur le coût du logement, la disponibilité des loyers et le coût de la vie attendu des étudiants internationaux avant leur inscription.

DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET EXCELLENCE EN RECHERCHE

- Élargir les programmes de requalification professionnelle et d'apprentissage grâce à l'Allocation canadienne pour la formation afin de permettre aux travailleurs de faire la transition vers des carrières durables et en forte demande.
- Augmenter le financement fédéral de la recherche aux cycles supérieurs en triplant les bourses d'études supérieures du Canada pour les étudiants à la maîtrise et en les doublant pour les étudiants au doctorat.
- Renforcer la position du Canada comme leader mondial de la recherche en augmentant le financement des universités et en attirant les meilleurs chercheurs et étudiants internationaux.

Les jeunes doivent pouvoir croire en leur avenir et nous devons investir en eux pour assurer le bien-être futur de l'ensemble des Canadiens. Notre plan propose une vision audacieuse qui place la jeunesse au cœur de l'action. Nous commencerons par l'élimination de toutes les dettes d'études fédérales et nous amorcerons la transition vers une éducation postsecondaire gratuite. Offrons aux jeunes la liberté d'apprendre sans se noyer sous les dettes.

Cela inclut un financement complet pour l'éducation autochtone, l'expansion des campus locaux et des programmes coopératifs ainsi que des investissements dans l'enseignement des langues et cultures dirigé par les Autochtones, parce que l'éducation doit faire grandir les communautés, et non les laisser pour compte.

L'éducation n'est cependant qu'un point de départ. La mise en œuvre d'un revenu minimum garanti fera en sorte qu'aucun jeune ne devra choisir entre payer son loyer, acheter à manger ou construire son avenir. Nous chercherons à développer les programmes d'apprentissage dans les emplois liés à l'atténuation des changements climatiques, comme les énergies propres, et notre stratégie pour les jeunes ouvrira la voie à des emplois significatifs et bien rémunérés, en particulier dans les industries vertes et les infrastructures communautaires.

De la création d'un Corps des jeunes pour le climat aux modèles de travail flexibles et à distance, nous ouvrirons la voie à des carrières durables et épanouissantes pour les jeunes tout en bâtissant l'infrastructure énergétique durable du pays.

Nous nous battons également pour l'amélioration de la santé mentale, la sécurité numérique et des lois plus strictes sur la vie privée en ligne, afin que les jeunes puissent s'épanouir sans être exploités par les géants des médias sociaux et les courtiers de données. Nous comptons abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans, faciliter l'accès aux terres pour les jeunes agriculteurs et nous attaquer à la surreprésentation des jeunes Autochtones dans les systèmes de placement familial et carcéral grâce à des solutions menées par les communautés.

L'avenir appartient aux jeunes. Nous sommes là pour les aider à le reprendre en main.

ÉDUCATION ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE ÉTUDIANTE

- Transition vers l'éducation postsecondaire gratuite grâce à une approche progressive, en commençant par les étudiants à faible revenu, les étudiants autochtones et ceux qui évoluent dans des domaines à forte demande.

- Garantir le financement intégral de l'éducation postsecondaire autochtone en éliminant le plafond de 2% et en veillant à ce que tous les étudiants issus des Premières Nations et les Inuits reçoivent un soutien financier adéquat.
- Éliminer toutes les dettes liées aux prêts étudiants fédéraux et mettre fin définitivement aux intérêts sur les nouveaux prêts étudiants afin que les jeunes Canadiens ne soient pas submergés par les dettes d'études.
- Élargir l'accès à l'éducation postsecondaire dans des secteurs durables en finançant des campus locaux, des programmes en ligne et des programmes d'apprentissage coopératif.
- Augmenter le financement fédéral des programmes d'éducation dirigés par des Autochtones en assurant la préservation des langues et des savoirs culturels autochtones.

CORPS DES JEUNES POUR LE CLIMAT (CJC)

- Créer un Corps des jeunes pour le climat, inspiré par le succès de Katimavik, permettant aux jeunes de 18 à 30 ans de diriger la réponse du Canada à la crise climatique grâce à des emplois valorisants, au développement du leadership et au renforcement des capacités communautaires.
- Offrir des stages structurés d'une durée de six mois à deux ans, impliquant directement les jeunes dans des travaux axés sur le climat, notamment la restauration des écosystèmes, la prévention des feux de forêt, l'atténuation des inondations, les projets d'énergie renouvelable et l'agriculture durable.
- Offrir aux participants un salaire garanti indexé annuellement, des avantages sociaux complets et des primes de fin d'études applicables aux études postsecondaires ou à la formation professionnelle.
- Offrir des certifications professionnelles, des formations professionnelles, du mentorat et de l'aide au placement afin d'améliorer les possibilités d'emploi à long terme dans l'économie verte canadienne.
- Assurer une participation inclusive grâce à des stages culturellement adaptés en privilégiant particulièrement les initiatives autochtones et la collaboration communautaire reflétant les engagements envers la réconciliation et la compréhension interculturelle.
- Établir une gouvernance collaborative gérée conjointement par les ministères fédéraux responsables de la jeunesse, de l'emploi, de l'environnement et des changements climatiques avec l'appui d'un conseil consultatif indépendant composé de dirigeants autochtones, de défenseurs des jeunes, d'experts du climat et de représentants communautaires.

EMPLOI DES JEUNES ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

- Mettre en œuvre un revenu viable garanti (RVG) pour tous les Canadiens afin de garantir aux jeunes la sécurité financière nécessaire pour poursuivre leurs études et accéder à des possibilités de début de carrière sans être confrontés à la pauvreté.
- Élargir la Stratégie emploi et compétences jeunesse afin de créer des emplois stables et bien rémunérés pour les jeunes travailleurs dans des secteurs à forte demande.
- Élaborer une stratégie nationale d'avantages communautaires afin de créer des possibilités d'emploi pour les jeunes dans la fonction publique, les infrastructures et les projets de développement communautaire.
- Augmenter le financement de l'apprentissage et de la formation professionnelle dans les secteurs de l'énergie propre, de la construction et d'autres industries durables.
- Créer des parcours professionnels à long terme pour les jeunes travailleurs en investissant dans les énergies renouvelables, la fabrication durable et les infrastructures résilientes aux changements climatiques.
- Encourager les modèles de travail flexibles et à distance pour les jeunes Canadiens, en assurant un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée et l'accès à des possibilités d'emploi diversifiées.

BIEN-ÊTRE DES JEUNES ET SÉCURITÉ NUMÉRIQUE

- Veiller à ce que tous les jeunes Canadiens aient accès à des services de santé mentale gratuits, notamment des services de consultation, de soutien par les pairs et des programmes d'intervention en cas de crise.
- Renforcer la protection des jeunes sur les plateformes de médias sociaux en prévenant le harcèlement, l'exploitation et les pratiques de conception qui encouragent la dépendance aux médias sociaux.
- Appliquer des lois strictes sur la protection de la vie privée numérique afin d'empêcher les entreprises de médias sociaux de collecter, de stocker ou d'exploiter les données des jeunes à des fins lucratives.

DROITS DES JEUNES ET PARTICIPATION CIVIQUE

- Abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans.
- Élargir l'accès à la terre et aux possibilités agricoles pour les jeunes intéressés par l'agriculture durable.
- Lutter contre la surreprésentation des jeunes autochtones dans le système correctionnel et les familles d'accueil en privilégiant les solutions de rechange communautaires.

Prendre soin des enfants

Construire un avenir meilleur commence par nos plus jeunes citoyens. Il est temps de placer les familles au cœur des politiques gouvernementales. Un gouvernement engagé envers l'équité et les soins de santé offrira un soutien financier direct, des services de garde universels et les protections nécessaires pour que chaque enfant puisse s'épanouir. C'est exactement ce que nous comptons faire.

Le congé parental sera élargi, avec une meilleure indemnisation salariale et de nouvelles options pour le soutien aux proches aidants, notamment en cas de soins aux aînés ou de fausse couche, reconnaissant toute l'étendue des responsabilités de soin de santé.

Nous renforcerons et protégerons le système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants grâce à un financement public à long terme garantissant des services de garde abordables et accessibles pour tous. Le personnel du secteur de la petite enfance bénéficiera de meilleurs salaires, d'une formation renforcée et de véritables perspectives de carrière. Une stratégie nationale pour la main-d'œuvre permettra de faire face aux pénuries, tandis que les communautés mal desservies, comme celles en milieu rural, les communautés autochtones et les familles ayant des enfants en situation de handicap, bénéficieront d'investissements prioritaires.

De nouveaux services de garde seront construits selon des normes écologiques. Ils seront situés près du transport en commun et entièrement accessibles. Des rénovations et un financement ciblé garantiront qu'aucune famille ne se heurte à des frais de liste d'attente, à des coûts imprévus ou à des obstacles à l'accès. Nous visons également à nourrir chaque enfant grâce à un programme universel d'alimentation scolaire, offrant des repas sains et gratuits dans toutes les écoles, préparés avec des aliments frais, locaux et culturellement adaptés.

Un défenseur fédéral des enfants défendra les droits de chaque enfant, assurera la reddition de comptes des gouvernements et veillera au respect par le Canada de la Convention des Nations Unies relative aux droits des enfants. Nous voulons bâtir un avenir radieux pour nos enfants. Ils ne méritent rien de moins.

SOUTIEN AUX FAMILLES

- Élargir et améliorer le congé parental, y compris un congé dédié aux soins aux personnes âgées et au rétablissement après une fausse couche, en garantissant davantage de flexibilité et un remplacement de salaire plus élevé.

Prendre soin des enfants

APPRENTISSAGE ET GARDE D'ENFANTS UNIVERSELS

- Renforcer et élargir le système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, en assurant un financement stable et à long terme pour maintenir l'abordabilité et l'accessibilité.
 - » Veiller à ce que les engagements de financement fédéral se poursuivent au-delà des accords actuels pour soutenir la garde d'enfants universelle en tant que service public permanent.
- Remédier aux pénuries de main-d'œuvre en augmentant les salaires et en améliorant les conditions de travail des professionnels de la garde d'enfants.
 - » Élaborer une stratégie nationale pour la main-d'œuvre dans le secteur de la garde d'enfants, comprenant des salaires plus élevés, une meilleure formation et des perspectives professionnelles améliorées.
- Élargir l'accès aux communautés mal desservies, notamment les zones rurales, les communautés autochtones et les familles avec des enfants en situation de handicap.
 - » Veiller à ce que chaque région du Canada dispose de places en garderie adéquates en accordant la priorité aux régions historiquement mal desservies.
 - » Financer intégralement le Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones en veillant à ce que tous les programmes de garde d'enfants dirigés par des Autochtones bénéficient d'un soutien adéquat.
- Veiller à ce que les garderies soient respectueuses du climat, économes en énergie et situées à proximité des transports en commun.
 - » Fournir un financement fédéral ciblé pour moderniser et construire des garderies en tenant compte des normes de construction écologique et de la résilience climatique.
- Éliminer tous les obstacles financiers restants à l'accessibilité.
 - » Veiller à ce que les frais supplémentaires, les coûts de liste d'attente et les obstacles administratifs n'empêchent pas les familles d'accéder au système de garde d'enfants à 10\$ par jour.

DROITS ET BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT

- Créer un poste fédéral de défenseur des enfants en tant que bureau indépendant chargé de défendre les droits des enfants, d'améliorer les politiques de protection de l'enfance et de garantir le respect de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Prendre soin des enfants

NUTRITION EN MILIEU SCOLAIRE ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ INFANTILE

- Mettre en place un programme alimentaire scolaire universel entièrement financé offrant à chaque élève du primaire et du secondaire des repas gratuits et nutritifs préparés à partir d'ingrédients frais, d'origine locale et culturellement appropriés.

Combattre la haine et défendre les droits humains

Aucune personne ne devrait vivre dans la peur en raison de son identité ou de son orientation sexuelle. Notre parti veut aller au-delà des gestes symboliques pour agir concrètement avec justice et compassion.

Nous mettrons en œuvre un plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le genre, avec un soutien durable, dirigé par les communautés, pour les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre, y compris les communautés autochtones, noires et racisées. Nous donnerons également vie aux promesses du rapport « Au lendemain de la purge » sur l'inclusion dans la fonction publique fédérale en appliquant ses recommandations.

À travers le Canada, le contrôle coercitif sera reconnu comme une infraction distincte dans le Code criminel afin que ces schémas de violence soient clairement nommés et criminalisés. Les personnes survivantes n'auront plus à affronter leurs agresseurs devant les tribunaux ni à revivre leurs traumatismes pour prouver leur douleur. Elles seront accueillies avec bienveillance : des services adaptés aux traumatismes, de la protection et du soutien.

L'effacement des identités prendra fin : notre recensement fédéral reflétera enfin pleinement les réalités des personnes trans et non binaires. Les plateformes en ligne seront tenues responsables grâce à la transparence, à une supervision rigoureuse et à de solides protections des droits numériques. Aucune loi ne prétendra être neutre tout en permettant le préjudice.

En ligne, là où la haine prolifère, la vérité et la sécurité seront protégées par un rapporteur spécial. Les plateformes devront rendre des comptes, la désinformation sera contrée à la source et l'éducation de la population sera soutenue pour combattre la manipulation numérique. Dans un esprit de solidarité totale, la criminalisation du travail du sexe prendra fin et sera remplacée par des lois qui protègent la santé, la sécurité et les droits du travail des travailleuses et des travailleurs du sexe, élaborées en pleine consultation avec ces personnes.

METTRE FIN À LA VIOLENCE SEXISTE ET SOUTENIR LES DROITS DES PERSONNES 2SLGBTQIA+

- Assurer la mise en œuvre intégrale d'un plan d'action national visant à éliminer la violence fondée sur le genre, avec un financement dédié aux services de soutien aux femmes, aux filles et aux personnes de diverses identités de genre, y compris les communautés autochtones et racialisées.

Combattre la haine et défendre les droits humains

- Fournir un financement de base durable aux organismes communautaires de soutien aux personnes 2SLGBTQIA+ et aux victimes de violence fondée sur le genre en accordant la priorité à ceux qui servent les communautés marginalisées.
- Mettre pleinement en œuvre les 23 recommandations du rapport « Au lendemain de la purge » en garantissant justice et réparations aux Canadiennes et Canadiens 2SLGBTQIA+ victimes de discrimination de l'État.
- Établir des voies d'accès sûres et rapides à l'asile pour les personnes 2SLGBTQIA+ fuyant la persécution fondée sur le genre ou soutenue par l'État.
- Améliorer l'accès à la justice en mettant fin aux pratiques policières discriminatoires et en élargissant les soutiens juridiques adaptés aux traumatismes et culturellement adaptés aux personnes 2SLGBTQIA+ en mettant l'accent sur les personnes survivantes de violences d'État et de crimes haineux.
- Renforcer l'application de l'interdiction fédérale des thérapies de conversion afin de garantir aux personnes survivantes l'accès à la justice et aux services de soutien. Renforcer le recensement fédéral afin de recueillir des données précises sur les personnes trans et non binaires, garantissant ainsi de meilleures décisions politiques fondées sur des données démographiques réelles.
- Renforcer les programmes fédéraux d'équité en matière d'emploi afin d'inclure explicitement l'identité et l'expression de genre et exiger des employeurs financés par le gouvernement fédéral qu'ils respectent des normes de non-discrimination pour les travailleurs 2SLGBTQIA+.
- Rendre obligatoire l'inclusion de toilettes non genrées dans tous les édifices fédéraux tout en veillant à ce que les Canadiens trans et non binaires conservent l'accès à des espaces genrés qui correspondent à leur identité.

PRÉVENIR ET CRIMINALISER LE CONTRÔLE COERCITIF DANS LES RELATIONS CONJUGALES

- Modifier le Code criminel afin de faire du contrôle coercitif une infraction distincte, y compris les schémas de violence psychologique, d'isolement, de surveillance, de menaces et de contrôle des finances, des déplacements ou de l'expression personnelle.
- Interdire le contre-interrogatoire personnel par les agresseurs et veiller à ce que le contrôle coercitif soit pris en compte dans les décisions de mise en liberté sous caution, de détermination de la peine et de garde. Former les policiers, les juges et les prestataires de services à adopter une approche tenant compte des traumatismes.

Combattre la haine et défendre les droits humains

- Veiller à ce que le contrôle coercitif soit reconnu dans la Loi fédérale sur le divorce et soutenir la coopération avec les provinces pour améliorer le traitement de ces dossiers par les tribunaux de la famille.
- Financer directement les services destinés aux personnes les plus à risque de contrôle coercitif, notamment les femmes autochtones, les femmes en situation de handicap, les migrantes et les personnes 2ELGBTQIA+.
- Investir dans la prévention et le soutien par l'éducation de la population, l'aide juridique, le logement, le conseil et des services culturellement adaptés en partenariat avec les personnes survivantes et les défenseurs des droits.
- Élargir la formation des agents d'immigration, de la GRC et des prestataires de services financés par le gouvernement fédéral. Travailler avec les provinces pour étendre la formation aux travailleurs de première ligne des services à la famille et de la protection de l'enfance.
- Surveiller la manière dont le contrôle coercitif est abordé dans le système judiciaire au moyen de données désagrégées et de rapports publics afin d'identifier les lacunes et de prévenir les abus.

COMBATTRE LA HAINE, LA DÉSINFORMATION ET LES PRÉJUDICES EN LIGNE

- Nommer un rapporteur spécial sur la haine et l'extrémisme en ligne pour surveiller, mener des recherches et recommander des politiques visant à contrer la radicalisation numérique et la désinformation.
- Appliquer des lignes directrices claires pour prévenir l'utilisation abusive des protections de la liberté d'expression pour propager des discours haineux et inciter à la violence.
- Financer des services de soutien direct aux personnes ciblées par la haine et le harcèlement en ligne, notamment des programmes d'aide juridique, de consultation et d'intervention d'urgence offerts par des organismes communautaires.
- Augmenter le financement fédéral pour la recherche sur la façon dont la haine et la désinformation en ligne alimentent la violence dans le monde réel en garantissant la transparence des conclusions et des recommandations politiques.
- Soutenir de solides protections contre l'ingérence numérique dans les élections canadiennes comme mentionné dans les sections Réforme démocratique et Bonne gouvernance, y compris de nouvelles règles sur l'influence étrangère, la véracité de la publicité politique et la transparence de l'utilisation des données politiques.

Combattre la haine et défendre les droits humains

- Renforcer la protection des jeunes en ligne grâce aux mesures décrites dans la section Gérer les changements technologiques, notamment l'interdiction du ciblage des mineurs sur les médias sociaux et l'élargissement des mesures de soutien en matière de santé mentale et de littératie numérique pour les jeunes.
- Maintenir la protection des droits numériques, notamment contre le profilage, la surveillance et la discrimination algorithmique, grâce à la législation décrite dans Gérer les changements technologiques. Assurer la responsabilité de la plateforme en matière de haine et de désinformation grâce à des mesures d'audit et de transparence décrites dans la section Gérer les changements technologiques.

RESPECTER LES DROITS DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS DU SEXE

- Décriminaliser le travail du sexe en remplaçant les lois pénales par des lois protégeant la santé, la sécurité et les droits des travailleuses et travailleurs du sexe. Les nouvelles lois seraient élaborées en étroite consultation avec les travailleuses et travailleurs du sexe, les experts en droits de la personne et les organismes de première ligne.
- Veiller à ce que les travailleuses et travailleurs du sexe aient accès aux mêmes protections en milieu de travail que les autres travailleurs, notamment le droit de se syndiquer, l'accès aux services de santé et aux services sociaux et la protection contre la discrimination et la violence.
- Créer un mécanisme permettant l'effacement des condamnations antérieures liées au travail du sexe consensuel afin que les personnes concernées ne soient pas injustement punies pour des lois qui ont depuis été modifiées.
- Financer la formation et la réforme des politiques au sein de la GRC et d'autres organismes de police sous réglementation fédérale afin de garantir que les interventions auprès des travailleuses et travailleurs du sexe soient fondées sur les droits de la personne, la réduction des méfaits et la non-discrimination. Encourager les provinces à adopter des pratiques exemplaires par le biais d'accords de financement fédéraux.
- Veiller à ce que les outils de sécurité en ligne et les plateformes de communication utilisés par les travailleuses et travailleurs du sexe ne soient pas criminalisés en vertu de lois vagues ou trop générales visant à cibler la traite ou l'exploitation. Aligner les efforts de lutte contre la traite sur l'approche décrite dans la section « Justice » en veillant à ce que les efforts de prévention, de soutien aux victimes et de poursuites ne criminalisent pas ou ne mettent pas en danger les personnes œuvrant dans ce milieu.

Un gouvernement à votre service

Les Canadiens en ont assez de voir les gouvernements servir les intérêts d'une minorité pendant que les autres se font dire que leurs problèmes sont impossibles à régler. Nous méritons mieux. Nous savons que le gouvernement peut fonctionner autrement. Non pas comme une machine à influence des entreprises ou une scène de théâtre politique, mais comme une force au service de la justice, de l'équité et du bien commun.

Nous allons commencer par rebâtir les fondations. Cela implique de mettre fin au mode du scrutin actuel et instaurer la représentation proportionnelle afin que chaque vote compte. Nous voulons instaurer des règles d'éthique plus strictes et plus de transparence. Il faut également mettre fin au lobbyisme des grandes entreprises en politique.

La démocratie ne se limite pas aux élections. Elle concerne la manière dont les décisions sont prises et les personnes qui ont leur place à la table. Nous établirons un Conseil permanent des gouvernements du Canada, réunissant les gouvernements autochtones, municipaux, provinciaux, territoriaux et fédéral comme partenaires égaux. Nous renforcerons la voix du Québec dans la Confédération et nous passerons enfin à l'action pour mettre en œuvre l'ensemble des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation ainsi que les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Nous rétablirons la confiance en proposant des résultats concrets. Cela implique des services publics réellement accessibles, qu'il s'agisse de journalisme local, de l'accès à Internet, de Postes Canada ou du transport en commun. Il faut également agir pour une réforme de la justice, pour les arts et la culture, pour la protection numérique et pour une politique d'immigration à la fois humaine et tournée vers l'avenir.

Nous ne sommes pas ici pour protéger le statu quo. Nous sommes ici pour bâtir une démocratie transparente, équitable, à l'écoute, et guidée par ce qui est juste, pas par ce qui est facile. Voilà ce que le gouvernement devrait être. C'est pour cela que nous nous battons.

Réforme démocratique et bonne gouvernance

La force et l'intégrité de notre démocratie sont des valeurs fondamentales. Dans une nation véritablement démocratique, nous croyons que chaque voix doit être entendue, que chaque vote compte et que la confiance de la population doit être respectée. Notre vision est de bâtir une démocratie transparente, responsable et inclusive pour tous les Canadiens.

Le Parti vert modernisera le système électoral du Canada en mettant en œuvre la représentation proportionnelle et en convoquant une assemblée citoyenne sur le renouveau démocratique pour examiner des réformes cruciales telles que le vote en ligne, l'abaissement de l'âge de voter à 16 ans et le vote obligatoire.

Pour protéger notre système politique contre les influences étrangères, nous rétablirons l'allocation par vote, nous réduirons les plafonds de dons et nous mettrons en place un registre de transparence sur l'ingérence étrangère. Nous renforcerons les pouvoirs d'Élections Canada pour qu'il puisse enquêter de manière proactive sur les ingérences étrangères et publier des rapports publics sur les menaces à l'intégrité électorale, y compris celles liées aux nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle.

Nous devons rétablir la confiance des Canadiens envers notre démocratie. Cela commence par la transparence et l'intégrité. Il est essentiel de renforcer la Loi sur les conflits d'intérêts pour inclure les liens personnels, politiques et familiaux. Les citoyens méritent de savoir que le service public signifie servir la population, et non des intérêts privés. Un gouvernement qui n'a rien à cacher ferait la lumière sur le lobbying et les rencontres en coulisses, en plus d'appliquer de véritables sanctions en cas de conflit d'intérêts.

Nous instaurerons la transparence en temps réel dans le lobbying et veillerons à ce que toutes les nominations aux organismes de réglementation fassent l'objet d'un véritable examen en matière de conflits d'intérêts. Les lanceurs d'alerte doivent être protégés, pas punis, et nos chiens de garde parlementaires, le commissaire à l'éthique et le vérificateur général, doivent disposer d'une véritable indépendance et du pouvoir d'agir. L'éthique n'est pas facultative, elle est le fondement même de la démocratie.

RÉFORME ÉLECTORALE

- Moderniser le système électoral canadien et protéger la démocratie en mettant en œuvre la représentation proportionnelle.
- Convoquer une assemblée citoyenne sur le renouveau démocratique afin d'étudier les systèmes de représentation proportionnelle, l'abaissement de l'âge de voter à 16 ans, le vote en ligne et le vote obligatoire.
- S'assurer que l'assemblée citoyenne est indépendante, diversifiée et axée sur le consensus.

Réforme démocratique et bonne gouvernance

- Exiger des partis politiques qu'ils rendent compte du recrutement de candidats issus de groupes sous-représentés.

FINANCEMENT POLITIQUE ET PROTECTION CONTRE L'INFLUENCE ÉTRANGÈRE

- Rétablir l'allocation par vote pour le financement des partis politiques et réduire les plafonds de dons afin de limiter l'influence étrangère dans les élections, de renforcer la transparence financière et de réduire la dépendance aux donateurs privés qui peuvent servir d'intermédiaires pour des intérêts étrangers.
- Renforcer les protections contre le financement et l'influence étrangers dans les élections canadiennes, notamment en élargissant les règles de financement politique des tiers.
- Établir un registre de transparence sur l'influence étrangère, obligeant les personnes et les entités faisant du lobbying au nom de gouvernements étrangers à divulguer leurs activités.
- Élargir le mandat d'Élections Canada et du commissaire aux élections fédérales afin qu'ils enquêtent de manière proactive sur les soupçons d'ingérence étrangère.
- Exiger des partis politiques et des candidats qu'ils signalent tout cas connu de tentative d'influence ou de coercition étrangère.
- Instaurer la déclaration publique des menaces d'ingérence étrangère dans les élections, en conciliant transparence et préoccupations de sécurité nationale.

INTÉGRITÉ DES CAMPAGNES ET SURVEILLANCE DES ÉLECTIONS

- Exiger de tous les partis politiques qu'ils soumettent au directeur parlementaire du budget une estimation des coûts de leur plateforme électorale.
- Mandater Élections Canada pour créer un cadre de vérification de la véracité de la publicité pour les campagnes électorales.
- Habilitier le commissaire aux élections fédérales à réglementer et à sanctionner la publicité politique mensongère.
- Exiger une transparence totale dans les sondages publiés en exigeant la divulgation de la taille de l'échantillon, des méthodes de pondération, des sources de financement, de la formulation des questions et de la marge d'erreur afin de prévenir la désinformation.
- Tenir les médias et les agences de sondage responsables de la publication rigoureuse des résultats des sondages en veillant à ce que tous les sondages publiés soient vérifiés de manière indépendante et présentés avec un contexte méthodologique clair.

Réforme démocratique et bonne gouvernance

DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE CONTRE LES MENACES ÉMERGENTES

- Créer un comité permanent multipartite chargé d'examiner les risques et les opportunités des technologies émergentes, notamment l'IA et les plateformes numériques, dans le cadre des élections.
- S'opposer au recours préventif à la clause dérogatoire et soutenir les mesures législatives visant à en restreindre l'application en veillant à ce qu'elle demeure un outil de dernier recours dans des circonstances exceptionnelles.

ÉTHIQUE, CONFLITS D'INTÉRÊTS ET RÉFORME DU LOBBYING

- Renforcer la Loi sur les conflits d'intérêts en élargissant la définition des conflits aux intérêts personnels, politiques et familiaux, avec des sanctions financières significatives en cas d'infraction.
- Imposer une vérification et une divulgation obligatoires des conflits d'intérêts pour toutes les nominations aux conseils de réglementation fédéraux.
- Faire la lumière sur le lobbying en imposant une période de pause de cinq ans aux anciens politiciens et aux hauts fonctionnaires.
- Améliorer la transparence en exigeant des lobbyistes qu'ils divulguent publiquement, en temps réel, toutes leurs interactions avec les élus et les fonctionnaires.
- Élargir la protection des lanceurs d'alerte grâce à de solides garanties contre les représailles et à des canaux sécurisés pour les divulgations confidentielles.
- Renforcer l'indépendance et les pouvoirs d'enquête des agents parlementaires, notamment du vérificateur général et du commissaire à l'éthique.
- Remplacer le Bureau de régie interne par un comité de surveillance indépendant chargé d'examiner en toute transparence les salaires, les dépenses et les budgets des députés.
- Interdire le financement fédéral des ONG soutenues par l'industrie qui défendent des intérêts privés sous couvert d'intérêt public. Exiger des pratiques gouvernementales ouvertes en garantissant la divulgation proactive des documents gouvernementaux et des réponses rapides aux demandes d'accès à l'information.

Réforme démocratique et bonne gouvernance

RÉTABLIR L'EXCELLENCE DANS LA FONCTION PUBLIQUE FÉDÉRALE

- Mettre fin à la dépendance envers des cabinets de conseil privés coûteux comme McKinsey et Deloitte en veillant à ce que les fonctions et services gouvernementaux essentiels soient assurés par des fonctionnaires professionnels et expérimentés.
- Rétablir des modèles de prestation de services efficaces et axés sur les citoyens en annulant les restructurations dommageables des gouvernements précédents, comme la création de Service Canada sous Harper.
- Réinvestir dans la fonction publique fédérale du Canada en rétablissant les capacités et l'expertise nécessaires pour offrir les services de haute qualité et efficaces auxquels les Canadiens s'attendent et qu'ils méritent.
- Améliorer la surveillance et la responsabilisation afin de prévenir le détournement de l'argent des contribuables.
- Réduire le gaspillage des dépenses politiques, notamment en réduisant considérablement le budget du Cabinet du premier ministre, de 10 millions de dollars à 1 million de dollars.

ACCÈS À L'INFORMATION ET TRANSPARENCE GOUVERNEMENTALE

- Étendre la Loi sur l'accès à l'information au Cabinet du premier ministre, aux cabinets des ministres et au Parlement.
- Supprimer tous les frais d'accès à l'information (AI) à l'exception des frais de dépôt.
- Imposer des délais pour le traitement rapide des demandes d'AI et habiliter le commissaire à l'information à ordonner la divulgation de renseignements.
- Passer outre les exemptions au secret gouvernemental dans l'intérêt public.
- Autoriser le commissaire à l'information à examiner les demandes de confidentialité du Cabinet.

CONFIDENTIALITÉ, SURVEILLANCE ET PROTECTION DES DONNÉES

- Élargir les pouvoirs du Commissaire à la protection de la vie privée afin de protéger les données personnelles et de faire respecter les lois sur la protection de la vie privée.
- Exiger du SCRS et du CST qu'ils obtiennent des mandats avant de surveiller les Canadiens.

Réforme démocratique et bonne gouvernance

- Interdire la surveillance systématique des manifestants et des ONG et interdire le partage de données avec des organismes comme l'Office national de l'énergie.
- Exiger des fournisseurs de services Internet (FSI) qu'ils ne divulguent les données des utilisateurs qu'avec un mandat légal, sauf en cas d'urgence.
- Assujettir les partis politiques à la Loi sur la protection des renseignements personnels.
- Rendre obligatoire le signalement des atteintes à la protection des données pour tous les organismes gouvernementaux, entreprises, banques et partis politiques.

Conseil des gouvernements canadiens

Les Verts croient que le Canada est plus fort lorsque tous les niveaux de gouvernement coopèrent au lieu d'entrer en concurrence. Il est temps de transformer notre manière de gouverner ce pays. Nous remplacerons les réunions des premiers ministres par un Conseil permanent des gouvernements canadiens : un forum audacieux et collaboratif où les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux, municipaux et autochtones travaillent comme des partenaires égaux. Ancré dans l'esprit de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), ce Conseil honorerait les relations de nation à nation et entre les Inuits et la Couronne, non comme des gestes symboliques, mais comme des piliers fondamentaux de notre démocratie.

Ensemble, nous établirons les priorités nationales et relèverons les grands défis : la crise climatique, les soins de santé, le logement, la réconciliation et la justice économique. Nous construirons une réponse unifiée aux urgences comme les pandémies, les incendies de forêt et les inondations. Par des réunions transparentes et publiques, ainsi que des consultations régulières, ce Conseil rétablira la confiance et la responsabilité dans la gouvernance canadienne.

Les investissements dans les infrastructures seront stratégiques et équitables, conçus pour autonomiser les communautés rurales et éloignées et élever les communautés autochtones en tant que partenaires à part entière. Des politiques fiscales justes assureront un financement stable pour chaque région, pour les écoles, les hôpitaux, les logements et les transports en commun.

Il s'agit d'une vision plus coopérative, plus réactive et plus durable où les gouvernements ne sont pas en compétition, mais travaillent ensemble pour façonner l'avenir du Canada dans une vision commune.

PENSER COMME UN PAYS

- Créer un Conseil permanent des gouvernements canadiens pour remplacer les réunions traditionnelles des premiers ministres par un forum collaboratif où les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux, municipaux et autochtones établissent les priorités nationales et s'attaquent ensemble aux défis communs.
- Inclure les gouvernements autochtones comme partenaires égaux, reflétant pleinement les relations de nation à nation, entre les Inuits et la Couronne et de gouvernement à gouvernement, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA).

Conseil des gouvernements canadiens

- Définir conjointement des objectifs et des priorités nationaux en garantissant des approches coopératives en matière de changements climatiques, de soins de santé, d'infrastructures, d'immigration, d'équité économique et de réconciliation en comblant les clivages juridictionnels.
- Élaborer des réponses nationales coordonnées aux situations d'urgence, améliorant ainsi la capacité du Canada à réagir rapidement et efficacement aux crises de santé publique, aux catastrophes climatiques, aux perturbations économiques et aux autres menaces nationales.
- Assurer une gouvernance transparente et démocratique avec des réunions, des décisions et des consultations régulières accessibles à la population afin de renforcer la confiance et la responsabilisation du public.
- Collaborer aux investissements dans les infrastructures essentielles en finançant conjointement des projets qui profitent à toutes les régions, soutiennent les communautés rurales et éloignées, autonomisent les communautés autochtones et atteignent des objectifs nationaux communs. Promouvoir des politiques budgétaires équitables et collaboratives, améliorer les relations financières et le partage des ressources entre les gouvernements et assurer un financement stable des soins de santé, de l'éducation, du logement abordable et des services publics essentiels à l'échelle nationale.
- S'engager à adopter une vision commune à long terme pour le Canada, en fixant des objectifs nationaux clairs au-delà des cycles électoraux et en rendant régulièrement compte des progrès réalisés à la population canadienne.

Réconciliation avec les peuples autochtones

La souveraineté et l'autodétermination des peuples autochtones sont au cœur de notre politique. Le Parti vert rejette les doctrines coloniales dépassées d'extinction et d'assimilation et reconnaît que le Canada a été construit sur des terres autochtones. Nous soutenons et respectons la souveraineté des Nations autochtones ainsi que leur droit d'affirmer et de mettre en œuvre leur titre ancestral, leurs droits issus des traités et leur droit à l'autodétermination. Nous nous engageons à travailler ensemble sur une base respectueuse de nation à nation et à soutenir les principes et normes énoncés dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA).

Nous ferons progresser la justice et la réconciliation par l'élaboration d'un cadre juridique pour mettre en œuvre la DNUDPA et nous nous engageons à inclure les gouvernements autochtones comme partenaires égaux de nation à nation. Nous nous engageons également à travailler en collaboration avec les peuples autochtones de manière à respecter les droits autochtones et les droits ancestraux et issus des traités protégés par la Constitution au lieu de continuer à les contester devant les tribunaux. Nous nous engageons également à mettre fin à la surreprésentation des Autochtones dans le système carcéral en investissant dans la justice réparatrice dirigée par les Autochtones. Nous soutenons aussi le transfert de la garde, du traitement et de la réintégration des délinquants autochtones aux communautés et aux organisations autochtones (voir section Justice).

Nous appuyons les efforts des peuples autochtones visant à faire valoir leur titre ancestral, tel qu'il a été confirmé par la décision de la Cour suprême dans l'affaire de la Nation Tsilhqot'in ainsi que par l'accord historique sur le titre haïda. Cela comprend le soutien à la restitution des terres et l'identification des terres fédérales et de la Couronne susceptibles d'être transférées à la propriété autochtone.

Assez, c'est assez. Les impacts durables du colonialisme doivent être traités par la mise en œuvre complète des recommandations de la Commission de vérité et réconciliation en accord avec les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Nous sommes également déterminés à favoriser la gouvernance et les services dirigés par les Autochtones et à prioriser l'éducation, la revitalisation des langues et l'équité en santé, en mettant l'accent sur des services culturellement pertinents. Cela comprend des initiatives comme l'élimination des avis à long terme sur la qualité de l'eau potable et l'élargissement de l'accès aux soins de santé. La justice économique est aussi au cœur de notre vision avec un accent sur le renforcement de la souveraineté économique autochtone, l'augmentation de la sécurité alimentaire et le soutien aux entrepreneurs autochtones par le biais d'occasions de marchés publics.

Réconciliation avec les peuples autochtones

Par ces actions, nous visons à favoriser le développement d'infrastructures, de logements et d'opportunités économiques durables et culturellement appropriés, assurant un avenir plus équitable et prometteur pour les peuples autochtones à travers le Canada.

APPELS À L'ACTION ET À LA JUSTICE

- Mettre pleinement en œuvre les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada afin de réparer les préjudices, de favoriser la guérison et d'établir une relation équitable avec les peuples autochtones.
- Mettre en œuvre les 231 appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, y compris une stratégie nationale pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe et garantir la responsabilisation.
- Financer intégralement le Projet sur les enfants disparus et les sépultures non marquées, tel que recommandé par la Commission de vérité et réconciliation, avec un financement stable à long terme et une supervision dirigée par les Autochtones afin de découvrir et d'aborder l'histoire coloniale du Canada de manière transparente et respectueuse.

SOUVERAINETÉ ET DROITS FONCIERS AUTOCHTONES

- Rejeter formellement les doctrines coloniales de terra nullius et de découverte, affirmant que le Canada a été bâti sur des terres autochtones dont les droits et la souveraineté doivent être respectés.
- Reconnaître formellement la souveraineté autochtone sur les terres autodéterminées et autogouvernées, garantissant ainsi la pleine juridiction et l'autodétermination.
- Reconnaître et soutenir explicitement la souveraineté des Inuits sur l'Inuit Nunangat, renforçant ainsi leur gouvernance.
- Identifier les terres fédérales et de la Couronne susceptibles d'être transférées à des Autochtones, conformément aux décisions de la Cour suprême, comme celle de la Nation Tsilhqot'in, afin de soutenir la restitution des terres.
- Élargir le soutien à la conservation et à la gestion des terres, des eaux et des sites culturels par les Autochtones en assurant un financement stable et la reconnaissance de la gouvernance autochtone.

GOVERNANCE ET SERVICES DIRIGÉS PAR LES AUTOCHTONES

- Établir un processus dirigé par les Autochtones pour assurer la transition des structures de gouvernance coloniales vers des modèles de gouvernance autochtones autodéterminés.

Réconciliation avec les peuples autochtones

- Appuyer les partenariats de nation à nation avec les institutions dirigeantes des Premières Nations, des Métis et des Inuits, en assurant une collaboration significative, équitable et respectueuse, y compris la pleine participation à la prise de décision nationale par l'intermédiaire du Conseil des gouvernements canadiens (voir la section « Conseil des gouvernements canadiens »).
- Élargir le financement stable et pluriannuel des services dirigés par les Autochtones, notamment les centres d'amitié et les organismes communautaires fournissant des services essentiels.

ÉDUCATION ET REVITALISATION DES LANGUES

- Garantir à chaque enfant des Premières Nations, métis et inuit un accès équitable à une éducation de qualité et culturellement pertinente, quel que soit son lieu de résidence.
- Élargir l'accès à l'apprentissage basé sur le territoire, en reconnaissant son rôle essentiel dans la revitalisation culturelle, la transmission intergénérationnelle des connaissances et l'éducation holistique enracinée dans le lien avec le territoire et la communauté.
- Financer l'élaboration de programmes d'études dirigés par des Autochtones en accordant la priorité aux langues, aux cultures, à l'histoire et aux systèmes de connaissances autochtones.
- Supprimer les obstacles tels que le plafond de financement de l'éducation autochtone en assurant un financement stable aux écoles et aux établissements d'enseignement autochtones.
- Accroître les investissements dans la revitalisation des langues autochtones en soutenant les initiatives communautaires et les ressources culturellement pertinentes.

ÉQUITÉ EN MATIÈRE DE SANTÉ POUR LES PEUPLES AUTOCHTONES

- Mettre fin de façon permanente à tous les avis concernant la qualité de l'eau potable dans les communautés autochtones grâce à un financement fédéral soutenu pour les infrastructures d'eau, leur entretien et la surveillance communautaire.
- Mettre pleinement en œuvre les appels à l'action 18 à 24 de la Commission de vérité et réconciliation, garantissant un accès équitable à des soins de santé culturellement adaptés.
- Assurer l'accès à une guérison basée sur la terre et à un traitement de la toxicomanie fondé sur la culture, en reconnaissant les liens entre la déconnexion de la terre, les traumatismes intergénérationnels et la crise de la consommation de substances.

Réconciliation avec les peuples autochtones

- Élargir l'admissibilité aux services de santé non assurés (SSNA) à tous les peuples autochtones, quel que soit leur statut.
- Élargir considérablement les services de santé mentale, maternelle, infantile et reproductive en garantissant des soins complets, communautaires et culturellement adaptés.
- Maintenir et élargir considérablement l'Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone afin de former, de recruter et de retenir les professionnels de la santé autochtones.

LOGEMENTS ET INFRASTRUCTURES AUTOCHTONES

- Accroître considérablement les investissements dans des solutions autochtones pour les communautés urbaines, rurales et nordiques en garantissant des logements adaptés à la culture, abordables et adéquats.
- Soutenir des modèles de logement autochtones tels que les fiducies foncières, les coopératives et les projets communautaires afin de renforcer l'autodétermination des Autochtones en matière de logement.
- Élaborer des solutions de logement abordables, notamment des logements modulaires et résilients aux changements climatiques, spécialement conçus pour les communautés autochtones.
- Fournir un financement stable et des évaluations complètes pour les infrastructures essentielles des Premières Nations en accordant la priorité aux établissements de protection de l'enfance et en veillant à ce que le financement global réponde aux besoins définis par la communauté.

JUSTICE ÉCONOMIQUE ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

- Prioriser la réconciliation économique en augmentant considérablement le soutien fédéral aux programmes autochtones de propriété foncière, de développement économique et d'entrepreneuriat afin de renforcer la souveraineté économique des Autochtones.
- Améliorer la sécurité alimentaire dans les communautés autochtones nordiques et éloignées grâce à des investissements substantiels dans l'agriculture arctique, les serres communautaires, la récolte traditionnelle et les programmes d'éducation nutritionnelle.
- Protéger les droits de pêche traditionnels des peuples autochtones et la pêche de subsistance modérée.
- Garantir qu'au moins 5% de tous les contrats d'approvisionnement fédéraux soient attribués à des entreprises autochtones, favorisant ainsi la réconciliation économique et offrant des perspectives stables et durables aux entrepreneurs et aux communautés autochtones.

Nous reconnaissons le Québec comme une nation ayant droit à l'autodétermination. Nous croyons que ce droit et l'affirmation nationale du Québec s'expriment le mieux au sein de la fédération canadienne.

Le Québec occupe un rôle unique dans la fédération canadienne. Il est façonné par sa langue, sa culture, ses traditions juridiques et son histoire. Le Parti vert du Canada affirme le droit du Québec de décider de son avenir et de protéger son identité, tout en continuant à contribuer à un Canada plus fort, plus juste et plus uni. Nous reconnaissons que le système fédéral actuel ne reflète pas pleinement les valeurs de partenariat et de respect mutuel. Notre vision est de bâtir une relation renouvelée avec le Québec, fondée sur une reconnaissance constitutionnelle claire, le respect des compétences québécoises et un engagement commun envers la justice, l'équité et un fédéralisme coopératif.

Le caractère distinct du Québec est une richesse pour l'ensemble du Canada. Pour le protéger, nous devons reconnaître que la langue française est au cœur de l'identité québécoise, soutenir ses efforts pour façonner les politiques d'immigration et les politiques sociales et garantir une représentation significative dans les institutions nationales. Nous reconnaissons également que la réconciliation avec le Québec doit aller de pair avec la réconciliation avec les peuples autochtones. Le Canada doit faire face à son passé colonial, respecter l'autodétermination de toutes les nations sur son territoire et réparer les exclusions historiques qui ont façonné la fédération.

Nous nous engageons à bâtir un partenariat fort et respectueux avec le Québec fondé sur des principes démocratiques, une équité constitutionnelle et un engagement ferme à protéger la langue française et la culture québécoise.

RECONNAISSANCE CONSTITUTIONNELLE ET FÉDÉRALISME ÉQUITABLE

- Veiller à ce que le Canada reconnaisse officiellement le Québec comme nation dans sa Constitution, la définition de ce statut devant être déterminée par les Québécois eux-mêmes.
- Respecter la demande du Québec d'un droit de veto provincial sur les futures modifications constitutionnelles.
- Respecter le droit du Québec de se retirer des programmes fédéraux dans les domaines de compétence provinciale exclusive, avec pleine compensation et sans condition.

DROITS DÉMOCRATIQUES ET AUTONOMIE JURIDIQUE

- Accepter qu'en cas de « oui » à une question référendaire claire, le Canada doive négocier la sécession du Québec de bonne foi, conformément à la Constitution et au droit international.
- Garantir la participation du Québec aux nominations à la Cour suprême en exigeant du gouvernement fédéral qu'il choisisse à partir d'une liste de neuf candidats soumise par le gouvernement du Québec, dont trois seraient nommés.

LANGUE

- Soutenir les protections constitutionnelles de la langue et de la culture françaises au Québec en reconnaissant l'importance de les maintenir au sein d'un continent majoritairement anglophone.

Communautés rurales et éloignées

Les communautés rurales et éloignées du Canada sont le cœur et la colonne vertébrale de ce pays. Elles méritent de véritables investissements, une équité durable et un avenir florissant et durable. Nous construirons cet avenir ensemble.

Le transport est essentiel. Nous développerons des réseaux de train à grande vitesse et d'autobus pour connecter les régions rurales aux centres urbains et nous étendrons les infrastructures de transport en commun afin que les gens puissent se déplacer librement, en toute sécurité et à prix abordable, peu importe où ils vivent.

Les soins de santé sont un droit humain. Nous comblerons les lacunes de longue date dans les soins de santé ruraux en veillant à ce que le Transfert canadien en matière de santé reflète le véritable coût de la prestation de services dans les régions éloignées. Grâce à des solutions novatrices comme la télémédecine, nous rapprocherons les soins de santé des gens.

Pour bâtir des économies rurales solides, nous investirons dans les infrastructures rurales et nordiques, en plus d'une augmentation annuelle du Fonds pour la large bande universelle, qui constitue la base de la prospérité grâce à la connectivité et à la création d'emplois locaux. Nous mettrons fin aux monopoles des télécommunications et offrirons aux consommateurs ruraux des choix plus équitables et des prix plus justes.

Postes Canada est une bouée de sauvetage pour les communautés rurales. Nous miserons sur ce rôle en y ajoutant des services bancaires, l'accès à Internet, des bornes de recharge pour véhicules électriques et une rémunération équitable pour les travailleuses et travailleurs ruraux.

Pour assurer la vitalité à long terme des communautés rurales, nous devons investir de manière ciblée dans les industries locales. Cela signifie soutenir les projets d'énergie renouvelable à l'échelle locale, renforcer les systèmes alimentaires régionaux et développer la transformation à petite échelle dans les secteurs forestier et de la pêche. Nous protégerons également les terres agricoles au moyen de fiducies foncières et fournirons un soutien direct aux agriculteurs afin de maintenir des économies rurales résilientes, enracinées dans la terre.

POUR REVITALISER LE CANADA RURAL, IL FAUT COMMENCER PAR ALLER À LA RENCONTRE DES GENS LÀ OÙ ILS SE TROUVENT

- Développer des réseaux de trains à grande vitesse et d'autobus pour relier les zones rurales et urbaines.
- Développer les services de transport en commun et les infrastructures dans les communautés rurales.
- S'attaquer aux disparités dans la prestation, l'accès et le financement des services ruraux.

Communautés rurales et éloignées

- Réévaluer le Transfert canadien en matière de santé (TCS) afin d'assurer un financement équitable des régions rurales.
- Soutenir des modèles de prestation de soins de santé novateurs comme la télémédecine.

INFRASTRUCTURE ET CONNECTIVITÉ

- Fournir des fonds annuels pour les infrastructures rurales et nordiques à compter de 2028.
- Construire des infrastructures à large bande pour revitaliser les économies rurales.
- Élargir le Fonds pour la large bande universelle.
- Démanteler les monopoles des télécommunications afin de garantir un traitement équitable des consommateurs ruraux.

POSTES CANADA ET SERVICES ESSENTIELS

- Élargir le mandat de Postes Canada pour y inclure les services bancaires, les plateformes Internet et la recharge des véhicules électriques.
- Augmenter les salaires des employés de Postes Canada en milieu rural et combler les écarts salariaux.

ÉCONOMIES RURALES DURABLES

- Soutenir les investissements locaux dans les énergies renouvelables et la fabrication verte.
- Aider les agriculteurs à passer de l'agroalimentaire industriel à des systèmes alimentaires locaux.
- Remplacer la moitié des importations alimentaires par la production nationale.
- Créer des fiducies foncières pour contrôler les prix des terres agricoles et protéger les terres arables.
- Financer la fabrication à valeur ajoutée basée sur la foresterie dans les régions rurales du Canada.
- Assurer des industries du bois, des pâtes et papiers durables et économiquement viables.

Immigration

L'immigration est l'une des plus grandes forces du Canada. Elle apporte de nouvelles compétences, de l'énergie, des idées et une richesse culturelle à nos communautés. À un moment où de nombreuses régions font face à des pénuries de main-d'œuvre et à un vieillissement de la population, l'immigration peut contribuer à bâtir un avenir plus dynamique et durable, pour les nouveaux arrivants comme pour la population locale.

L'immigration doit cependant être planifiée et responsable. Nous avons besoin de nouveaux arrivants, mais nous devons être prêts à les accueillir. Le gouvernement libéral a commis une grave erreur en fixant, sans examen parlementaire, un objectif annuel de 500 000 immigrants sur la base des recommandations de McKinsey & Company. Aucun plan n'a été prévu pour le logement ou pour l'adaptation des communautés. Nous croyons qu'il faut tirer des leçons de cette erreur : les objectifs d'immigration doivent être réfléchis, transparents et alignés sur la véritable capacité du Canada.

Le système d'immigration du Canada doit refléter nos valeurs : la compassion, l'équité et la conviction que la diversité renforce nos communautés accueillantes. Cela signifie réduire les délais, protéger les personnes contre l'exploitation, réunir les familles et garantir aux nouveaux arrivants l'accès aux services dont ils ont besoin pour s'épanouir.

Nous croyons également que la politique d'immigration peut jouer un rôle dans le renforcement des communautés rurales et sous-peuplées. Nous commencerons à explorer, en partenariat avec les gouvernements locaux et les organisations communautaires, comment l'immigration pourrait soutenir le renouvellement démographique et la résilience climatique dans les régions où des logements sont vacants et où les services sont menacés de disparition. Ces discussions seront guidées par les besoins locaux, l'équité et le consentement des communautés.

INTÉGRATION ET ACCRÉDITATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

- Investir chaque année dans les programmes provinciaux d'établissement des immigrants en augmentant le financement de la formation linguistique, du soutien à l'emploi et du développement des communautés multiculturelles.
- Veiller à ce que les organismes d'accréditation modernisent la reconnaissance des titres de compétences étrangers, permettant ainsi une intégration plus rapide au marché du travail canadien.
- Augmenter le financement des programmes de formation professionnelle en priorisant les secteurs confrontés à des pénuries chroniques de main-d'œuvre.
- Exiger des associations professionnelles qu'elles adoptent des évaluations des titres de compétences étrangers plus rapides et plus transparentes, réduisant ainsi les obstacles bureaucratiques.

VOIES D'ACCÈS À LA RÉSIDENCE PERMANENTE ET À LA CITOYENNETÉ

- Fournir un financement annuel pour réduire les délais de traitement des demandes de résidence permanente et élargir les voies d'accès aux travailleurs essentiels.
- Créer un nouveau programme d'immigration axé sur les employeurs pour faciliter la transition des travailleurs étrangers des secteurs essentiels vers la résidence permanente.
- Instaurer des exemptions basées sur le revenu pour les frais de demande de résidence permanente et de citoyenneté.
- Créer une voie limitée vers la résidence permanente pour les étudiants internationaux qui accèdent à des professions confrontées à de graves pénuries de main-d'œuvre, comme les médecins, les infirmières, les techniciens de laboratoire et d'autres postes essentiels dans le domaine des soins de santé, où les Canadiens qualifiés ne sont pas disponibles pour répondre aux besoins.
- S'engager à mettre en place un processus au cas par cas fondé sur des principes pour régulariser le statut des résidents sans papiers, qui respecte les valeurs humanitaires du Canada et reconnaît leurs contributions à nos communautés et à notre économie.
- Réduire les frais de demande de résidence permanente et les exigences financières pour les étudiants internationaux, éliminant ainsi les fardeaux financiers excessifs.

RÉFUGIÉS ET PROTECTION HUMANITAIRE

- Élargir les programmes de réinstallation en veillant à ce que les réfugiés bénéficient d'un logement, d'une formation linguistique et d'un soutien à l'emploi.
- S'engager à réduire les délais de traitement des demandes d'asile et à les régler en 12 mois ou moins.
- Mettre fin à l'Entente sur les tiers pays sûrs conclue entre le Canada et les États-Unis afin de garantir que les demandeurs d'asile puissent demander la protection du Canada sans restriction.

REGROUPEMENT FAMILIAL

- Augmenter les plafonds de parrainage des parents et des grands-parents afin de permettre à davantage de familles de se réunir au Canada.
- Réduire les délais de traitement des demandes de regroupement familial en accordant la priorité aux enfants à charge et aux conjoints.

- Supprimer l'obligation de visa pour les parents rendant visite à leurs enfants, permettant ainsi des séjours plus longs pour soutenir la famille.

ACCUEILLIR LA CROISSANCE LÀ OÙ ELLE EST LE PLUS NÉCESSAIRE

- Commencer à explorer comment les politiques d'immigration pourraient soutenir le renouveau rural et la résilience climatique en collaboration avec les communautés et les gouvernements locaux.
- Collaborer avec les municipalités, les provinces, les gouvernements autochtones et les organismes communautaires afin d'évaluer le potentiel de stratégies de réinstallation volontaire conformes aux objectifs de développement local.
- Étudier les meilleures pratiques d'autres juridictions qui ont utilisé avec succès l'immigration pour inverser le déclin démographique et renforcer les économies rurales.
- Veiller à ce que toute élaboration à venir de politiques dans ce domaine soit fondée sur l'équité, l'adaptation climatique et le consentement communautaire.

SURVEILLANCE ET RESPONSABILITÉ DU SYSTÈME D'IMMIGRATION

- Réintroduire un projet de loi visant à créer une Commission civile d'examen et de traitement des plaintes contre l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), garantissant ainsi une surveillance indépendante.
- Augmenter les sanctions pour les consultants en immigration mal intentionnés et lutter contre les pratiques frauduleuses qui exploitent les nouveaux arrivants.
- Veiller à ce que les « Canadiens perdus » récupèrent leur citoyenneté, rétablissant ainsi automatiquement leur statut pour les personnes touchées par des lois désuètes.
- Signer et appuyer publiquement la Déclaration de Londres, établissant un cadre réglementaire national pour les agents d'éducation et garantissant un recrutement éthique des étudiants internationaux.
- Évaluer périodiquement tous les établissements d'enseignement désignés (EED) autorisés à accueillir des étudiants internationaux en limitant l'octroi de visas aux établissements ayant un faible taux de rétention des étudiants.
- Exiger des établissements qu'ils assurent la transparence financière aux étudiants internationaux en s'assurant qu'ils reçoivent des estimations précises du coût de la vie avant leur arrivée au Canada.

RÉFORME DU PROGRAMME DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES (PTET)

- Éliminer progressivement le PTET dans les secteurs non agricoles et opter pour des voies d'accès à la résidence permanente.
- Supprimer les permis de travail liés à l'employeur, permettant ainsi aux travailleurs étrangers temporaires de changer librement d'employeur et d'éviter l'exploitation.
- Augmenter les sanctions en cas de non-respect du droit du travail, protégeant ainsi les travailleurs étrangers contre les abus.
- Veiller à ce que le développement de la main-d'œuvre nationale soit en adéquation avec les besoins du marché du travail, réduisant ainsi la dépendance future à l'égard de la main-d'œuvre temporaire.

ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Les étudiants internationaux contribuent de manière essentielle à la vie culturelle et économique du Canada. Le Parti vert veillera à ce qu'ils soient pleinement informés, protégés contre l'exploitation et puissent se concentrer sur leurs études pendant leur séjour au Canada.

- Doubler l'exigence actuelle en matière de preuve de fonds à 20 000 \$ pour le demandeur, plus 8 000 \$ pour le premier membre de la famille accompagnant et 6 000 \$ pour chaque membre de la famille supplémentaire.
- Examiner et mettre à jour l'estimation du coût de la vie utilisée pour évaluer les demandes de permis d'études et de visa du Volet direct pour les études (VDE) au moins tous les trois ans.
- Exiger des titulaires de permis d'études et de visa VDE qu'ils fournissent périodiquement une preuve de soutien financier suffisant (fonds minimums dans une institution financière canadienne) à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) comme condition de maintien de leur statut.
- Rétablir la limite du travail hors campus à un maximum de 20 heures par semaine afin de garantir que les étudiants restent principalement concentrés sur leurs études.
- Remettre aux étudiants internationaux entrants une trousse expliquant leurs droits légaux, comment trouver un logement, les droits provinciaux et territoriaux en matière de logement, les normes d'emploi et les ressources pour signaler les crimes ou le harcèlement.
- Intégrer la Déclaration de Londres au cadre canadien pour les agents d'éducation, créer un code de déontologie et imposer des sanctions en cas de non-respect.

Immigration

- Procéder à des évaluations détaillées des établissements d'enseignement supérieur en limitant la délivrance de visas aux établissements où 15% ou plus des étudiants internationaux ne s'inscrivent pas, se retirent ou effectuent un transfert.
- Exiger des établissements d'enseignement supérieur qu'ils incluent des informations précises sur le coût de la vie et du logement (coûts sur le campus, taux de vacance locale, loyers moyens) dans les lettres d'admission adressées aux étudiants internationaux.
- Exiger des établissements d'enseignement supérieur qu'ils consacrent une partie des revenus des frais de scolarité internationaux à l'expansion des logements sur le campus.

Le Parti vert du Canada croit que la véritable justice ne réside pas dans le modèle accusatoire actuel, mais dans la guérison, la responsabilité et la compassion. Depuis trop longtemps, notre système judiciaire s'appuie sur des prisons qui isolent, déshumanisent et échouent à prévenir les préjudices futurs. Nous sommes prêt-e-s à rompre ce cycle et à emprunter une nouvelle voie, fondée sur la justice réparatrice, les droits humains et la force des communautés.

Nous réformerons le système de justice criminelle pour mettre l'accent sur la réhabilitation et la réintégration plutôt que l'incarcération. Les ressources seront investies pour faire de la justice réparatrice la norme, plutôt qu'une exception, par une modification du Code criminel et des investissements importants dans l'éducation, la formation et les programmes communautaires. L'incarcération sera réservée uniquement aux cas qui représentent une menace pour la sécurité publique, et l'isolement cellulaire sera aboli de façon permanente.

La surincarcération des peuples autochtones au Canada doit cesser. Nous y parviendrons en appuyant des systèmes de justice dirigés par des Autochtones, en investissant dans des mesures préventives pour remédier aux impacts de la colonisation et des pensionnats, en élargissant le recours aux pavillons de ressourcement, et en mettant pleinement en œuvre les appels à l'action de la commission de vérité et réconciliation ainsi que les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées (FFADA). La garde et la réintégration des contrevenant-e-s autochtones seront transférées aux communautés autochtones, créant ainsi de véritables alternatives à l'emprisonnement.

Notre vision comprend des établissements de détention respectueux de la dignité humaine, des normes nationales pour l'usage de la force par les corps policiers, ainsi qu'une surveillance indépendante pour prévenir les abus de pouvoir. La GRC devra rendre des comptes pour qu'il n'y ait plus jamais de tactiques militaires contre des défenseur-e-s pacifiques des terres. Nous investirons dans la santé mentale, le logement, l'éducation et la guérison — pas dans de nouvelles prisons.

C'est un appel à reprendre possession de la justice. Non comme punition, mais comme réparation. Non comme outil d'oppression, mais comme responsabilité. L'avenir de la justice au Canada doit être centré sur les personnes, dirigé par les Autochtones, et ancré dans la dignité pour toutes et tous.

RÉFORME DE LA JUSTICE CRIMINELLE

On sait que les prisons réduisent peu la récidive, et qu'elles exacerbent souvent les causes profondes des délits. De plus, le modèle accusatoire traditionnel, bien qu'utile dans certains cas, ne permet de guérir ni les victimes ni les contrevenant-e-s. Il existe des approches plus efficaces et plus humaines. Il est temps que le Canada investisse davantage dans la justice réparatrice et réduise drastiquement le modèle carcéral actuel.

DES RÉPONSES EFFICACES AU CRIME; UNE GUÉRISON POUR LES VICTIMES ET LES CONTREVENANT-E-S; UN ÉLOIGNEMENT DU MODÈLE CARCÉRAL TRADITIONNEL INEFFICACE

- Modifier le Code criminel pour que les procureur-e-s recourent à la justice réparatrice, non seulement au stade de la peine, mais aussi en remplacement du procès traditionnel.
- Investir dans l'éducation et les systèmes de justice réparatrice.
- Offrir une formation adéquate sur les modèles de justice réparatrice, afin que les victimes soient mieux impliquées dans le processus et puissent trouver une guérison significative; et que les contrevenant-e-s soient mieux en mesure d'assumer leurs responsabilités et reçoivent le soutien nécessaire à une réintégration sécuritaire.
- Limiter l'incarcération aux cas strictement nécessaires pour la sécurité publique.
- Créer une société plus sûre et plus humaine en remplaçant les modèles carcéraux actuels par des systèmes axés sur la réhabilitation et la réintégration, et non sur l'isolement et la punition.
- Mettre fin de manière permanente à l'utilisation régulière des « unités d'intervention structurée » (isolement cellulaire).
- Mettre en œuvre les recommandations du Bureau de l'enquêteur correctionnel à la suite du décès de Stéphane Bissonnette.
- Augmenter les investissements dans les services communautaires de santé mentale et les options de traitement, afin de réduire l'incarcération des personnes vivant avec une maladie mentale.
- Obliger les juges à prendre en compte explicitement le racisme systémique lors de la détermination des peines, en cohérence avec les décisions de la Cour suprême.
- Garantir que les personnes incarcérées restent proches de leur communauté d'origine.
- Investir dans des programmes de réhabilitation accrus et améliorés, pour faciliter une réintégration plus facile et significative après avoir accompli leur peine.

METTRE FIN À LA SURINCARCÉRATION DES AUTOCHTONES ET SOUTENIR UNE JUSTICE AUTOCHTONE DIRIGÉE PAR LES COMMUNAUTÉS

- Adopter et mettre en œuvre une stratégie de décarcération pour les contrevenant-e-s autochtones.
- S'engager à mettre fin à la surincarcération systémique des peuples autochtones par des investissements importants dans les mesures préventives pour remédier aux effets de la colonisation, des pensionnats, des déplacements forcés et de la rafle des années 1960 — notamment dans l'éducation autochtone, les langues, les institutions culturelles et spirituelles, le logement et la santé mentale.
- Définir des cibles claires de réduction du nombre de personnes autochtones incarcérées et travailler activement à les sortir du système carcéral plus tôt, en créant des alternatives à la prison et en réformant les modèles actuels d'évaluation des risques.
- Confier la garde, le traitement et la réintégration des contrevenant-e-s autochtones aux communautés et organisations autochtones.
- Investir dans la justice réparatrice et les pratiques de guérison dirigées par des Autochtones.
- Accroître le nombre de pavillons de ressourcement disponibles à travers le pays, afin qu'ils soient accessibles à proximité de chaque communauté comptant une population autochtone.
- Mettre pleinement en œuvre les appels à l'action de la CVR relatifs à la justice (25 à 42).
- Mettre pleinement en œuvre les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les FFADA.

DES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION DIGNES ET UN CORPS POLICIER RESPONSABLE

La plupart des personnes purgent leur peine dans des prisons provinciales ou territoriales. De plus, la majorité des personnes détenues le sont en détention provisoire. Résoudre les problèmes dans ces établissements nécessite une collaboration entre les deux paliers de gouvernement.

Collaborer avec les provinces et les territoires pour remédier aux conditions de détention de plus en plus dangereuses, inhumaines et insalubres, et pour élaborer des normes policières universelles et cohérentes :

- Travailler avec les provinces pour développer un modèle carcéral plus efficace, humain et cohérent dans toutes les prisons provinciales et territoriales.

- Élaborer et appliquer des normes uniformes pour lutter contre la surpopulation, réduire les confinements cellulaires, et améliorer l'accès à des ressources éducatives, professionnelles, spirituelles, médicales et autres, axées sur la réhabilitation et la réintégration.
- Établir une norme nationale, fondée sur des données probantes, sur l'usage de la force par la police, interdisant les prises d'étranglement, les compressions carotidiennes et autres techniques dangereuses.
- Mettre en place une norme nationale pour la surveillance indépendante des forces policières.
- Créer une base de données nationale sur les incidents d'usage de la force par la police.

LUTTER CONTRE LA TRAITE DE PERSONNES

- Renforcer considérablement l'action fédérale contre la traite de personnes, en augmentant les ressources pour la prévention, le soutien aux victimes et les services dirigés par les survivant-e-s, tout en assurant des enquêtes rigoureuses, des poursuites efficaces et des mécanismes de responsabilisation contre les trafiquants et les réseaux exploitants.

MENACES D'INGÉRENCE ÉTRANGÈRE

- Modifier le Code criminel pour interdire de plaider en faveur ou de soutenir toute tentative d'annexion illégale du Canada par une puissance étrangère, ou de renversement forcé des gouvernements fédéraux ou provinciaux.

RÉFORME DE LA POLICE ET JURIDICTION AUTOCHTONE

- Imposer des limites strictes aux pouvoirs d'injonction de la GRC, en particulier lorsqu'elle agit pour le compte d'intérêts privés. La GRC ne doit pas utiliser d'équipement ou d'armes militaires, ni harceler les personnes autochtones vivant pacifiquement sur leurs terres ou sur des territoires non cédés.
- Élaborer des lois claires encadrant l'utilisation, par la GRC, d'entreprises tierces ou privées pour recueillir et utiliser des renseignements personnels sur les Canadien-ne-s, afin de protéger les droits à la vie privée et les autres droits fondamentaux des individus.
- Collaborer avec les communautés autochtones pour réduire l'implication de la GRC dans le maintien de l'ordre local et la remplacer par des mécanismes de sécurité créés et dirigés par les Autochtones; réaffecter les budgets policiers aux services sociaux et aux soutiens en santé mentale.

Justice

- Affirmer la compétence des Premières Nations en matière de services de police en les reconnaissant comme un service essentiel et en élaborant conjointement une législation fédérale pour soutenir les systèmes d'application de la loi créés et dirigés par les Autochtones, avec un financement équitable et à long terme.
- Lancer une enquête nationale sur le racisme systémique dans les services de police, y compris une enquête sur les récents décès de personnes en détention et le recours disproportionné à la force contre les Premières Nations.

Arts, culture et patrimoine

Les arts sont un élément essentiel du bien-être économique, social et intellectuel du Canada. Le Parti vert souhaite donc que le secteur des arts, de la culture et du patrimoine non seulement survive, mais prospère. Notre politique vise à soutenir l'incroyable diversité et la créativité des artistes du Canada, ce qui nous enrichit toutes et tous.

Nous travaillerons à augmenter considérablement le financement direct destiné aux secteurs des arts et de la culture, notamment le Conseil des arts du Canada, Téléfilm Canada, les orchestres et les organisations des arts de la scène. Nous mettrons également en place un financement stable et pluriannuel pour les programmes artistiques communautaires à travers le pays. La pandémie a porté un coup dur aux arts de la scène, aux musées et aux galeries, c'est pourquoi des fonds supplémentaires seront accordés à ces institutions pour favoriser leur relance, améliorer leur accessibilité numérique et accroître l'engagement du public.

Soutenir les artistes et les travailleur·euse·s du monde de la culture est un investissement bénéfique pour tous.

La protection et le soutien des arts et du patrimoine culturel autochtones sont une priorité. Des fonds importants seront consacrés à la création, à la conservation et à l'accessibilité publique de l'art autochtone. Nous travaillerons également à protéger les droits de propriété intellectuelle des artistes autochtones actuels et offrirons des programmes de mentorat aux artistes émergents.

Nous avons conscience que les artistes et les professionnel·le·s de la culture peinent souvent à trouver une stabilité financière en raison des variations de financement. Nous proposerons donc des programmes comme le lissage du revenu pour stabiliser leur situation financière, et fournirons un soutien financier ciblé aux artistes en tournée, particulièrement dans les régions rurales ou mal desservies. Des incitatifs fédéraux encourageront les provinces à améliorer l'enseignement des arts à l'école.

Pour préserver la souveraineté culturelle du Canada, nous augmenterons le financement public des médias canadiens, renforcerons la réglementation des plateformes numériques, et soutiendrons le journalisme local grâce à un financement fiable et soutenu dans le cadre de l'Initiative de journalisme local. Enfin, nous moderniserons la Loi sur les langues officielles afin d'assurer l'égalité linguistique à travers le pays.

FINANCEMENT DES INSTITUTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES

- Accroître le financement des secteurs des arts et de la culture au Canada, notamment par des augmentations significatives pour le Conseil des arts du Canada, Téléfilm Canada, les orchestres et les organismes d'arts de la scène à l'échelle nationale.

Arts, culture et patrimoine

- Mettre en place un financement de base stable et pluriannuel pour les programmes artistiques communautaires partout au Canada, afin d'assurer leur durabilité et l'accès à des activités culturelles à l'échelle locale.
- Fournir un soutien financier ciblé pour permettre aux musées et institutions culturelles de se remettre pleinement des impacts de la pandémie, améliorer leur accessibilité numérique et élargir l'engagement du public.
- Instaurer un financement fédéral permanent pour les festivals, événements et célébrations qui mettent en valeur la culture, le patrimoine et la diversité canadienne.
- Accorder un financement supplémentaire spécifique au Conseil des arts du Canada, à l'Office national du film et à Téléfilm Canada pour appuyer les projets créatifs axés sur l'action climatique, la durabilité et la sensibilisation du public à la crise climatique.
- Garantir un financement fédéral stable aux établissements postsecondaires de langues minoritaires, pour appuyer la préservation culturelle et la diversité linguistique au Canada.

SOUTIEN AUX ARTISTES ET AUX TRAVAILLEUR·EUSE·S CULTURELS

- Offrir des incitatifs fédéraux aux provinces et territoires pour restaurer, développer et bonifier les programmes d'enseignement des arts, notamment dans les écoles rurales et éloignées, favorisant ainsi une éducation culturelle équitable à travers tout le pays.
- Mettre en œuvre le lissage du revenu pour les artistes et les professionnel·le·s de la culture, afin de stabiliser leur situation financière malgré les fluctuations typiques du secteur.
- Établir un financement fédéral dédié pour soutenir les artistes en tournée et les événements culturels, particulièrement dans les communautés rurales et mal desservies, assurant une accessibilité équitable aux arts et expériences culturelles au Canada.
- Financer des initiatives permettant aux communautés de réinterpréter les monuments, plaques et sites patrimoniaux liés à l'histoire coloniale du Canada, en favorisant l'exactitude, la réconciliation et l'inclusivité.

ARTS ET PATRIMOINE CULTUREL AUTOCHTONES

- Allouer un financement fédéral dédié pour appuyer la création, la conservation et l'accessibilité publique à l'art et aux expressions culturelles autochtones.

Arts, culture et patrimoine

- Protéger les droits intellectuels et artistiques autochtones en légiférant et mettant en place des lois assurant une reconnaissance et des protections significatives, et ainsi permettre aux artistes et communautés autochtones de conserver le plein contrôle de leurs créations.
- Financer des initiatives pour permettre aux artistes autochtones de se déplacer et d'offrir du mentorat dans les communautés autochtones, favorisant la transmission culturelle, le développement artistique et l'implication des jeunes.
- Fournir un financement fédéral ciblé pour que tous les musées et institutions culturelles du Canada respectent pleinement la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) et les Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.
- Créer un financement national dédié aux projets commémoratifs axés sur la réconciliation, soutenant les initiatives qui reconnaissent et honorent les histoires et expériences autochtones.
- Accorder un financement fédéral stable pour la préservation, la revitalisation et la promotion des langues autochtones partout au pays, conformément à la Loi sur les langues autochtones.

RADIO-CANADA ET LA RADIODIFFUSION PUBLIQUE

- Augmenter le financement de CBC/Radio-Canada pour le faire correspondre, par habitant, à celui des radiodiffuseurs publics internationaux de renom comme la BBC, assurant une diffusion publique nationale robuste.
- Garantir un financement de base pluriannuel stable pour CBC/Radio-Canada, indexé à l'inflation et garanti pour des périodes minimales de sept ans par protocole d'entente formel, afin d'en préserver l'indépendance.
- Restaurer les bureaux locaux de CBC et les bulletins d'information télévisés régionaux diffusés aux heures de grande écoute dans chaque province et territoire, dans les deux langues officielles.
- Financer des émissions de nouvelles télévisées de CBC sans publicité ou avec un minimum de publicité (maximum de 4 minutes par heure) pour préserver leur intégrité et limiter l'influence commerciale.
- Créer un service en ligne communautaire et public via CBC/Radio-Canada, offrant des mises à jour locales essentielles (alertes d'urgence, feux de forêt, événements communautaires), comme alternative efficace aux réseaux sociaux commerciaux.

- Développer de façon significative la programmation autochtone de CBC, assurant un contenu culturellement pertinent, dirigé par des Autochtones, qui reflète la diversité des expériences autochtones à travers le Canada.
- Interdire à CBC de diffuser des émissions de divertissement étrangères de type « malbouffe télévisuelle » (comme les jeux télévisés américains), en priorisant les contenus culturels canadiens de qualité reflétant notre identité.
- Réformer la gouvernance de CBC/Radio-Canada afin d'assurer que les nominations à son conseil d'administration soient transparentes, basées sur le mérite, et exemptes d'ingérence politique.

MÉDIAS CANADIENS ET SOUVERAINETÉ CULTURELLE

- Accroître significativement le financement public destiné aux médias canadiens, pour réduire la dépendance aux médias étrangers, soutenir le journalisme local et protéger l'indépendance médiatique.
- Restreindre la propriété étrangère des médias canadiens par des lois claires, afin de défendre la souveraineté culturelle, diversifier la propriété, et limiter l'influence de la propagande étrangère.
- Créer une Commission indépendante chargée d'étudier la propriété des médias au Canada, avec un mandat clair de démantèlement des monopoles, soutien au journalisme local, encouragement à la diversité de propriété et accès à une information fiable et indépendante.
- Réserver les dépenses publicitaires gouvernementales exclusivement aux publications et plateformes canadiennes, afin que le soutien fédéral bénéficie directement aux médias locaux.
- Renforcer la réglementation du CRTC sur les plateformes de diffusion en continu (comme prévu dans le projet de loi C-10), en exigeant leur contribution à la production de contenu canadien.
- Augmenter la bande passante allouée par le CRTC aux radiodiffuseurs indépendants, communautaires et à but non lucratif, pour que leurs voix soient entendues dans le paysage médiatique canadien.
- Moderniser et maintenir la réglementation sur le contenu canadien (CanCon), pour soutenir efficacement les industries créatives nationales et la narration canadienne dans un environnement numérique en constante évolution.
- Accroître le financement soutenu et à long terme de l'Initiative de journalisme local, avec un accent continu sur les médias canadiens offrant du journalisme civique local dans les communautés mal desservies.

LANGUE ET BILINGUISME OFFICIEL

- Moderniser la Loi sur les langues officielles pour renforcer les droits des communautés de langue officielle en situation minoritaire et assurer des services linguistiques partout au Canada.
- Garantir la prestation de services fédéraux bilingues dans toutes les provinces et territoires, appuyer activement l'immigration francophone et assurer l'égalité linguistique au pays.
- Accorder la priorité à la mise en œuvre d'une version modernisée de la Loi sur les langues officielles au cours de la première année du prochain Parlement, pour affirmer l'engagement du gouvernement envers les droits linguistiques.
- Défendre activement le statut égal des deux langues officielles du Canada, assurant l'égalité d'accès et de services linguistiques à l'échelle nationale.
- Augmenter considérablement le financement fédéral des programmes d'immersion en français et de l'enseignement des langues secondes, pour élargir les possibilités de bilinguisme chez les élèves.

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

- Mettre en place un crédit d'impôt fédéral pour les dépenses de restauration de biens patrimoniaux, afin d'encourager les propriétaires privés à préserver les bâtiments et sites historiques, favorisant ainsi le patrimoine local et le tourisme.
- Créer des crédits d'impôt de bienfaisance pour les dons de servitudes patrimoniales afin d'encourager les contributions privées à la préservation des propriétés, paysages et sites patrimoniaux d'importance culturelle.

Les communautés solides forment la base de notre société. Pourtant, depuis des décennies, les municipalités sont contraintes d'en faire plus avec moins de moyens. Elles luttent pour offrir des services essentiels pendant que les gouvernements fédéraux accaparent les ressources et se déchargent de leurs responsabilités. Qu'il s'agisse de logement, de transport en commun, d'infrastructures ou d'intervention en cas de catastrophe, ce sont les gouvernements locaux qui sont en première ligne face aux défis que vivent les Canadiens. Ils sont pourtant souvent relégués au second plan dans les décisions nationales.

Nous croyons qu'il est temps de traiter les municipalités comme de véritables partenaires. Cela implique de leur offrir un financement à long terme, protéger les services publics contre la privatisation et s'assurer que chaque dollar fédéral sert l'intérêt public au lieu de profiter aux entreprises. Cela signifie aussi donner aux villes et villages les moyens de construire des logements abordables, des infrastructures adaptées aux changements climatiques et des systèmes de transport en commun accessibles dont leurs résidents ont besoin.

En soutenant les municipalités, nous renforçons les bases de notre démocratie et apportons des améliorations concrètes dans la vie des gens, là où ils vivent.

AUTONOMIE MUNICIPALE ET FINANCEMENT STABLE

- Affecter de manière permanente 1% des recettes fédérales de la TPS aux municipalités, assurant ainsi un financement annuel pour le logement abordable, les infrastructures et les services communautaires.
- Cet investissement renforcera l'autonomie locale et garantira aux collectivités les ressources nécessaires pour renforcer leur résilience économique et climatique.

INVESTISSEMENT ET EXPLOITATION DES TRANSPORTS EN COMMUN

- Établir un financement fédéral permanent pour les transports en commun afin de soutenir les opérations et les infrastructures, notamment par l'embauche de conducteurs, l'amélioration de la fréquence et de la fiabilité du service, la réduction des tarifs et la transition vers des flottes de véhicules carboneutres.
- Le financement sera conditionné à la capacité des municipalités à harmoniser l'expansion des transports en commun avec le logement abordable, les objectifs climatiques et l'accessibilité pour les communautés mal desservies.

INFRASTRUCTURES ET LOGEMENT

- Rediriger l'excédent de 13,8 milliards de dollars de la Banque de l'infrastructure du Canada vers les municipalités pour investir dans le logement abordable, les infrastructures durables et le transport en commun.
- Interdire le financement fédéral des infrastructures privatisées par le biais de PPP, garantissant ainsi que les fonds publics soient utilisés pour des projets publics et démocratiquement responsables qui servent directement les collectivités, et non les actionnaires des entreprises.

RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET ATTÉNUATION DES CATASTROPHES

- Augmenter et stabiliser l'investissement fédéral dans le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC) afin d'aider les municipalités à se préparer et à réagir aux inondations, aux feux de forêt, aux canicules et autres catastrophes climatiques tout en renforçant la résilience des infrastructures à long terme.
- Fournir un financement fédéral dédié aux initiatives municipales de prévention, d'intervention et de rétablissement en cas de feux de forêt, protégeant ainsi les collectivités contre l'intensification des menaces climatiques et garantissant la sécurité publique.

Gérer les transformations technologiques

Le Parti vert du Canada est déterminé à façonner un avenir où la technologie est au service de tout le monde, et non d'une élite puissante. Face à la montée rapide de l'automatisation et de l'intelligence artificielle, nous refusons d'abandonner les travailleur-euse-s, les communautés ou la planète. La technologie doit servir les gens et non l'inverse.

Nous protégerons les Canadien-ne-s en mettant en place un cadre national audacieux pour l'intelligence artificielle, établissant des normes claires en matière d'éthique, de transparence et de responsabilité. Nous veillerons à ce que l'IA respecte l'environnement, protège la vie privée et soit développée dans l'intérêt de toutes et tous. Personne ne sera laissé pour compte face à la puissance incontrôlée de la technologie.

Notre lutte pour les travailleur-euse-s déplacé-e-s passera par la mise en place d'une redevance sur l'automatisation imposée aux grandes entreprises qui en tirent le plus profit. Ces fonds seront investis dans des programmes de reconversion et du soutien aux travailleur-euse-s, pour assurer une transition juste et équitable vers une économie technologique. Nous abolirons les frais de scolarité afin que chacun-e puisse acquérir les compétences nécessaires pour s'épanouir aujourd'hui et demain sur le marché du travail.

Parfois, la technologie évolue plus vite que notre capacité à nous y adapter. Pour garantir la sécurité économique, nous instaurerons un revenu viable garanti afin qu'aucun-e Canadien-ne ne soit laissé-e pour compte financièrement face aux nouvelles réalités technologiques.

Dans le monde numérique, nous tiendrons les entreprises de médias sociaux responsables en les redéfinissant légalement comme des éditeurs, et en les obligeant à assumer la responsabilité du contenu nuisible qu'elles permettent de diffuser. Nous protégerons notre jeunesse en interdisant à ces plateformes de cibler les mineur-e-s, et en investissant dans la santé mentale et la littératie numérique.

Ensemble, nous bâtirons un avenir où la technologie autonomise tou-te-s les Canadien-ne-s.

IA RESPONSABLE ET AUTOMATISATION

- Protéger les Canadien-ne-s en créant un cadre national complet pour l'IA, définissant des normes d'utilisation éthique, de transparence, de responsabilité, de respect de l'environnement et de protection rigoureuse des données personnelles.
- Imposer une redevance sur l'automatisation aux grandes entreprises qui en bénéficient largement, équivalente aux impôts payés par les travailleur-euse-s qu'elles remplacent. Les revenus générés serviront à financer la formation, la reconversion et le soutien aux personnes touchées.

Gérer les transformations technologiques

- Abolir les frais de scolarité afin de garantir un accès équitable à la reconversion, en soutenant les travailleur·euse·s dans leur adaptation aux mutations technologiques.

SOUTIEN AUX TRAVAILLEUR·EUSE·S ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

- Mettre en place un Revenu viable garanti (RVG) pour assurer la sécurité économique des travailleur·euse·s touché·e·s par l'automatisation, afin qu'aucun·e Canadien·ne ne soit fragilisé·e économiquement par l'évolution technologique. (voir la section Éliminer la pauvreté)
- Mettre en place des systèmes de suivi fédéraux pour surveiller l'impact de l'automatisation sur l'emploi, et permettre la mise en œuvre d'initiatives ciblées de création d'emplois et de reconversion dans les secteurs particulièrement touchés par les changements technologiques.

RESPONSABILITÉ DES PLATEFORMES ET RÉGLEMENTATION DES MÉDIAS SOCIAUX

- Redéfinir légalement les entreprises de médias sociaux et les plateformes numériques comme des « éditeurs », les rendant responsables, en vertu du droit commun, du contenu qu'elles publient, et permettre des recours juridiques en cas de diffamation, de calomnie, de désinformation et d'ingérence dans les élections.
- Tenir les plateformes de médias sociaux responsables du contenu préjudiciable, mettant fin à la protection contre la responsabilité dont elles bénéficient actuellement, encourageant ainsi une modération responsable et réduisant la désinformation et le contenu algorithmique préjudiciable.
- Exiger des plateformes en ligne qu'elles appliquent des normes claires de modération du contenu, garantissent la transparence dans la façon dont leurs algorithmes classent et recommandent le contenu, et se soumettent régulièrement à des audits indépendants comme condition d'exploitation au Canada.

PROTECTION DE LA JEUNESSE ET SANTÉ PUBLIQUE

- Interdire aux plateformes de médias sociaux de cibler ou de fournir des services aux mineurs, en suivant l'exemple de l'Australie, et investir de manière significative dans des initiatives de soutien en matière de santé mentale, d'éducation et d'alphabétisation numérique axées sur les jeunes pour contrer les risques en ligne tels que la dépendance, la radicalisation et les problèmes de santé mentale.

Gérer les transformations technologiques

DROITS NUMÉRIQUES ET ÉDUCATION CIVIQUE

- Inscrire les droits numériques dans la législation canadienne, notamment en prévoyant des protections contre le profilage en ligne, la surveillance de masse et la discrimination algorithmique, afin de garantir que les droits des Canadiens soient respectés dans les espaces numériques comme hors ligne.
- Accroître l'investissement fédéral dans les médias civiques et les programmes de littératie numérique afin de doter tous les Canadiens des compétences de pensée critique nécessaires pour identifier la désinformation, résister à la manipulation en ligne et s'engager en toute sécurité dans la sphère publique numérique.

Protection des consommateur-ric-e-s

Lorsqu'il s'agit de défendre les droits des consommateur-ric-e-s, le Parti vert ne fait aucun compromis. Les consommateur-ric-e-s doivent disposer des outils nécessaires pour prendre des décisions éclairées et garder le contrôle sur leurs ressources. Nous aspirons à un avenir où l'équité et la transparence guident chacun de nos choix — qu'il s'agisse des produits que nous achetons ou des services sur lesquels nous comptons.

Notre législation nationale sur le droit à la réparation obligera les manufacturiers à fournir aux consommateur-ric-e-s et aux entreprises de réparation indépendantes des pièces de rechange abordables, les outils nécessaires ainsi que l'information utile à la réparation. Cette politique transformative permettra de réduire les déchets électroniques, de prolonger la durée de vie des produits et de remettre en question l'obsolescence programmée des biens modernes. Pour soutenir cette mesure, nous mettrons en place un indice fédéral de durabilité pour les appareils ménagers et électroniques, permettant aux Canadien-ne-s de choisir des produits selon leur réparabilité, leur durabilité et leur impact environnemental.

Fidèles à notre engagement pour des pratiques financières équitables, nous plafonnerons les taux d'intérêt des cartes de crédit, réglerons les frais de guichet automatique et bancaires, et mettrons fin aux prêts prédateurs qui emprisonnent les consommateur-ric-e-s dans des cycles d'endettement. Nous réviserons également la réglementation des télécommunications pour garantir un accès universel et abordable à Internet ainsi qu'une concurrence accrue dans les services cellulaires et Internet. Les consommateur-ric-e-s seront protégé-e-s par des sanctions applicables contre les contrats trompeurs, et la facturation des services de télécommunications sera rendue plus transparente et responsable.

Notre vision est claire : mettre fin aux pratiques commerciales abusives et bâtir une économie équitable, fondée sur la justice et l'égalité, où les individus, les communautés et la planète prospèrent ensemble.

DROIT À LA RÉPARATION ET DURABILITÉ

- Adopter une législation nationale sur le droit à la réparation obligeant les manufacturiers à fournir aux consommateur-ric-e-s et aux entreprises de réparation indépendantes des pièces de rechange, des outils et des informations abordables, afin de réduire les déchets électroniques et prolonger la durée de vie des produits.
- Réformer les lois canadiennes sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle afin de permettre aux Canadiens de contourner les restrictions numériques dans le but de réparer, de modifier ou de réutiliser les produits qu'ils possèdent, y compris les appareils fabriqués aux États-Unis soumis à des verrous restrictifs de micrologiciel ou de logiciel.

Protection des consomma- teur·rice·s

- Introduire un indice fédéral de durabilité pour les appareils ménagers et électroniques, permettant aux consommateur·rice·s de choisir leurs produits en fonction de leur réparabilité, leur durabilité et leur impact environnemental.

SERVICES FINANCIERS ET DE CRÉDIT JUSTES

- Plafonner les taux d'intérêt des cartes de crédit à un maximum de 10 points de pourcentage au-dessus du taux directeur de la Banque du Canada, pour protéger les consommateur·rice·s des pratiques abusives.
- Limiter les frais de guichet automatique et régler les frais bancaires, afin d'assurer que les institutions financières imposent des frais justes et transparents, avec une divulgation claire de tous les coûts.

TRANSPARENCE ET RESPONSABILISATION

- Modifier la réglementation du CRTC afin d'améliorer de manière significative la transparence dans la facturation des télécommunications, les pratiques publicitaires et les conditions de service, pour garantir l'équité et un processus décisionnel éclairé chez les consommateur·rice·s.
- Exiger une divulgation plus claire des frais liés aux services bancaires et financiers, pour renforcer le pouvoir de choix des consommateur·rice·s et améliorer la transparence.

TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DROITS NUMÉRIQUES

- Adopter une réglementation garantissant un accès universel et abordable à Internet ainsi qu'une concurrence accrue dans les services cellulaires.
- Exiger des contrats clairs et transparents de la part des fournisseurs de télécommunications, avec des sanctions applicables en cas de clauses trompeuses ou injustes.
- Appliquer des mesures strictes de protection de la confidentialité des données contre toute utilisation abusive par des sociétés étrangères.

Postes Canada joue un rôle essentiel en reliant les Canadien-ne-s et en fournissant des services indispensables, en particulier dans les communautés rurales, éloignées et mal desservies. Nous nous engageons à renforcer Postes Canada pour qu'elle demeure une institution florissante, au service de toute la population canadienne.

Notre plan pour revitaliser Postes Canada commence par l'écoute des travailleur·euse·s postaux dans les salles de tri et les quartiers à travers le pays, afin de répondre à leurs besoins pour accomplir leur travail en toute sécurité, avec confort et dignité. Nous soutenons leur droit de grève pour des conditions de travail équitables et nous nous engageons à prendre leurs préoccupations au sérieux.

Nous rétablirons également la livraison du courrier à domicile à l'échelle nationale, en annulant les coupures précédentes et en restaurant ce service dans les communautés où il avait été supprimé. Cette mesure priorisera les résident·e·s vulnérables, notamment les aîné·e·s, les personnes en situation de handicap et les populations rurales ayant besoin d'un accès aux services essentiels. L'expansion des services bancaires postaux augmentera l'inclusion financière dans les communautés éloignées et autochtones.

Pour favoriser l'égalité numérique, nous fournirons un accès à Internet haute vitesse dans les bureaux de Postes Canada situés dans des régions rurales et mal desservies, là où les résident·e·s n'ont souvent aucun autre point d'accès. Cette initiative est en cohérence avec des projets fédéraux actuels tels que Connected Coast, qui vise aussi à connecter les communautés éloignées à Internet haute vitesse.

Dans le cadre de notre engagement envers les communautés nordiques, nous rétablirons le programme Aliments-poste de Postes Canada pour assurer la livraison fiable et abordable de nourriture, en remplacement de la subvention inefficace Nutrition Nord. Nous mettrons également en place un service de visites de courtoisie appelé « Service de vigilance auprès des personnes aîné·e·s », permettant de réaliser des suivis réguliers de bien-être — un service de plus en plus crucial à mesure que les événements météorologiques extrêmes se multiplient.

Conformément aux objectifs climatiques du Canada, le Parti vert rendra l'ensemble de la flotte de véhicules de Postes Canada électrique, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre et créant un système postal plus écologique. Les installations de Postes Canada seront aussi modernisées avec des panneaux solaires et des bornes de recharge pour véhicules électriques.

EN BONIFIANT LES SERVICES DE POSTES CANADA, LE PARTI VERT VEILLERA À CE QUE CETTE INSTITUTION RÉPONDE AUX BESOINS VARIÉS DES RÉSIDENT·E·S DE TOUT LE PAYS.

- Respecter les revendications des travailleur-euse-s de Postes Canada pour des salaires équitables, des conditions de travail sécuritaires, le droit à une retraite décente, et l'expansion des services offerts dans les bureaux de poste.
- Rétablir la livraison du courrier à domicile à l'échelle nationale, en annulant les coupures précédentes et en restaurant le service dans les communautés où il a été supprimé, au bénéfice notamment des aîné-e-s et des personnes en situation de handicap.
- Rendre l'ensemble de la flotte de véhicules de Postes Canada électrique pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Moderniser les installations de Postes Canada à l'échelle nationale afin d'en améliorer l'efficacité énergétique et d'y intégrer des sources d'énergie renouvelable, notamment l'installation de panneaux solaires et de bornes de recharge pour véhicules électriques.
- Fournir un accès Internet haute vitesse dans les bureaux de Postes Canada situés dans les communautés rurales et mal desservies, en utilisant l'infrastructure postale existante pour réduire la fracture numérique au Canada.
- Étendre les projets pilotes de services bancaires postaux offerts par Postes Canada, pour garantir des services financiers accessibles aux communautés rurales, éloignées et autochtones.
- Rétablir le programme Aliments-poste de Postes Canada pour assurer une livraison alimentaire fiable et abordable dans les communautés nordiques et éloignées, améliorant significativement la sécurité alimentaire et remplaçant la subvention inefficace Nutrition Nord.
- Mettre en œuvre un service de « Service de vigilance auprès des personnes aîné-e-s » par l'entremise de Postes Canada, permettant aux facteur-ric-e-s d'effectuer des vérifications régulières de bien-être, favorisant l'autonomie des aîné-e-s et le mieux-être communautaire, particulièrement en région rurale.
- Faciliter la tenue de rencontres communautaires dans les installations de Postes Canada, maximisant l'utilisation de ces espaces comme pôles communautaires locaux.
- Mettre en place des services de livraison « dernier kilomètre » à zéro émission dans les zones urbaines, réduisant considérablement les émissions locales, la congestion routière, et améliorant la qualité de l'air dans les quartiers densément peuplés.
- Développer la capacité de livraison et de logistique de Postes Canada afin de soutenir un réseau national de commerce électronique pour les produits fabriqués au Canada et les entreprises canadiennes, offrant ainsi une alternative publique abordable aux monopoles de livraison.

